c 1

Catalogue 75-001F

TRAVAIL
REÇU
JAN 0 0 1993
BIBLIOTHÈQUE

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

ÉTÉ 1993

SPÉCIAL — 75e ANNIVERSAIRE

- 70 ANS D'ÉVOLUTION SALARIALE
- LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS
- CHANGEMENTS STRUCTURELS : CANADA ET AILLEURS
- DIAN COHEN PARLE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE
- ÉCOLE, TRAVAIL ET DÉCROCHAGE
- QUI INVESTIT ?
- PERSPECTIVE D'EMPLOI : SECTEUR MANUFACTURIER

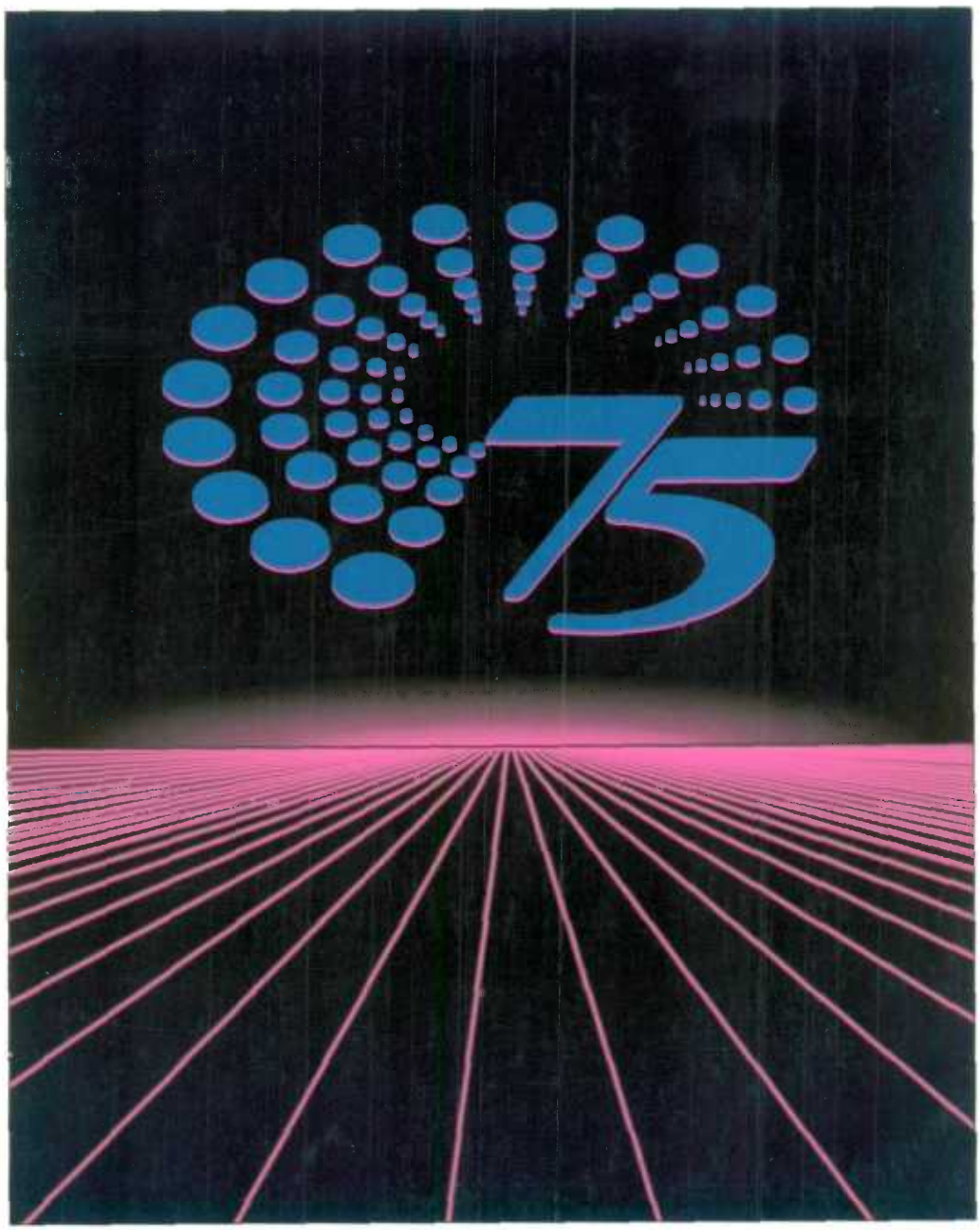

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

À votre service...

Les centres de consultation de Statistique Canada dans les principales villes canadiennes

St. John's	(772-4073)
Halifax	(426-5331)
Montréal	(283-5725)
Ottawa	(951-8116)
Toronto	(973-6586)
Winnipeg	(983-4020)
Regina	(780-5405)
Edmonton	(495-3027)
Calgary	(292-6717)
Vancouver	(666-3691)

Comment commander les publications

On peut se procurer des publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Section des ventes des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

1 (613) 951-7277

Commandes: 1-800-267-6677 (sans frais partout au Canada)

Toronto
carte de crédit seulement (973-8018)

Un service d'appel interurbain **sans frais** est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador	1-800-563-4255
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Manitoba	1-800-542-3404
Saskatchewan	1-800-667-7164
Alberta	1-800-282-3907
Sud de l'Alberta	1-800-472-9708
Colombie-Britannique (sud et centrale)	1-800-663-1551
Yukon et nord de la C.-B. (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Zénith 0-8913
Territoires du Nord-Ouest (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Appelez à frais virés au 403-495-3028

Été 1993
Vol. 5, nº 2

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

Rubriques

3 **Forum**

5 **Faits saillants**

69 **Quoi de neuf ?**

77 **Indicateurs clés de l'emploi et du revenu**

93 **À venir**

Sur la couverture :

75 ans d'excellence
Division de la diffusion
Conception graphique

Articles

10 **L'évolution des salaires durant sept décennies**
Abdul Rashid

Une étude sur l'évolution des salaires annuels moyens des hommes et des femmes depuis 1920. L'importance de l'activité économique globale et les caractéristiques des salariés y sont traitées.

24 **La renaissance du travail autonome**
Susan Crompton

Cet article examine les caractéristiques des travailleurs autonomes dans les industries où, depuis 1971, la proportion d'indépendants est supérieure à celle des autres industries.

37 **Tendances internationales de l'emploi par secteur – une note**
Ernest B. Akyeampong et Jennifer Winters

Un examen de l'évolution de l'emploi par branche d'activité durant les trois dernières décennies, dans dix pays industrialisés.

43 **Dian Cohen parle de la nouvelle économie**
Penny Basset

Cette entrevue discute de la transformation de l'économie industrielle du Canada en une économie d'information.

L'emploi et le revenu en perspective (nº 75-001F au répertoire, also available in English, catalogue 75-001E) est publié quatre fois par an par le ministre responsable de Statistique Canada
© Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1993
ISSN 0843-4565
TARIF D'ABONNEMENT 53 $ par an au Canada, 64 $ US aux Etats-Unis, 74 $ US à l'étranger Prix du numéro, 13,25 $ au Canada, 16 $ US aux Etats-Unis, 18,50 $ US à l'étranger

L'EMPLOI ET LE REVENU EN
PERSPECTIVE

Directeur
Ian Macredie
(613) 951-9456

Rédactrice en chef
Cécile Dumas
(613) 951-6894

Assistante de la rédactrice en chef
Doreen Duchesne
(613) 951-6893

Rédacteurs
Gary L. Cohen
Susan Crompton
Mary Sue Devereaux
Doreen Duchesne
Thomas L. Greenberg
Henry Pold

Données et graphiques
Jamie Darch
Pino Battisti
John Bradford
Mary McAuley
Lucie Parisien
Neelam Prakash
Jeannine Usalcas

Production
Andrée Hébert
Cynthia Fortura
Theresa Hoffman
Annamma John
Sylvie LeBlanc
Lucie Parisien

Mise en marché
Suzanne David

Conception et composition
Division de la diffusion

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division de la commercialisation. Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

49 École, travail et décrochage
Deborah Sunter

Les spécialistes de l'éducation se demandent s'il existe un lien entre l'activité sur le marché du travail et la progression du pourcentage de jeunes qui abandonnent leurs études avant d'obtenir un certificat ou diplôme au niveau secondaire. Cet article analyse l'impact d'occuper un emploi pendant l'année scolaire sur le risque d'abandon scolaire.

59 Les revenus de placements des Canadiens
Jason Siroonian

Un profil démographique des déclarants fiscaux qui ont touché des intérêts et des dividendes.

66 Les perspectives d'emploi du secteur manufacturier
Claude Robillard

Une note sur les attentes des employeurs face à l'évolution de l'emploi dans les industries manufacturières.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada:

..	nombres indisponibles
...	n'ayant pas lieu de figurer
–	néant ou zéro
--	nombres infimes
p	nombres provisoires
r	nombres rectifiés
x	confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" – "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 – 1984.

Forum

Message du directeur

■ Cette année, Statistique Canada célèbre «75 ans d'excellence», et la rédaction de *Perspective* est fière de contribuer à cette tradition. Comme *Perspective* est encore bien jeune, cet anniversaire nous incite à penser à l'avenir (comme tout bon anniversaire devrait le faire). Cependant, à bien y réfléchir, l'avenir que nous désirons façonner prend ses racines dans le passé.

Depuis longtemps Statistique Canada effectue des études analytiques mais, au cours des 10 dernières années, on a assisté à un véritable regain dans ce domaine. *Perspective* fait partie de cette nouvelle vague d'études, aux côtés de *L'observateur économique canadien*, de *Tendances sociales canadiennes*, de *Conjoncture démographique*, de *Rapports sur la santé* et de *Juristat*, pour n'en citer que quelques-unes. Toutes ces publications analytiques modernes s'inscrivent dans la lignée des travaux effectués antérieurement à Statistique Canada. Par exemple, dans la préparation de l'article intitulé «La renaissance du travail autonome», nous avons consulté le rapport du Recensement de 1931, lequel contient des analyses tellement limpides que leur lecture est un véritable plaisir. *Perspective* poursuit donc un vieux programme et une longue tradition.

L'analyse est aussi l'outil de l'avenir. La quantité d'information qui nous parvient tous les jours est pratiquement impossible à déterminer. Nous nous plaisons à croire que *Perspective* a une place dans la «démocratie de l'information», puisque sa mission consiste avant tout à digérer de grandes quantités de statistiques provenant de sources très variées, à en tirer ce qui est jugé le plus important, et à en résumer les résultats. En présentant ces résultats en des termes clairs et concis, nous espérons mettre des renseignements statistiques complexes à la portée des personnes qui ont peu ou pas de connaissances dans ce domaine.

Dans l'entrevue publiée dans le présent numéro, Dian Cohen soutient que «la collecte, l'analyse, l'évaluation, la manipulation et la diffusion de l'information forment un processus générateur de richesse»; en d'autres termes, le fait de fournir l'information sous forme analytique représente une valeur ajoutée. S'il est vrai que la valeur ajoutée est importante par les temps qui courent, la valeur du dollar ne l'est pas moins. Comme on peut le constater à la lecture de l'article «L'évolution des salaires durant sept décennies», la croissance des salaires réels piétine depuis quelques années, ce qui pousse les gens à essayer d'en avoir plus pour leur argent. Nous espérons que *Perspective* représente un achat avantageux pour les lecteurs qui souhaitent surveiller et gérer l'information qu'ils reçoivent.

Ce flux d'information est d'ailleurs de plus en plus d'envergure internationale. L'«économie globale» est peut-être une expression galvaudée, mais elle représente un phénomène bien réel. Dans la mesure du possible, *Perspective* essaie de comparer les

données canadiennes à celles d'autres pays. Par exemple, une brève note traite des «Tendances internationales de l'emploi par secteur» dans ce numéro.

Évidemment, dans le domaine de la statistique, l'information circule dans les deux sens. Avant de l'offrir aux utilisateurs, l'information doit d'abord avoir été recueillie auprès des répondants. Nous remercions donc tous nos lecteurs, en particulier ceux qui ont répondu à nos questionnaires, ainsi que les organismes auxquels ils appartiennent, dont un grand nombre ont également participé aux enquêtes que Statistique Canada mène auprès des entreprises.

Ian Macredie
Directeur □

Nous invitons les lecteurs à nous communiquer leurs impressions sur le contenu de *L'emploi et le revenu en perspective*. Toutes observations sur les données seront les bienvenues; toutefois, nous rappelons que, pour être publiées, ces communications doivent être factuelles et analytiques. Nous invitons également les lecteurs à nous faire part de leurs travaux de recherche en cours et à nous signaler les nouvelles publications, les sources de données et les événements à venir qui concernent la main-d'oeuvre et le revenu.

Statistique Canada se réserve le droit de sélectionner et de réviser les informations reçues avant de les publier. Toute correspondance, dans l'une ou l'autre langue officielle, doit être adressée à : Susan Crompton, rédactrice de «Forum» et «Quoi de neuf?», *L'emploi et le revenu en perspective*, Immeuble Jean-Talon, 5e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. On peut aussi la rejoindre par téléphone au (613) 951-0178 ou par télécopieur au (613) 951-4179.

Faits saillants

Voici quelques-uns des faits saillants tirés des articles figurant dans ce numéro de L'emploi et le revenu en perspective.

L'évolution des salaires durant sept décennies

■ Entre 1920 et 1990, le salaire annuel moyen courant s'est multiplié par 25. Avec une augmentation des prix sept fois plus élevée, les salariés ont vu leur pouvoir d'achat plus que tripler pendant ces 70 ans.

■ La répartition des salariés par sexe a changé considérablement au cours de la période observée. De 21 % en 1920, la proportion de femmes salariées s'est accrue au fil des années, rejoignant presque celle des hommes salariés en 1990.

■ La décennie des années 20 s'est terminée avec la grande Crise. Malgré la baisse du salaire annuel moyen entre 1920 et 1930, une chute plus rapide des prix a fait en sorte que les salaires réels ont augmenté de 12 %. Toutefois, le chômage élevé a réduit la proportion d'individus et de familles pouvant bénéficier du plus grand pouvoir d'achat du dollar.

■ La stabilité des prix et une forte économie pendant les années 50 ont donné aux salariés leurs gains les plus importants du siècle au niveau du pouvoir d'achat (une augmentation de 43 % du salaire annuel moyen, en terme réel, au cours de cette décennie).

■ Le début et la fin des années 80 ont été marqués par des récessions. Cette décennie a connu les plus forts taux de chômage depuis la crise économique des années 30 et a enregistré la plus forte hausse de l'Indice des prix à la consommation depuis 1920. Le salaire annuel moyen réel ne s'est accru que de 2 % entre 1980 et 1990.

La renaissance du travail autonome

■ Entre 1971 et 1991, le nombre de travailleurs autonomes des industries non primaires s'est accru de 105 %, ce qui a augmenté leur part dans l'effectif de ces secteurs de 7,0 % à 8,4 %. Pendant cette période, le nombre de travailleurs salariés s'est accru de 70 % dans ces mêmes industries.

■ La quasi-totalité des industries non primaires possédant un pourcentage d'indépendants supérieur à la moyenne appartenaient au secteur des services. Les industries ayant les plus fortes proportions de travailleurs autonomes étaient les suivantes : le bâtiment, certaines industries du secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels, le commerce, les agences d'assurances et les affaires immobilières ainsi que les transports.

■ De façon générale, les indépendants étaient proportionnellement plus âgés que les salariés; en 1971 et en 1991, la proportion d'indépendants de 45 ans ou plus

était respectivement de 50 % et près de 41 %, comparativement à 30 % et à 25 % pour les salariés.

■ En 1990, le revenu total moyen des travailleurs autonomes des industries non primaires qui exploitaient une entreprise constituée en société était d'environ 34 % supérieur aux gains des salariés des mêmes industries; le revenu de ceux qui exploitaient une entreprise non constituée en société était de 14 % supérieur.

■ Le nombre de femmes travailleuses autonomes dans les industries non primaires a progressé de près de 265 % en 20 ans, s'établissant à un peu moins de 89 000 en 1971 pour augmenter à plus de 323 000 en 1991. La croissance du travail autonome chez les femmes s'est traduite par une hausse de deux points de pourcentage de la proportion de travailleuses autonomes dans l'ensemble de la main-d'oeuvre féminine, passant de 3,3 % à 5,4 % durant la période. Cependant, le taux de travail autonome chez les femmes demeurait en 1991 environ la moitié de celui des hommes.

Tendances internationales de l'emploi par secteur – une note

■ Au cours des trois dernières décennies, l'emploi dans les pays industrialisés à l'étude a augmenté, mais à des rythmes différents. Cette croissance a été accompagnée de fluctuations dans la répartition de l'emploi par activité économique : l'agriculture et les industries manufacturières ont vu diminuer leur part d'emploi au profit de celle des services.

■ Pendant la période de 1960 à 1990, l'évolution des niveaux de l'emploi selon le secteur d'activité a donné lieu à une répartition plus uniforme de l'emploi par secteur d'activité entre les pays.

Dian Cohen parle de la nouvelle économie

■ «Nous avons tous grandi dans un univers économique où le moyen de créer de la richesse était de découvrir, de transformer et de distribuer des choses matérielles. Chaque étape de la transformation ajoutait de la valeur au produit. Dans une économie d'information, le processus est le même, mais il s'applique à de l'information : la collecte, l'analyse, l'évaluation, la manipulation et la diffusion de l'information forment un processus générateur de richesse. Même dans la fabrication de biens matériels, la part de la valeur ajoutée qui réside dans l'information est de plus en plus importante.»

■ «Pour ajouter de la valeur à l'information, il faut que les gens sachent comment traiter l'information, c'est-à-dire comment la trouver, l'analyser et la manipuler. Notre système d'éducation doit développer la créativité des gens. Notre société a adopté le concept qu'il faut apprendre pendant toute notre vie, mais nos institutions actuelles ne nous permettent pas encore de le faire facilement.»

■ «... nous sommes en train de créer une société dans laquelle il est beaucoup plus facile de travailler à son compte, car les grandes entreprises, au fur et à mesure que leur activité devient mondiale, doivent renoncer à certaines tâches qu'elles ne peuvent plus accomplir aussi efficacement que d'autres. Ces grandes entreprises doivent alors faire appel à de plus petites entreprises pour obtenir les services qu'elles ne produisent plus elles-mêmes.»

École, travail et décrochage

■ Parmi les 895 000 jeunes âgés de 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus un établissement d'enseignement secondaire au printemps 1991, 79 % avaient obtenu un certificat ou un diplôme, tandis que 21 % n'avaient pas terminé leurs études. Le décrochage était beaucoup plus fréquent chez les hommes, 24 % d'entre eux ayant abandonné leurs études, comparativement à seulement 16 % des femmes.

■ Les jeunes ayant une activité modérée sur le marché du travail (1 à 19 heures par semaine) pendant l'année scolaire avaient des taux d'abandon plus faibles que les élèves n'ayant pas d'emploi. Cette tendance était plus particulièrement prononcée chez les femmes.

■ Une activité très intense sur le marché du travail au cours de l'année scolaire semble augmenter considérablement le risque d'abandon chez les hommes. Leur probabilité d'abandon scolaire était de 60 % plus élevée s'ils travaillaient un grand nombre d'heures (20 heures ou plus par semaine) que s'ils n'avaient pas d'emploi.

■ Pour ce qui est des femmes qui travaillaient pendant de nombreuses heures, la probabilité d'abandonner les études était généralement inférieure ou égale à ce qu'elle était pour les femmes qui n'avaient pas d'emploi.

Les revenus de placements des Canadiens

■ En 1990, plus de 9,5 millions de déclarants fiscaux Canadiens ont touché des intérêts, des dividendes ou les deux. Le revenu total qu'ils ont tiré de ces sources a dépassé 39 milliards de dollars et représentait 13 % de leur revenu total. Les intérêts représentaient la majeure partie (83 %) de ce revenu de placements.

■ Plus le revenu total augmente, plus il est probable pour un individu de déclarer un revenu de dividendes; ce sont donc principalement les particuliers à revenu élevé qui déclarent des dividendes. En 1990, les déclarants fiscaux dont le revenu total était de 100 000 $ et plus ont déclaré 44 % de la totalité du revenu de dividendes.

■ En 1990, ce sont les Canadiens âgés de 75 ans et plus qui, de tous les groupes d'âge, avaient le revenu de placements médian le plus élevé (4 450 $). Ce revenu était presque cinq fois supérieur à celui des personnes âgées de 45 à 54 ans (900 $) et près de quinze fois supérieur à celui des personnes de 25 ans et moins (300 $).

■ Les personnes âgées de 75 ans et plus qui ont déclaré un revenu de placements avaient un revenu total médian de 15 700 $, dont 43 %, en moyenne, provenait de placements. Ce revenu de placements se composait d'intérêts en majeure partie (90 %).

■ Une tout autre situation existe chez les particuliers ayant touché un revenu total de 100 000 $ et plus et qui ont déclaré un revenu de placements. Cette source de revenu représentait seulement 20 % du revenu total et comportait une large part constituée par des dividendes (40 %).

Les perspectives d'emploi du secteur manufacturier

■ Les intentions en matière d'embauche de l'ensemble des entrepreneurs canadiens du secteur manufacturier nous sont révélées par l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires (EPMA). Recueillies sur une base trimestrielle, elles peuvent constituer un indicateur des possibilités d'emploi dans

ce secteur. Cette information au sujet des plans de dotation en personnel des entreprises peut servir à projeter les tendances qui seront par la suite identifiées par les estimations des enquêtes habituelles sur l'emploi.

Quoi de neuf?

■ La publication *Moyennes annuelles de la population active, 1992* permet d'obtenir les estimations moyennes annuelles de 1992 des indicateurs du marché du travail diffusés dans la publication mensuelle *La population active*. L'article de fond paru dans cette édition présente la situation de l'emploi dans le secteur producteur de biens entre 1976 et 1992.

■ L'année de base de l'Indice de l'offre d'emploi (IOE) a été changée pour 1991, et la série de données révisées se trouve dans la publication *Indice de l'offre d'emploi 1981-1992*. Cette publication contient une brève analyse de la performance de l'IOE au cours des 12 dernières années ainsi que des graphiques et des tableaux pour le Canada, les régions et certaines régions métropolitaines.

■ L'Enquête sur les perspectives du monde des affaires peut être utilisée comme indicateur de la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée et non spécialisée. Les résultats sommaires de l'enquête sont publiés dans *Le quotidien*.

■ La publication *Emploi, gains et durée du travail* renfermera, dans les prochains numéros, trois articles qui mettront en lumière les tendances cycliques de l'emploi et de la rémunération : «Tendances de la croissance de l'emploi, de la rémunération et des heures de travail de 1983 à 1992», «Utilisation des données de l'EERH aux fins de l'indexation des contrats» et «Tendances récentes de la rémunération dans les branches d'activités commerciales et non commerciales».

■ L'Enquête auprès des diplômés de 1986 est terminée, et on peut se procurer des bandes de microdonnées à grande diffusion. Cette enquête a permis de recueillir non seulement des mesures de base de l'activité des diplômés sur une période de cinq ans, mais aussi des renseignements sur le lien entre les études, l'expérience du marché du travail et les cours de perfectionnement.

■ *Données de base sur les familles canadiennes d'hier et d'aujourd'hui* est maintenant disponible. Cette publication traite, entre autres, des répercussions de l'emploi des femmes sur la famille, la distribution du travail domestique non rémunéré et du bien-être économique des familles.

■ Les données du Recensement de 1991 révèlent des changements dans la taille, la structure et la composition des familles et des ménages canadiens. Deux publications traitant de cette évolution paraîtront au cours du troisième trimestre de 1993 : *Familles : caractéristiques sociales et économiques* et *Tendances au niveau du ménage et de la famille, 1971-1991*.

■ Les résultats de l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps de 1992 sont disponibles. Les répondants ont consigné leurs activités dans un journal sur une période de 24 heures en précisant, pour chaque activité, la durée, le lieu et les autres personnes présentes au moment de l'activité.

■ La publication *Vieillissement de la population et personnes âgées* présente une analyse des tendances démographiques qui contribuent au processus de vieillissement de la population – fécondité, mortalité et immigration – et traite des conditions de logement et de vie des personnes du troisième âge ainsi que de leur situation financière et de leur santé.

■ Le Secrétariat du Troisième âge a publié un document intitulé *Vieillissement et autonomie : aperçu d'une enquête nationale.* L'étude présente une analyse de la situation des Canadiens âgés, du point de vue des caractéristiques que l'on croit fortement liées à l'autonomie à une étape avancée de la vie.

■ L'Enquête sur les perspectives d'emploi a été effectuée en mars 1993. Cette enquête annuelle vise à estimer le nombre de Canadiens sans emploi qui veulent du travail mais n'en cherchent pas activement, le genre de travail qu'ils veulent et les raisons pour lesquelles ils ont cessé de chercher un emploi.

■ En avril, des questionnaires de l'Enquête sur les écoles de formation privées ont été postés à environ 5 000 écoles privées autorisées et non autorisées par les provinces. Cette nouvelle enquête a pour but d'évaluer la croissance et l'importance des écoles privées de métiers, professionnelles et commerciales. Les résultats de l'enquête devraient être diffusés à la fin de l'automne 1993. □

L'évolution des salaires durant sept décennies

Abdul Rashid

Entre 1920 et 1990, les salaires annuels moyens des travailleurs se sont multipliés par 25; les prix, eux, par sept. En moyenne, les salariés ont donc connu une hausse de leur pouvoir d'achat de plus de trois fois et demie au cours de ces 70 ans. Toutefois, le rythme de cette croissance n'a pas été uniforme tout au long de la période. Durant les deux premières décennies, les salaires réels ont peu varié, alors que, pendant les 30 années suivantes, ils ont enregistré des gains importants. Le taux d'accroissement des salaires réels a commencé à régresser dans les années 70, la hausse la plus faible observée depuis 1920 s'étant produite entre 1980 et 1990.

Le bien-être économique des familles et des ménages d'une collectivité est largement tributaire du nombre et de la qualité des emplois rémunérés. Le revenu du travail représente 70 % environ du revenu national. Les salaires sont donc le pivot du bien-être économique des Canadiens, et c'est pourquoi on s'intéresse non seulement au niveau des salaires à diverses époques, mais également à son évolution.

À l'aide des renseignements recueillis lors des recensements du Canada qui ont eu lieu entre 1921 et 1991, cet article présente certaines statistiques qui témoignent de l'évolution des salaires moyens des hommes et des femmes entre 1920 et 1990. (Voir *Sources des données et concepts*.) Afin de situer ces tendances salariales dans leur contexte, nous traitons de l'importance de l'activité économique globale et des caractéristiques des salariés avant d'analyser l'évolution des salaires en valeur nominale et en valeur réelle.

Les statistiques présentées dans l'article se rapportent aux salaires annuels indépendamment du régime de travail, c'est-à-dire du fait que l'emploi ait été exercé pendant toute l'année ou une partie de celle-ci, à temps plein ou à temps partiel. Pour faire une juste comparaison des écarts salariaux entre les hommes et les femmes, il faudrait prendre en considération non seulement le travail, mais aussi d'autres facteurs qui y sont reliés tels que l'âge, l'expérience de travail et la profession. Or, l'étude approfondie de cet aspect de la question débordait du cadre du présent article, tout comme d'ailleurs l'examen de l'inégalité de la répartition des salaires ou des écarts salariaux selon d'autres caractéristiques, comme l'âge, le niveau d'instruction ou le travail.

L'économie : un organisme vivant

La variation des salaires est étroitement liée à l'activité économique dans son ensemble et aux changements que subissent les diverses composantes de l'économie. S'il n'est pas

Abdul Rashid travaille à la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-6897.

Sources des données et concepts

Pour une description détaillée des concepts, des méthodes et du champ d'observation, voir les documents énumérés dans la *Bibliographie*.

Comparabilité dans le temps – Si l'on veut faire une analyse de l'évolution d'un phénomène, il importe que les concepts, les méthodes et le champ d'observation auxquels se rapportent les statistiques soient identiques. En pratique, il est impossible de réaliser cet objectif lorsqu'on utilise une série de données couvrant une longue période. À Statistique Canada, on sait qu'on a besoin de données comparables dans le temps, mais il faut également tenir compte des nombreux changements apportés aux lois et aux concepts sociaux ainsi que des progrès technologiques. Par conséquent, les statistiques présentées dans cet article reposent sur des concepts et un champ d'observation qui ont été modifiés à l'occasion. Nous estimons toutefois que ces changements ne faussent pas de façon significative la tendance générale des salaires annuels observée sur une période de 70 ans.

Salaires – Toutes les statistiques sur les salaires et les salariés présentées dans cet article ont été établies à partir des données tirées de divers recensements du Canada. Il convient donc de noter les points suivants.

- Avant le recensement de 1971, les données sur les salaires se rapportaient aux 12 mois ayant précédé le recensement. Depuis 1971, elles visent l'année civile précédant le recensement. Par souci de commodité, nous avons appelé les années de référence 1920, 1930, etc.

- Sauf pour les données relatives à 1950, les moyennes sont des moyennes arithmétiques. Pour 1950, nous ne disposons que de valeurs médianes. Cependant, contrairement à ce qui ressort des données plus récentes, les écarts entre les salaires médians et les salaires moyens sont négligeables pour les années 1940 et 1960.

- Les moyennes sont calculées pour les personnes qui ont déclaré un salaire.

- Dans les recensements de 1921, 1931 et 1941, les données sur les salaires se rapportaient aux «personnes qui travaillaient contre rémunération ou en vue d'un bénéfice»; dans ceux de 1951, 1961 et 1971, elles portaient sur les «actifs», et depuis celui de 1981, elles concernent les «travailleurs rémunérés».

- Les données tirées des recensements ayant eu lieu avant 1951 n'incluent pas Terre-Neuve, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

- Les données du Recensement de 1931 portent sur les personnes de 16 ans et plus; celles des recensements de 1941 et 1951, sur les personnes de 14 ans et plus. Les données tirées des recensements des autres années visent les personnes de 15 ans et plus. Le Recensement de 1941 exclut les membres actifs des Forces armées. Dans celui de 1991, sont inclus pour la première fois tant les résidents permanents que les résidents non permanents. Ces derniers sont des personnes qui détiennent un permis de séjour pour étudiants, un permis de travail ou un permis ministériel ou encore des personnes qui ont demandé le statut de réfugié.

Dollars courants et dollars constants – Le pouvoir d'achat du dollar diminue ou augmente selon que les prix montent ou descendent. Pour tenir compte de la variation des prix dans le temps, nous avons converti les salaires courants ou nominaux en dollars constants ou en salaires réels en les rajustant en fonction de la variation des prix des biens et des services. Dans cet article, les salaires réels sont exprimés en dollars constants (1990), compte tenu de la variation de l'Indice des prix à la consommation (1981 = 100) entre 1920 et 1990. Comme les données sur les salaires courants recueillies du Recensement de 1921 à celui de 1961 visaient les 12 mois précédant le recensement, nous les avons rajustées en fonction de la variation de l'Indice des prix à la consommation observée au cours des sept derniers mois de l'année ayant précédé les recensements et des cinq premiers mois de l'année du recensement. Pour déterminer l'évolution réelle du produit intérieur brut et des statistiques connexes, nous avons utilisé l'Indice implicite de prix (1986 = 100).

Population active – Toutes les statistiques relatives à la population active, à l'emploi et au chômage sont tirées des estimations annuelles des comptes nationaux des revenus et des dépenses depuis leur origine, en 1926. Pour obtenir des définitions détaillées, veuillez consulter Statistique Canada (1992a, 1992c et 1988c).

Profession, branche d'activité et niveau d'instruction – Les statistiques sur la répartition des salaires selon la profession, la branche d'activité et le niveau d'instruction proviennent des recensements de diverses années (voir *Bibliographie*).

Revenu national – Toutes les données se rapportant au produit intérieur brut et aux salaires par habitant sont tirées de Statistique Canada (1992a et 1988c).

possible de traiter en détail des facteurs qui agissent sur le mouvement des salaires dans le temps, il convient cependant de mettre en lumière l'importance des répercussions de ces facteurs avant d'examiner les données sur les salaires individuels tirées des recensements.

Les salaires fluctuent en fonction de l'activité économique générale

Comme tout organisme vivant, l'économie se transforme de jour en jour et d'année en année, et les salaires fluctuent généralement en fonction de l'activité économique dans son ensemble. Le produit intérieur brut (PIB), qui correspond à la valeur totale des biens et des services produits, est une mesure importante de l'activité économique. Les périodes de croissance économique sont habituellement accompagnées par une hausse des salaires, tandis que les récessions donnent lieu à une stagnation ou à une baisse des salaires.

Quand on examine l'évolution d'une année à l'autre du PIB par habitant et des salaires par habitant en dollars constants (1990), on observe, pour la période 1926-1990, un lien évident entre les salaires et l'activité économique générale (graphique A). Bien que la tendance à long terme du PIB (et, par conséquent, des salaires) soit nettement ascendante, elle comporte néanmoins des fluctuations qui sont parfois légères, parfois importantes. En fait, pendant ces 65 ans, le PIB par habitant a été 13 fois inférieur à ce qu'il avait été l'année précédente. Ces fluctuations constantes sont particulièrement mises en évidence quand on examine les variations en pourcentage enregistrées d'une année à l'autre : on n'observe jamais le même taux de variation deux ans de suite. Ces fluctuations annuelles s'inscrivent dans des mouvements de plus longue durée. Les plus évidentes sont le creux et le sommet provoqués, respectivement, par la grande crise des années 30 et par la Seconde Guerre mondiale.

Ces données montrent aussi que l'évolution des salaires est généralement en retard sur celle de l'activité économique générale. En outre, la remontée des salaires prend habituellement plus de temps que ne dure une crise économique.

Le niveau global de l'emploi est une autre mesure de l'activité économique. En général, des taux de chômage élevés exercent une pression à la baisse sur les salaires, tandis qu'une économie forte où les niveaux de l'emploi sont élevés contribue à maintenir et à faire augmenter le niveau des salaires (graphique A).

Il est probable qu'en analysant l'évolution des salaires individuels sur des périodes de dix ans, bon nombre des fluctuations annuelles observées entre les recensements ou à l'intérieur d'une décennie passent inaperçues. Les données sur les salaires provenant d'un recensement se rapportent à une seule année d'une décennie[1]. Si une année de référence a été marquée par un événement économique extraordinaire (le creux d'une grave récession, par exemple), les variations par rapport aux années de référence précédente et suivante sont nécessairement exagérées.

Les hausses de salaires et de la productivité vont de pair

À long terme, la croissance des salaires réels n'est durable que si elle s'accompagne d'une augmentation de la productivité. (Statistique Canada, 1992b.) Au Canada, le niveau de la productivité est probablement aussi élevé que dans la plupart des autres pays industrialisés, mais son taux de croissance n'a pas été uniforme. Pendant les années 20 et 30, la croissance a été nulle. Pendant la Seconde Guerre mondiale et la période de l'après-guerre, jusqu'au début des années 70, on a assisté à une croissance rapide de la productivité du travail. Le rapport entre le capital et le travail dans les industries primaires a augmenté rapidement; dans d'autres secteurs, les progrès technologiques

Graphique A

Les fluctuations dans les salaires réels suivent les changements dans le PIB et l'emploi.

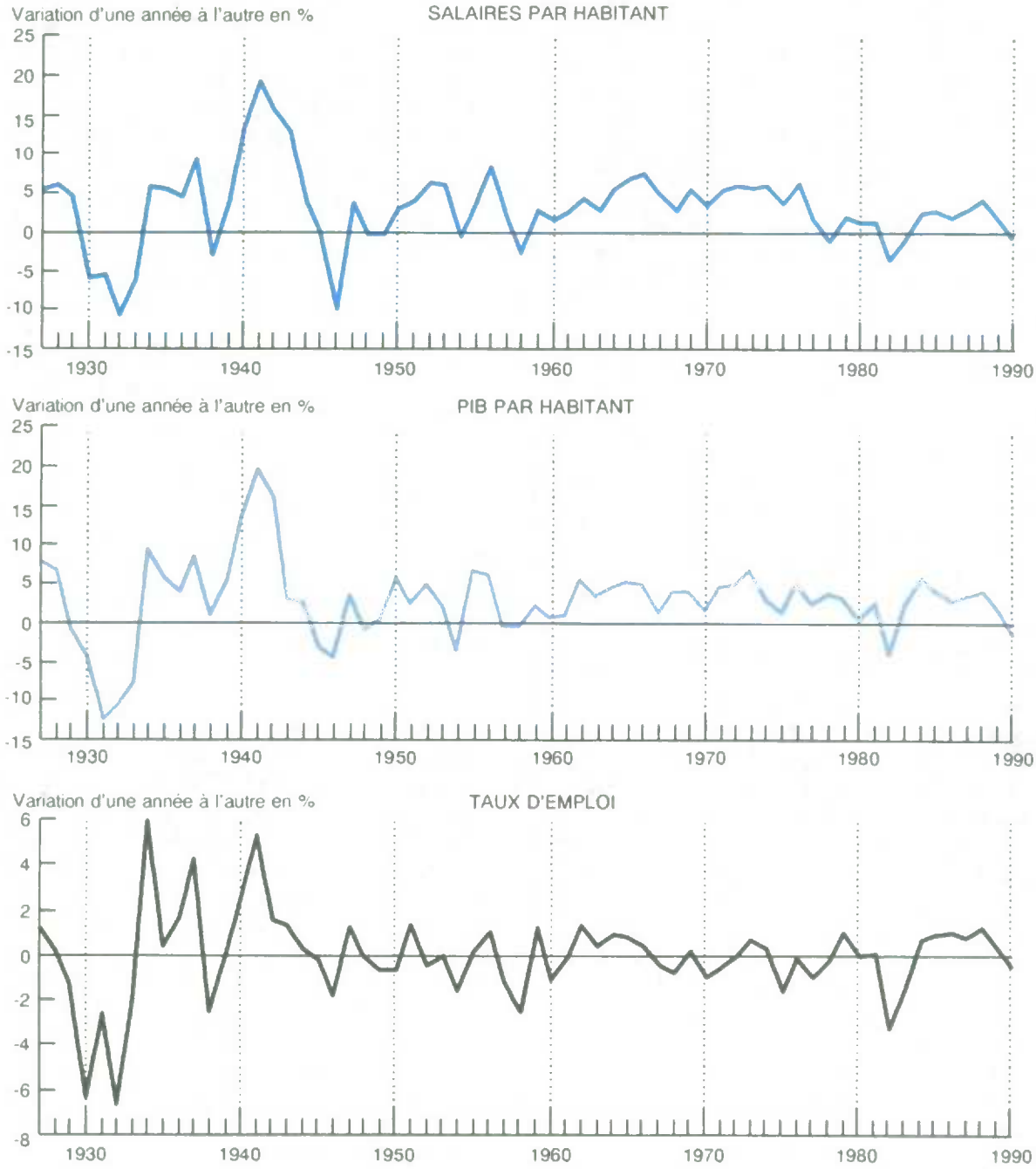

Source : Division des comptes nationaux et de l'environnement

Nota : Taux d'emploi = emploi / population active

ont conduit à une utilisation plus efficace des ressources d'où une hausse de productivité. Et enfin, grâce à son niveau d'instruction plus élevé, la main-d'oeuvre était de meilleure qualité et donc plus productive.

Ces facteurs ont changé au cours des années 70. Le déplacement de la main-d'oeuvre hors du secteur primaire, en particulier des industries agricoles, s'est stabilisé. Malgré l'amélioration continue du niveau d'instruction de la main-d'oeuvre, on a assisté à l'arrivée massive de travailleurs inexpérimentés sur le marché du travail, notamment les cohortes du baby-boom et les femmes mariées. D'un sommet de 3,3 % enregistré pendant la période de 1961 à 1975, l'accroissement annuel moyen de la productivité du travail est tombé à 1,5 % au cours du cycle économique entre 1975 et 1982, puis à 1,4 % lors du cycle de 1982 à 1991 (Galarneau et Dumas, 1993). Le recul du taux de croissance de la productivité du travail ces dernières années a eu un impact négatif sur les salaires réels.

Les salaires évoluent en fonction des caractéristiques des salariés

Le salaire d'un individu est généralement lié à certaines caractéristiques telles que son âge, son niveau d'instruction et sa profession. En outre, pour un taux de salaire donné, les gains annuels d'un particulier varieront suivant le nombre de semaines travaillées dans l'année et le régime de travail (c'est-à-dire s'il travaillait à temps plein ou à temps partiel). Des modifications de caractéristiques des travailleurs rémunérés entraînent par conséquent des changements au niveau des salaires. Enfin, si la proportion relative de travailleurs faisant partie de la catégorie des hauts salariés augmente ou diminue, le salaire moyen de l'ensemble des salariés devrait aussi augmenter ou diminuer, même si les salaires individuels, eux, ne changent pas.

Au cours de la période de 70 ans observée, non seulement le nombre de salariés s'est-il accru considérablement, mais leur répartition par sexe a aussi changé. Se situant à 21 % en 1920, la proportion de femmes salariées s'est accrue au fil des années, rejoignant presque celle des hommes salariés en 1990. Parallèlement à cette évolution de la répartition et du nombre des salariés, on a observé des changements qualitatifs liés à la hausse du niveau d'instruction de la main-d'oeuvre. Il s'est également produit des mutations importantes dans les structures professionnelle et industrielle. Entre 1951 et 1991, le quart de la population active a délaissé les industries primaires, les industries manufacturières et celles des transports au profit d'autres branches d'activité.

Évolution des salaires annuels moyens

En 1920, on estimait le salaire annuel moyen en dollars courants à 960 $[2]. La grande crise, qui a commencé en 1929, a provoqué une diminution de 11 % du salaire moyen, faisant passer celui-ci à 850 $ en 1930, niveau auquel il s'est à peu près maintenu jusqu'en 1940. Les exigences de l'économie de guerre et de l'expansion économique qui a suivi la guerre, conjuguées à l'inflation, ont donné lieu à des augmentations très fortes des salaires courants à chacune des décennies subséquentes. Ainsi, entre 1940 et 1950, le salaire annuel moyen a plus que doublé, passant à 1 900 $. Il a triplé dans les deux décennies suivantes pour atteindre 5 700 $ en 1970 et plus que quadruplé au cours des 20 années subséquentes, pour se situer à environ 24 300 $ en 1990. Ces augmentations des salaires annuels moyens ont été observées tant chez les hommes que chez les femmes pendant cette période (tableau 1).

Tableau 1
Salaires annuels moyens selon le sexe, 1920 à 1990

	Dollars courants			Dollars constants (1990)		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
			Salaires moyens ($)			
1920	959	1 062	577	6 773	7 500	4 075
1930	854	931	564	7 590	8 274	5 013
1940	868	993	490	8 370	9 579	4 726
1950	1 863	2 127	1 221	11 249	12 843	7 373
1960	3 192	3 679	1 995	16 031	18 477	10 019
1970	5 683	6 789	3 543	21 928	26 196	13 671
1980	13 369	16 786	8 828	23 791	29 871	15 710
1990	24 259	29 757	17 933	24 259	29 757	17 933
			Variation en %			
1920-1930	-10,9	-12,3	-2,3	12,1	10,3	23,0
1930-1940	1,6	6,7	-13,1	10,3	15,8	-5,7
1940-1950	114,7	114,2	149,2	34,4	34,1	56,0
1950-1960	71,3	73,0	63,4	42,5	43,9	35,9
1960-1970	78,0	84,5	77,6	36,8	41,8	36,4
1970-1980	135,2	147,3	149,2	8,5	14,0	14,9
1980-1990	81,5	77,3	103,1	2,0	-0,4	14,2

Source: Recensement du Canada

Le fait que les salaires annuels moyens courants ou nominaux aient été 25 fois plus élevés en 1990 qu'en 1920 n'a pas entraîné une augmentation équivalente du pouvoir d'achat des salariés, car les prix des biens et des services étaient, eux, près de sept fois plus élevés. Par conséquent, à la fin de la période considérée, les salaires annuels moyens réels étaient 3,6 fois supérieurs à ce qu'ils avaient été au début.

Bien que les salaires courants ou nominaux présentent un certain intérêt, l'évolution des salaires réels ou en dollars constants renseigne davantage sur la situation financière à long terme des salariés. C'est pourquoi toutes les statistiques sur les salaires dans l'analyse qui suit, à moins d'indication contraire, ont été rajustées pour tenir compte de la variation des prix et sont exprimées en dollars de 1990.

À la veille de la grande crise (1920-1930)

En 1920, le salaire moyen était de 6 800 $. Près des quatre cinquièmes des salariés étaient des hommes qui touchaient un salaire moyen de 7 500 $. Le salaire des femmes se situait en moyenne à 4 100 $ (graphique B).

Selon les données des comptes nationaux, l'activité économique générale a commencé à ralentir en 1929, année qui marque le début de la grande crise (graphique A). Le chômage s'est alors mis à grimper rapidement. À la fin de la décennie, le nombre moyen de semaines travaillées par les salariés avait chuté de 12 % chez les hommes et de 3 % chez les femmes. Cette réduction du travail s'est traduite par une diminution proportionnelle des salaires courants ou nominaux en 1930, comparativement à 1920.

Graphique B

Les salaires réels ont quadruplé entre 1920 et 1990 pour les femmes et les hommes.

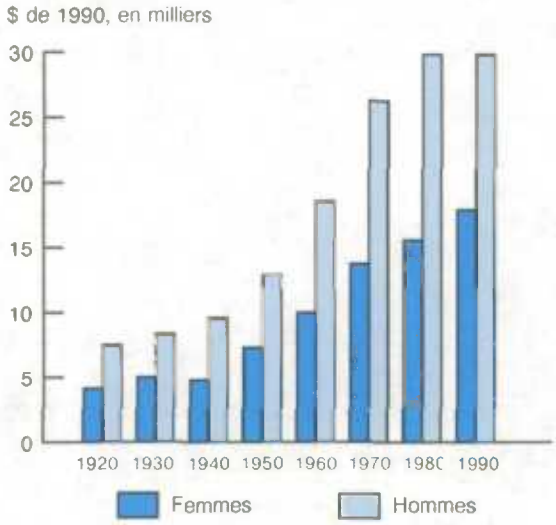

Source : Recensement du Canada

Durant cette décennie, les prix des biens et des services ont chuté plus rapidement que les salaires, de sorte que les salaires réels ont augmenté. Les hommes ont enregistré des gains d'environ 10 % et les femmes, de 23 %, leurs salaires annuels moyens respectifs étant passés en 1930 à 8 300 $ et 5 000 $. Dans l'ensemble, le salaire annuel moyen réel s'était accru de 12 %, pour s'établir à 7 600 $.

Cette hausse des salaires réels tient à ce que le pouvoir d'achat du dollar était plus grand en 1930 qu'en 1920. Il ne faudrait pas en conclure pour autant que tous les Canadiens ont vu leur pouvoir d'achat augmenter. Le rapport entre les personnes détenant un emploi et la population civile hors institutions âgée de 14 ans et plus a commencé à diminuer légèrement à partir de 1928, où il atteignait un sommet de 57 %, pour se situer à 53 % en 1930. (Voir Statistique Canada, 1992a et 1988c.) Malgré la hausse réelle de 12 % qu'a connue le salaire annuel moyen de l'ensemble de la population entre 1920 et 1930, la progression du taux de chômage enregistrée pendant la Crise a fait diminuer la proportion d'individus et de familles pouvant bénéficier du plus grand pouvoir d'achat du dollar.

Lente remontée des salaires (1930-1940)

Les pertes économiques sur les plans de l'emploi et du revenu ont été catastrophiques pendant la crise des années 30. Entre 1929 et 1933, le PIB a chuté de 42 % en dollars courants et de 27 % en dollars constants. Bien que la Crise ait atteint son plus bas niveau en 1934, il aura fallu une guerre mondiale pour que l'économie retrouve celui d'avant la Crise.

L'activité productive globale a commencé à s'améliorer en 1934, mais est restée irrégulière. En fait, la reprise a semblé ralentir en 1938, alors que le PIB augmentait de moins de 1 % par rapport à l'année précédente. De même, le taux de chômage annuel moyen, qui avait atteint le niveau record de 19,3 % en 1933, est tombé à 9,1 % en 1937 pour remonter à 11,4 % les deux années suivantes. En 1940, il s'établissait en moyenne à 9,2 %.

Le salaire annuel moyen réel des hommes a augmenté de 16 % entre 1930 et 1940, pour se chiffrer à 9 600 $. Les femmes, en revanche, ont subi une baisse de 6 %, leur salaire annuel moyen s'établissant à 4 700 $ en 1940. En raison de cette baisse chez les femmes, le salaire annuel moyen global n'était que de 8 400 $ en 1940, ce qui représentait une hausse de 10 % seulement par rapport à 1930. Il s'agit de la seule décennie où les salaires réels des femmes ont diminué.

Deux facteurs pourraient avoir amené les salaires des hommes et des femmes à subir des variations opposées. Premièrement, la Seconde Guerre mondiale a mis un terme à la croissance normale de la

population active civile, en raison de l'enrôlement des hommes dans les Forces armées[3]. En 1940, le nombre d'hommes salariés n'avait augmenté que de 7 % par rapport à 1930, tandis que le nombre de femmes salariées s'était accru de 33 %. La plupart des femmes sont entrées dans les rangs de la population active pour appuyer l'effort de guerre. Les hommes ont travaillé, en moyenne, le même nombre de semaines en 1940 qu'en 1930, mais les femmes, 13 % de moins. Deuxièmement, il est également possible que les conséquences à long terme de la crise économique des années 30 aient été plus graves chez les femmes salariées que chez leurs homologues masculins, en particulier parce qu'en 1940, bon nombre des hommes qui autrement auraient été en chômage s'étaient déjà enrôlés dans les Forces armées.

Les salaires commencent à augmenter avec l'économie de guerre et d'après-guerre (1940-1950)

La taille de la population active civile a commencé à diminuer avec le début de la Seconde Guerre mondiale, et la demande de travail, elle, a augmenté. En 1940, la population active comptait environ 42 000 personnes de moins qu'en 1939[4]. Par la suite, ce n'est qu'après la guerre, en 1946, que la taille de la population active s'est accrue. La guerre a maintenu l'économie à un niveau élevé, mais sa fin a entraîné un ralentissement temporaire de l'activité économique en 1945 et 1946. Puis, en 1947, l'économie a repris de la vigueur. C'est ce qui explique le très faible taux de chômage enregistré pendant toute la décennie.

Tant les hommes que les femmes ont vu leur salaire augmenter. Entre 1940 et 1950, le salaire annuel moyen des hommes s'est accru de 34 %, pour se chiffrer à 12 800 $, et celui des femmes a augmenté de 56 %, pour s'établir à 7 400 $[5]. La proportion de femmes salariées était relativement faible, de sorte que, même si la hausse du salaire réel de ces femmes a été 1,6 fois supérieure à celle des hommes, cette hausse a eu un effet négligeable sur le salaire annuel moyen réel global, qui s'est accru de 34 % pour passer à 11 200 $ en 1950.

La décennie des gains les plus importants (1950-1960)

La population active a continué d'augmenter entre 1950 et 1960, mais le rythme d'accroissement de l'activité économique d'après-guerre n'a pu être soutenu. Au début des années 50, le taux de chômage était assez faible, mais il a grimpé à 7 % environ à la fin de la décennie.

La Crise et la Seconde Guerre mondiale ont en outre provoqué certains bouleversements dans les structures industrielle et professionnelle. Selon les données du Recensement de 1951, les industries agricoles et les industries liées aux ressources naturelles ont, pour la première fois, vu le nombre de leurs travailleurs diminuer (Ostry, 1967). La plus forte hausse s'est produite chez les employés de bureau. Amorcées après la guerre, les principales répercussions de cette croissance se sont fait sentir chez les femmes. En 1961, 29 % des femmes actives exerçaient un emploi de bureau, comparativement à 19 % en 1921. Chez les travailleurs des industries manufacturières et les usineurs, la proportion d'hommes s'est accrue de 8 points, tandis que celle des femmes a diminué d'autant. La majorité des femmes exerçaient un emploi de bureau ou travaillaient dans le secteur des services.

Ces tendances se sont maintenues après 1961. La proportion des hommes dans les professions liées à l'agriculture a continué de chuter, jusqu'à moins de 6 % de la population active masculine, en 1991. Cependant leur part dans les professions de gestion et d'administration a plus que doublé entre 1961 et 1991, passant à 10 %. Quant à la population active féminine, sa représentation dans les professions de fabri-

cation de produits a continué de baisser au cours du temps pour s'établir à 3 % en 1991, alors que sa proportion parmi les emplois de bureau baissait à 30 % après un sommet de 35 % atteint en 1981. La présence accrue des femmes parmi les professions de gestion et d'administration a suivi celle des hommes, passant d'un faible 1 % en 1961 à près de 8 % de la population active féminine en 1991.

Les salaires des hommes et des femmes se sont accrus considérablement. Les tensions inflationnistes des années de l'après-guerre se sont atténuées pendant les années 50. La demande accumulée pendant les années de guerre avait peut-être été satisfaite à la fin des années 40. L'Indice des prix à la consommation (IPC) n'a progressé que de 6 points environ entre 1950 et 1960. Par conséquent, c'est durant cette décennie que les salaires réels ont enregistré les gains les plus importants. Le salaire annuel moyen de l'ensemble de la population a augmenté de 43 % pour s'établir à 16 000 $ en 1960. Le salaire moyen des hommes a grimpé de 44 %, passant de 12 800 $ en 1950 à près de 18 500 $ en 1960, tandis que celui des femmes s'est accru de 36 %, soit de 7 400 $ à 10 000 $.

Il est possible que la différence d'augmentation des salaires entre les hommes et les femmes ait résulté de deux facteurs. D'une part, le nombre de femmes salariées a progressé de 48 % entre 1950 et 1960, mais la répartition par profession de la population active féminine a très peu évolué pendant ces dix ans. Ainsi, les femmes qui étaient entrées dans les rangs des salariés dans les années 50 ont fort probablement commencé au bas de l'échelle des salaires, dans des emplois généralement peu rémunérateurs, ce qui a fait baisser le salaire moyen de l'ensemble des femmes. D'autre part, si l'augmentation du nombre de salariés a été moins forte chez les hommes (25 %) que chez les femmes, il s'est produit en revanche d'importants changements dans la répartition par profession de la population active masculine. Les hommes ont, en effet, quitté en grand nombre les emplois peu rémunérateurs, surtout dans le secteur agricole, au profit d'emplois mieux rémunérés, principalement des emplois dans les professions libérales et des emplois de techniciens (Ostry, 1967). Il est également possible que les hommes aient accédé à des emplois plus rémunérateurs grâce à la formation reçue et aux études entreprises après leur démobilisation à la fin de la guerre[6].

Plus d'un million de femmes se joignent à la main-d'oeuvre (1960-1970)

Les tendances observées dans les années 50 se sont poursuivies dans les années 60. L'activité économique était soutenue, le taux de croissance annuel réel du PIB se situant à 5 %. La situation de l'emploi était également assez bonne, le taux de chômage fluctuant entre 3,6 % et 7,1 % entre 1960 et 1970. Cette décennie a été «probablement – et sûrement en temps de paix – la plus longue période d'expansion ininterrompue dans l'histoire des cycles économiques au Canada» (Conseil économique du Canada, 1967).

Entre 1920 et 1990, on a également observé de nombreux changements en ce qui concerne le niveau d'instruction des Canadiens. En 1951, plus de la moitié (52 %) de la population âgée de 15 ans et plus avait moins de neuf ans de scolarité (Statistique Canada, 1989). Cette proportion a diminué rapidement à chaque décennie subséquente; en 1991, elle était de 14 % (graphique C). À l'autre extrême, moins de 2 % de l'ensemble des Canadiens possédaient un diplôme universitaire en 1951. Cette proportion a grimpé à 5 % en 1971, puis à 11 % en 1991[7]. Autre changement notable, la répartition selon le sexe des détenteurs de diplômes universitaires n'est plus la même. En 1951, 73 % des diplômés étaient des hommes; en 1991, cette proportion était réduite à 55 %.

Graphique C

Le niveau d'instruction au Canada a continuellement augmenté au cours des ans.

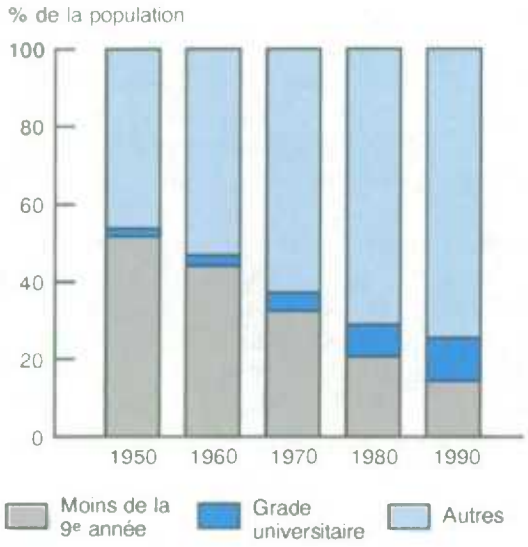

Source : Recensement du Canada

Sur le plan des salaires réels, les gains réalisés durant les années 60 ont été semblables à ceux observés pendant la décennie précédente. Le salaire annuel moyen des hommes a progressé de 42 %, passant de 18 500 $ en 1960 à 26 200 $ en 1970, et celui des femmes s'est accru de 36 %, de 10 000 $ à 13 700 $. L'augmentation globale des salaires moyens enregistrée au cours de cette décennie (37 %) a toutefois été plus faible que celle de la décennie précédente (43 %). Ce ralentissement peut, en partie du moins, avoir été causé par l'arrivée de plus d'un million de femmes sur le marché du travail entre 1960 et 1970.

L'inflation freine l'augmentation des salaires réels (1970-1980)

Parmi les changements qui se sont produits entre 1920 et 1990, celui qui mérite peut-être le plus d'être signalé est l'évolution continue de la répartition par sexe de la main-d'oeuvre salariée (graphique D). Pendant toute cette période, le taux d'accroissement de la population active féminine a dépassé celui de la population active masculine. En 1920, 8 salariés sur 10 étaient des hommes. En 1960, cette proportion était passée à 7 sur 10. Dans les années 60, plus de 2,2 millions de personnes sont venues gonfler les rangs des salariés, et près de la moitié étaient des femmes. De fait, pour la première fois, les femmes représentaient plus du tiers des salariés.

C'est dans les années 70 qu'on a enregistré la plus forte augmentation du nombre de salariés, soit une hausse de 4,2 millions. Chez les femmes, l'augmentation a été encore plus spectaculaire que dans les années 60 : de 2,5 millions de salariées qu'elles étaient en 1970, elles sont passées à 4,9 millions en 1980. En 1990, à peine plus de la moitié (54 %) des salariés étaient des hommes.

Graphique D

Depuis les années 60, le nombre de femmes salariées a augmenté de façon marquée.

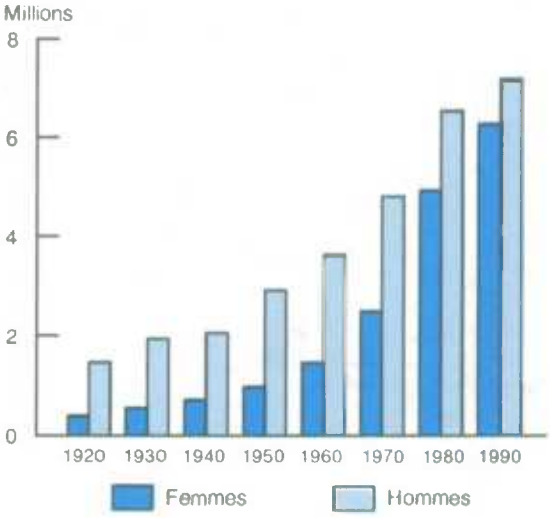

Source : Recensement du Canada

Les années 70 ont également été marquées par une inflation galopante. L'IPC a plus que doublé, passant de 41,0 en 1970 à 88,9 en 1980. En d'autres mots, ce qu'un salarié pouvait acheter avec 1,00 $ en 1970 lui en coûtait 2,17 $ en 1980. Par conséquent, l'augmentation de 135 % qu'ont connue les salaires annuels moyens courants entre 1970 et 1980, quoique la plus forte du siècle, n'a représenté en fait qu'une hausse réelle de moins de 9 % (graphique E).

Entre 1970 et 1980, le salaire annuel moyen réel s'est accru de 14 % chez les hommes, passant de 26 200 $ à 29 900 $, et de 15 % chez les femmes, passant de 13 700 $ à 15 700 $. Bien que les gains des hommes et des femmes aient été fort semblables, l'augmentation globale des salaires réels s'est chiffrée, comme nous l'avons indiqué, à moins de 9 %. Cette observation paradoxale, c'est-à-dire le fait que la variation globale soit inférieure aux variations observées chez les hommes et chez les femmes, s'explique par le changement dans la répartition par sexe de la main-d'oeuvre salariée. La proportion de femmes salariées est passée de 34 % à 43 % entre 1970 et 1980. Comme les femmes, dans l'ensemble, touchaient des salaires plus faibles, leur proportion accrue au sein de la main-d'oeuvre salariée a fait baisser le salaire moyen global.

Stagnation des salaires (1980-1990)

La dernière décennie de la période à l'étude a commencé et s'est terminée par une récession. On a connu dans les années 80 les plus forts taux de chômage depuis la crise des années 30. Le taux de croissance du nombre de salariés est passé de 57 % dans les années 70 à 18 % dans la période 1980-1990.

Graphique E

Le taux de croissance des salaires réels a atteint un sommet dans les années 60 et est en baisse depuis.

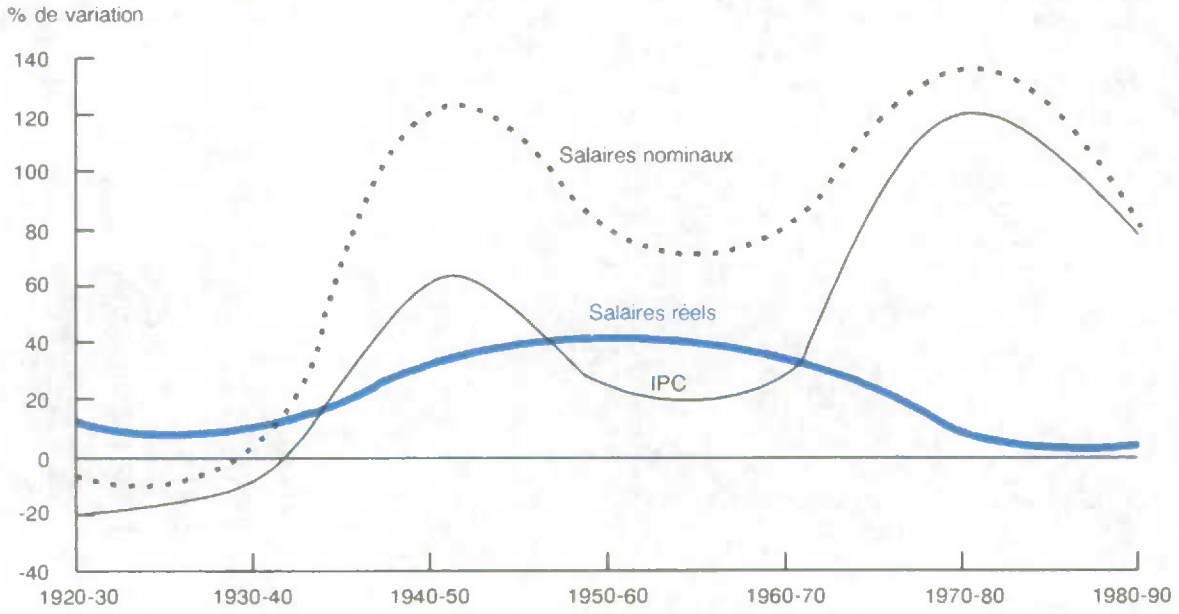

Sources : Recensement du Canada et Indice des prix à la consommation

Des 2 millions de personnes qui se sont ajoutées aux salariés pendant cette décennie, 1,4 million (66 %) étaient des femmes.

Les pressions inflationnistes des années 70 ont persisté dans les années 80. Elles ont commencé à s'atténuer en 1983, mais sont réapparues en 1986. Entre 1980 et 1990, l'IPC a augmenté de 78 %, de sorte que toutes les hausses nominales des salaires ont presque été entièrement neutralisées par l'augmentation des prix. Le salaire moyen réel de l'ensemble de la population ne s'est accru que de 2 % entre 1980 et 1990.

Pour la première fois, les hommes ont vu leur salaire annuel moyen réel chuter passant de 29 900 $ en 1980 à 29 800 $ en 1990. Malgré la forte augmentation du nombre de femmes salariées, le salaire annuel moyen des femmes s'est accru quant à lui de 14 %, pour atteindre 17 900 $ en 1990. Cette hausse peut s'expliquer en partie par l'augmentation de la proportion de femmes qui ont accédé à des emplois plus rémunérateurs parce qu'elles avaient un niveau d'instruction plus élevé et une plus grande expérience de travail. Il semble que la participation continue des femmes au marché du travail ait finalement commencé à porter fruit[8].

Conclusion

Entre 1920 et 1990, le Canada a connu, d'une part, les tourments de la grande crise et de la Seconde Guerre mondiale et, d'autre part, de longues périodes d'expansion économique et de prospérité. Mais le plus important, c'est que les Canadiens ont atteint un niveau de vie élevé et se sont dotés d'un vaste régime de sécurité sociale. Ces progrès tiennent principalement à l'augmentation des salaires réels. Parallèlement, le Canada a subi des mutations profondes qui ont transformé les structures industrielle et professionnelle, la répartition par sexe de la population active et le niveau d'instruction de la population.

En 70 ans, grâce à la hausse des salaires, le pouvoir d'achat des hommes et des femmes salariés a quadruplé (4,0 et 4,4 respectivement). La hausse des salaires annuels moyens a toutefois été plus faible (ils se sont multipliés par 3,6) en raison de l'augmentation phénoménale de la proportion de femmes salariées, qui touchent en général des salaires inférieurs à ceux des hommes.

Le salaire moyen de l'ensemble des femmes est demeuré nettement inférieur à celui des hommes. Le rapport entre le salaire des femmes et celui des hommes a très peu varié pendant la majeure partie de la période observée. Toutefois, selon les données du Recensement de 1991, une amélioration appréciable s'est produite entre 1980 et 1990, où le rapport est passé de 52,6 % à 60,3 %.

Au cours de la première moitié de la période à l'étude, la plupart des familles ne comptaient qu'un soutien, qui était, le plus souvent, le mari. Après la Seconde Guerre mondiale, les deux facteurs qui ont le plus contribué à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens sont d'abord la hausse des salaires individuels, puis l'augmentation rapide du nombre de familles comptant deux soutiens.

C'est principalement grâce à la croissance économique qu'on a vu moins de Canadiens souffrir de la pauvreté dans les années 50 et 60. La hausse des salaires réels est, plus précisément, ce qui a permis aux travailleurs à faible revenu de s'éloigner du seuil de pauvreté (Levy, 1988). L'examen des tendances salariales nous apprend que la hausse des salaires a coïncidé, d'une part, avec l'activité productive nécessaire à la satisfaction de la demande accumulée pendant les années de guerre (et de la Crise) dans les secteurs de l'habitation et des biens durables et, d'autre part, avec l'évolution des caractéristiques démographiques des Canadiens par suite des mariages et du baby-boom. La croissance de la main-d'oeuvre et des compé-

tences des travailleurs ainsi que les changements dans les structures professionnelle et industrielle engendrés par les progrès technologiques ont aussi contribué à la hausse des salaires réels.

Le progrès rapide des salaires réels pendant les 30 années ayant suivi la guerre a créé une attente que cette croissance se poursuivrait automatiquement. Mais, dans les années 80, celle-ci a été sinon interrompue, du moins freinée par des facteurs défavorables : les taux de croissance de la population active n'ont pu être maintenus, les travailleurs ont exigé des augmentations salariales pour faire face à la forte hausse du coût de la vie, ce qui a provoqué une dangereuse spirale des salaires et des prix, le taux de croissance de la productivité du travail a diminué et le fardeau de la dette a augmenté.

En ce début des années 90, déjà de nouveaux facteurs sont apparus qui auront des répercussions sur les salaires. Le retrait des barrières commerciales et la création simultanée de grands blocs commerciaux régionaux en sont deux importants. «Dans le passé, les périodes de croissance économique et de prospérité soutenues ont été presque invariablement accompagnées de fortes augmentations des exportations et des importations» (Conseil économique du Canada, 1964). Cette observation, faite il y a 30 ans par le Conseil économique du Canada dans son *Premier exposé annuel*, est toujours aussi valable aujourd'hui, où nos exportations représentent près de 30 % de notre PIB réel. Cependant, le ralentissement de la croissance de la productivité observé ces 15 dernières années menace notre position concurrentielle.

Le rythme d'accroissement de la population active s'est considérablement modéré comparativement aux années 60 et 70. Une part importante de la population active, soit principalement les femmes et les membres de la génération du baby-boom, bénéficie d'une meilleure formation et d'une plus grande expérience. Le fait que les travailleurs soient plus instruits devrait améliorer à la fois la qualité et la productivité du travail. Ces facteurs laissent entrevoir la possibilité d'une reprise de la croissance des salaires réels, quoique celle-ci ne se produira probablement pas au rythme extraordinaire des années 50 et 60. □

L'auteur tient à remercier Professeure Monica Boyd, de la Florida State University, pour ses précieuses observations et suggestions lors de la révision de cet article.

Notes

[1] Depuis 1971, l'Enquête sur les finances des consommateurs produit des données annuelles sur les salaires annuels des particuliers.

[2] Les données sur les salaires tirées des recensements qui ont eu lieu de 1921 à 1961 se rapportent aux 12 mois ayant précédé le recensement (voir *Sources des données et concepts*).

[3] Le Recensement de 1941 n'a pas tenu compte des membres actifs des Forces armées.

[4] En 1939, les Forces armées canadiennes comptaient 7 945 personnes. Leur effectif est passé à 92 296 en 1940 et à 260 553 en 1941. Il a atteint un sommet en 1945, où il se composait de 761 041 personnes. La démobilisation d'après-guerre a fait passer ce nombre à 47 185 en 1950 (Colombo, 1992).

[5] Le taux d'accroissement du salaire moyen des femmes entre 1940 et 1950 est quelque peu trompeur, étant donné la chute anormale observée entre 1930 et 1940.

[6] On a observé immédiatement après la guerre, une augmentation du nombre d'hommes inscrits dans les universités et les collèges. En 1945, ces établissements avaient décerné des diplômes à 7 200 hommes (Statistique Canada, 1978). En 1950, le nombre de diplômes décernés aux hommes avait plus que doublé, pour s'établir à 14 900.

[7] La répartition de la population qui a entre huit ans de scolarité ou plus et un degré universitaire a aussi changé. Elle est passée d'un peu plus du quart en 1971 à près des deux cinquièmes à avoir fait des études postsecondaires partielles en 1991.

[8] C'est également au cours de cette décennie qu'ont été adoptées d'importantes lois sur l'équité en matière d'emploi.

Bibliographie

CENTRE CANADIEN DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA PRODUCTIVITÉ. «Productivité: la santé des nations», dans *Revue trimestrielle du marché du travail et de la productivité*, Ottawa, hiver/printemps 1991.

COLOMBO, J.R., ed. *The Canadian global almanac 1993: a book of facts*, Toronto: Macmillan Canada, 1992.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA. *Agir ensemble : productivité, innovation et commerce*, 1992, Ottawa.

---. *Décennie de transitions*, Vingt-septième exposé annuel, 1990, Ottawa.

---. *L'économie canadienne des années 1960 aux années 1970*, Quatrième exposé annuel, 1967, Ottawa.

---. *Economic goals for Canada to 1970*, First Annual Review, 1964, Ottawa.

GALARNEAU, D. et C. DUMAS. «À propos de la productivité», dans *L'emploi et revenu en perspective*, Ottawa, Statistique Canada, printemps 1993, catalogue 75-001F, trimestriel, p. 44-54.

GOWER, D. «Une note sur le chômage au Canada depuis 1921», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa, Statistique Canada, automne 1992, catalogue 75-001F, trimestriel, p. 32-35.

LEVY, F. *Dollars and dreams: the changing American income distribution*, New York, W.W. Norton & Company, 1988.

OSTRY, S. *The occupational composition of the Canadian labour force*, 1961 Census Monograph, Ottawa, Statistique Canada, 1967.

PODOLUK, J. *Incomes of Canadians*, 1961 Census Monograph, Ottawa, Statistique Canada, 1968.

STATISTIQUE CANADA. *Profil du revenu des particuliers*, Recensement du Canada de 1991, Dimension, catalogue 94-315, Ottawa, 1993. [1993a]

---. *Tendances au niveau de revenu, 1970-1990*, Recensement du Canada de 1991, Dimension, catalogue 94-310, Ottawa, 1993. [1993b]

---. *Comptes nationaux des revenus et dépenses, estimations annuelles 1980-1991*, annuel, Ottawa, août 1992, catalogue 13-201. [1992a]

---. *Mesures globales de productivité, 1990-1991*, annuel, Ottawa, juillet 1992, catalogue 15-204F. [1992b]

---. *Guide d'utilisation des données de l'Enquête sur la population active*, Ottawa, mars 1992, catalogue 71-528. [1992c]

---. *Scolarité et principal domaine d'études*, Le Pays, Ottawa, mars 1989, catalogue 93-110.

---. *Tendances au niveau de l'industrie, 1951-1986*, Recensement du Canada de 1986, Dimension, Ottawa, novembre 1988, catalogue 93-152. [1988a]

---. *Tendances au niveau de la profession, 1961-1986*, Recensement du Canada de 1986, Dimension, Ottawa, novembre 1988, catalogue 93-151. [1988b]

---. *Comptes nationaux des revenus et dépenses, estimations annuelles*, Hors série, Ottawa, juin 1988, catalogue 13-531. [1988c]

---. *Population : tableaux chronologiques de données sur l'éducation, 1971, 1976 et 1981*, Recensement du Canada de 1981, Hors série, Ottawa, juin 1984, catalogue 13-579. [1984a]

---. *Population : répartition du revenu de l'emploi*, Volume 1, Série nationale, Ottawa, février 1984, catalogue 92-929. [1984b]

---. *Recueil de statistiques chronologiques de l'éducation - de la naissance de la confédération à 1975*, Hors série, Ottawa, mai 1978, catalogue 81-568.

---. *Rémunération, Canada, provinces et divisions de recensement*, Recensement du Canada de 1971, vol. III, partie 1, Ottawa, juin 1975, catalogue 94-713.

---. *Salariés : gain et emploi*, Recensement du Canada de 1961, vol.III, partie 3, Ottawa, juin 1965.

---. *Main-d'oeuvre : gain et emploi des salariés*, Recensement du Canada de 1951, vol.V, Ottawa, avril 1953.

---. *Gain, emploi et chômage des employés à gages*, Recensement du Canada de 1941, vol.VI, Ottawa, octobre 1946.

---. *Gain, habitations, familles et divers*, Recensement du Canada de 1931, vol.V, Ottawa, décembre 1935.

---. *Habitations, ménages, familles, tenure, loyer, orphelinage, employés à gages*, Recensement du Canada de 1921, vol.III, Ottawa, février 1927.

---. *Les salariés et gages par occupation*, Recensement et Statistiques - Bulletin 1, Ottawa, 1907.

THUROW, L. *Toward a high-wage, high-productivity service sector*, Economic Policy Institute, Washington, 1989.

La renaissance du travail autonome

Susan Crompton

Avant l'ère économique de la grande industrie, c'est-à-dire avant l'apparition du travail à la chaîne et de l'organisation très structurée du travail, une minorité importante de Canadiens étaient des travailleurs autonomes. En 1931, 26 % des travailleurs, soit plus d'un million, étaient des indépendants. En 1951, le taux de travail autonome avait baissé à 20 % et en 1971, à seulement 10 % ou 800 000 travailleurs. Ainsi, pendant cette période de 40 ans, le nombre de travailleurs autonomes a régressé de 21 % tandis que la main-d'oeuvre salariée augmentait de 194 % (graphique A)[1].

La raison pour laquelle le Canada avait autrefois un fort effectif de travailleurs autonomes est que le secteur de l'agriculture, longtemps le premier employeur du pays, a toujours été caractérisé par un pourcentage important d'indépendants. Ainsi, la baisse de l'emploi dans le secteur agricole a marqué un très net recul de la proportion d'indépendants dans l'emploi global. En 1931, 29 % des travailleurs canadiens étaient des travailleurs agricoles et plus de la moitié de ces derniers (57 %) travaillaient à leur compte, proportion bien supérieure à celle de tout autre grand groupe de professions[2]. En 1971, même si 65 % des travailleurs agricoles étaient des indépendants, ce secteur ne représentait plus qu'une proportion légèrement supérieure à 4 % de la main-d'oeuvre totale[3].

Tout comme l'agriculture, l'industrie de la pêche ne représente qu'une petite fraction de l'emploi global, mais elle comporte une proportion exceptionnellement élevée d'indépendants. Vu que ces deux industries représentaient en 1991 près des deux tiers

Susan Crompton est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec elle au (613) 951-0178.

Graphique A

Le travail autonome a chuté tout comme l'agriculture mais s'est stabilisé lorsque les services ont pris de l'importance.

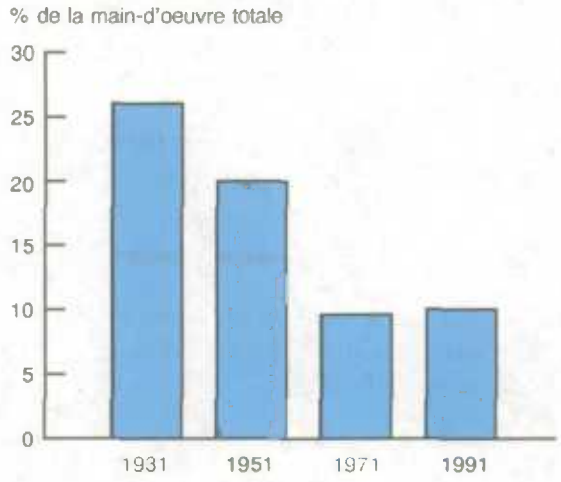

Source : Recensement du Canada

de l'emploi du secteur primaire et que souvent les industries primaires forment une catégorie à part et sont étudiées séparément dans les analyses du marché du travail, cet article n'examine que les industries non primaires[4].

Le travail autonome dans les années 70 et 80

Bien que la proportion de Canadiens travaillant à leur compte soit beaucoup plus faible de nos jours qu'autrefois – situation normale dans une économie de production de masse – le travail autonome semble renaître. Sa croissance est d'ailleurs assez spectaculaire. Entre 1971 et 1991, le nombre de travailleurs autonomes des secteurs non primaires s'est accru de 105 %, passant de 540 000 à 1,1 million, et la part représentée par ces travailleurs dans l'effectif de ces secteurs est passée de 7,0 % à 8,4 % (voir *Définitions*)[5]. Pendant cette période, le nombre de travailleurs salariés s'est accru de 70 % seulement. Même pendant la période de faible croissance de l'emploi des années 1981-1991, le nombre d'indépendants a progressé deux fois plus rapidement que celui des salariés (40 % contre 18 %).

Tendances récentes du travail autonome

La technique d'«analyse des mouvements» permet de dégager deux composantes de la croissance de la proportion d'indépendants dans l'emploi global. La première composante est l'effet de la croissance de l'emploi dans les industries où, traditionnellement, la proportion d'indépendants est toujours supérieure à celle des autres industries. En d'autres mots, si dans les industries qui ont un taux de travail autonome supérieur à la moyenne, la croissance de l'emploi était plus forte que dans l'ensemble des industries, on observerait alors une augmentation du pourcentage d'indépendants dans l'ensemble des industries, même si la proportion d'indépendants dans chacune des industries est restée la même. Cette composante mesure l'emploi selon l'industrie et ne permet pas, comme tel, de conclure à une tendance à la hausse du travail autonome.

Définitions

Travailleurs, main-d'oeuvre – Correspond à la «population active expérimentée» dans les publications du recensement. Cette catégorie comprend les personnes qui étaient occupées ou qui, étant en chômage la semaine précédant le jour du recensement, avaient travaillé durant une période quelconque depuis le 1er janvier de l'année précédant le recensement. Cette catégorie exclut donc les personnes n'ayant jamais travaillé et les actifs ayant travaillé pour la dernière fois avant le 1er janvier de l'année précédant le recensement. La population active expérimentée comprend généralement les travailleurs familiaux non rémunérés dans l'univers. Toutefois, dans cet article, nous n'avons pas tenu compte des personnes n'ayant pas une activité rémunérée.

Industrie ou secteur d'activité – Il s'agit de l'industrie selon la Classification des activités économiques de 1970 (CAÉ). Si le répondant était en chômage durant la semaine précédant le jour du recensement mais avait travaillé à un moment quelconque depuis le 1er janvier de l'année précédant le recensement, on inscrivait l'industrie dans laquelle il avait travaillé pour la dernière fois. Dans le cas d'une personne occupant deux emplois ou plus, on inscrivait l'industrie dans laquelle cette dernière occupait l'emploi dans lequel elle avait travaillé le plus d'heures.

Salariés – Travailleurs qui touchent un salaire ou un traitement.

Travailleurs autonomes ou indépendants – Personnes dont l'activité consistait surtout en un travail indépendant. Entrent dans cette catégorie : les personnes qui exploitaient une entreprise ou exerçaient une profession, seules ou avec des associés; les exploitants agricoles; les personnes qui exploitaient une concession de vente et de distribution directe, par exemple de produits de beauté; les personnes faisant de la pêche avec du matériel qui leur appartenait en propre ou en copropriété. Un indépendant pouvait avoir des employés ou pas et son entreprise pouvait être constituée en société ou pas.

Revenu – Tous les chiffres sur le revenu sont exprimés en dollars constants de 1990 et portent sur le revenu gagné pendant l'année civile précédant le recensement.

Revenu total moyen – Revenu moyen de toutes sources, positif ou négatif, déclaré par les répondants, c'est-à-dire revenu d'emploi, paiements de transfert, intérêts et dividendes, etc. Le revenu d'emploi peut être (ou ne pas être) lié à l'emploi détenu par le répondant au moment du recensement.

La seconde composante est la croissance du travail autonome à l'intérieur des différentes industries. Cette composante mesure l'ampleur de la croissance du travail autonome dans une industrie donnée. (Une troisième composante mesure l'interaction des deux premières, mais elle est en général peu importante[6].)

L'analyse des mouvements pour la période 1971 à 1991 montre que la croissance du travail autonome dans les industries non primaires a été attribuable surtout à la croissance de l'emploi, c'est-à-dire à la première composante de changement. Toutefois, cette conclusion cache le fait qu'il y a eu deux phases de développement très distinctes au cours des deux décennies considérées. Entre 1971 et 1981, il y a eu un très faible accroissement de la proportion de l'ensemble des indépendants que l'on peut attribuer à la progression du niveau de l'emploi. De 1981 à 1991, près de 60 % de la hausse du pourcentage d'indépendants a été engendrée par l'augmentation de la proportion d'indépendants à l'intérieur des différentes industries (tableau 1).

Raisons de choisir le travail autonome

Les raisons qui incitent les gens à s'établir à leur compte sont aussi variées et aussi complexes que peut l'être le profil des entrepreneurs eux-mêmes. Vu cette diversité, il est difficile de faire des généralisations quant aux motifs de cette décision. Le passage d'une économie productrice de biens à une économie de services (passage accompagné d'une transformation des pratiques commerciales et des technologies), l'accroissement du niveau d'instruction, la nature du travail, les encouragements de l'État et les stimulants fiscaux, la demande du marché, la présence d'un conjoint qui travaille, le désir d'être son propre patron, voilà autant de raisons qui peuvent motiver ce choix.

Tableau 1
Travail autonome selon l'industrie

	Nombre de travailleurs autonomes			Taux de travail autonome		
	1971	1981	1991	1971	1981	1991
					%	
Industries non primaires	539 705	794 850	1 109 200	7,0	7,1	8,4
IFPI*	**355 435**	**585 855**	**817 460**	**12,4**	**13,1**	**14,4**
Bâtiment et travaux publics	78 435	136 920	175 940	14,6	18,3	19,9
Entrepreneurs généraux	19 420	38 000	55 370	7,4	12,3	16,4
Entrepreneurs spécialisés	59 015	98 920	120 570	21,7	22,4	22,0
Transports	29 965	44 315	56 670	7,4	8,3	9,7
Commerce	143 650	214 320	236 970	11,5	11,0	10,2
Commerce de gros	24 920	41 180	49 460	7,2	7,4	8,4
Commerce de détail	118 735	173 135	187 515	13,2	12,5	10,9
Agences d'assurances et affaires immobilières	11 280	18 720	27 390	11,1	9,3	11,4
Services socio-culturels commerciaux et personnels**	92 105	171 580	320 490	16,0	16,4	19,7
Divertissements et loisirs	7 290	15 610	26 370	9,8	11,5	13,3
Services fournis aux entreprises	34 840	80 855	163 850	16,8	16,8	20,1
Services personnels	35 365	37 605	73 220	20,0	20,6	25,6
Services divers	14 610	37 510	57 050	12,5	15,0	17,4
Autres industries non primaires	184 270	208 995	291 740	3,8	3,1	3,9

Source : Recensement du Canada

* *Voir* Industries à fort pourcentage d'indépendants.

** *Exclut l'enseignement et services connexes, les services médicaux et sociaux, les organisations cultuelles, l'hébergement et la restauration.*

Plusieurs hypothèses sont ordinairement considérées à propos des facteurs qui expliquent la présence du travail autonome. Selon certaines de ces hypothèses, le travail autonome augmenterait pour les raisons suivantes : 1) la restructuration de l'activité économique favorise la production de services et, comme cette production nécessite moins de capital que de compétences et de connaissances, le travail autonome offre de plus en plus de possibilités à un nombre de plus en plus grand de travailleurs; 2) le vieillissement et la hausse des niveaux d'instruction de la main-d'oeuvre se traduisent par un accroissement de la proportion de travailleurs qualifiés et expérimentés prêts à courir le risque du travail autonome; et 3) en période économique difficile, les gens n'ont plus d'autre choix que le travail autonome.

En théorie économique, les hypothèses sont influencées par les conditions et les tendances qui prévalent au moment où elles sont formulées, de sorte qu'une hypothèse peut expliquer mieux qu'une autre les phénomènes observés durant une période donnée. Les résultats de l'analyse des mouvements semblent favoriser l'hypothèse de la restructuration industrielle et celle du vieillissement et de l'accroissement du niveau d'instruction pour l'ensemble de la période étudiée – 1971-1991 – tandis que la thèse des difficultés économiques pourrait être plausible pour la deuxième moitié de cette période. La transition d'une économie productrice de biens à une économie de services et l'amélioration du niveau d'instruction étaient deux phénomènes déjà présents en 1971; on peut donc raisonnablement penser que c'est en grande partie la croissance globale de l'emploi qui déterminait la progression du travail autonome. Il est également possible qu'entre 1981 et 1991 ce soit principalement l'accroissement de la proportion d'indépendants à l'intérieur des industries qui ait déterminé la progression du travail autonome, étant donné la gravité de la récession de 1981-1982 et l'accélération des changements dans les pratiques commerciales[7]. Parmi celles-ci, notons la sous-traitance, l'embauche de personnel temporaire, les services de consultation et les services spéciaux dans le domaine du droit, de la finance et de la gestion.

C'est à l'aide de ces hypothèses que nous avons établi un profil sommaire des indépendants. Dans cet article, nous avons utilisé des données du recensement pour étudier les travailleurs des industries non primaires où la proportion d'indépendants a constamment été supérieure à la moyenne entre 1971 et 1991. Plus de la moitié de ces industries ont eu des taux de croissance du travail indépendant supérieurs au taux de croissance moyen dans les industries non primaires. Nous donnons également un aperçu de la situation des travailleuses autonomes en 1991.

Industries à fort pourcentage d'indépendants (IFPI), 1971-1991

La quasi-totalité des industries qui avaient un pourcentage d'indépendants supérieur à la moyenne appartenaient au secteur des services. Fait peut-être plus important, les industries qui avaient les plus fortes proportions d'indépendants en 1991 étaient essentiellement les mêmes qu'en 1971 : bâtiment et travaux publics, commerce, agences d'assurances et affaires immobilières, transports, services fournis aux entreprises et services personnels. (Pour la liste des groupes et la description du critère de sélection, voir *Industries à fort pourcentage d'indépendants.)*

Le taux de travail autonome dans l'ensemble des industries IFPI était très élevé – 12,4 % en 1971 et 14,4 % en 1991. (Les pourcentages correspondants dans l'ensemble des industries non primaires étaient respectivement de 7,0 % et de 8,4 %.) L'analyse des mouvements pour les IFPI montre que c'est la progression du travail autonome à l'intérieur de ces différentes

Industries à fort pourcentage d'indépendants

Nous avions d'abord défini l'industrie à fort pourcentage d'indépendants (IFPI) comme étant une industrie dans laquelle la proportion d'indépendants était supérieure à la moyenne enregistrée pour l'ensemble des industries non primaires au cours d'une année de recensement. La plupart des IFPI restaient les mêmes d'une année de recensement à l'autre, à l'exception d'une ou deux qui entraient dans le groupe ou en sortaient. Nous avons donc modifié la définition de manière que seules soient des IFPI les industries qui avaient un pourcentage d'indépendants supérieur à la moyenne chacune des années de recensement (1971, 1981, 1991) et qui comptaient plus de 5 000 indépendants en 1971. (Ce critère excluait le secteur du meuble et des articles d'ameublement, qui comptait moins de 4 000 indépendants en 1971.) Voici les IFPI retenues :

Bâtiment et travaux publics (division)
- Entrepreneurs généraux (groupe)
- Entrepreneurs spécialisés (groupe)

Transports (groupe)

Commerce (division)
- Commerce de gros (groupe)
- Commerce de détail (groupe)

Agences d'assurances et affaires immobilières (groupe)

Sous-groupe compris dans les IFPI provenant de la division Services socio-culturels, commerciaux et personnels
- Divertissements et loisirs (groupe)
- Services fournis aux entreprises (groupe)
- Services personnels (groupe)
- Services divers (groupe)

La croissance du travail autonome n'a pas été retenue comme critère de sélection des IFPI parce que cela aurait pu être trompeur : par exemple, dans une industrie donnée, le pourcentage d'accroissement du travail autonome pourrait être de 100 % si le nombre d'indépendants passait de deux à quatre. Il convient cependant de souligner que de 1971 à 1991 la croissance du travail autonome a été supérieure à la moyenne dans six des dix IFPI, l'effectif des indépendants y ayant plus que doublé.

industries qui a été le principal moteur de l'augmentation totale du travail autonome, puisqu'elle représente 72 % de l'augmentation pour la période[8].

Restructuration industrielle

Les bouleversements qui se sont produits depuis les années 70 ont sans doute beaucoup profité aux IFPI. Par exemple, dans le groupe des services fournis aux entreprises, les travailleurs autonomes ont prospéré grâce à l'apparition de nouvelles pratiques commerciales, de même qu'en raison du besoin de services de soutien technique et d'entretien engendré par la mise en marché de nouveaux équipements de bureau tels que les micro-ordinateurs et les systèmes de télécommunications (qui ont eux-mêmes facilité la prestation de tous les services fournis aux entreprises). Parallèlement, l'arrivée des femmes sur le marché du travail a provoqué un accroissement de la demande d'un grand nombre de services personnels plus susceptibles d'être offerts par des indépendants, par exemple des services de garderie, d'entretien de maison (graphique B).

Quoique le niveau de l'emploi ait augmenté dans l'ensemble des IFPI, il y a eu des hausses et des baisses dans certaines d'entre elles. Huit des dix IFPI ont vu leur part de l'emploi augmenter, leur effectif ayant grossi plus rapidement que l'emploi global. Mais deux IFPI, celle des entrepreneurs généraux et celle des transports, ont vu leur part diminuer. Néanmoins, la proportion d'indépendants s'est accrue dans toutes les IFPI, sauf dans le commerce de détail.

Ces données semblent soutenir l'hypothèse selon laquelle la restructuration industrielle influe sur le taux de travail autonome. Il a diminué lors du passage d'une économie agricole à une économie productrice de biens, puis il a remonté quand l'économie a connu une nouvelle orientation, cette fois vers les services.

Âge et instruction : caractéristiques importantes des indépendants

De façon générale, les travailleurs autonomes étaient plus âgés que les salariés : en 1971 et en 1991, la proportion d'indépendants qui avaient 45 ans ou plus était respectivement de 50 % et près de 41 %, comparativement à 30 % et à 25 % pour les

Graphique B

La croissance du travail autonome a généralement dépassé celle du travail rémunéré.

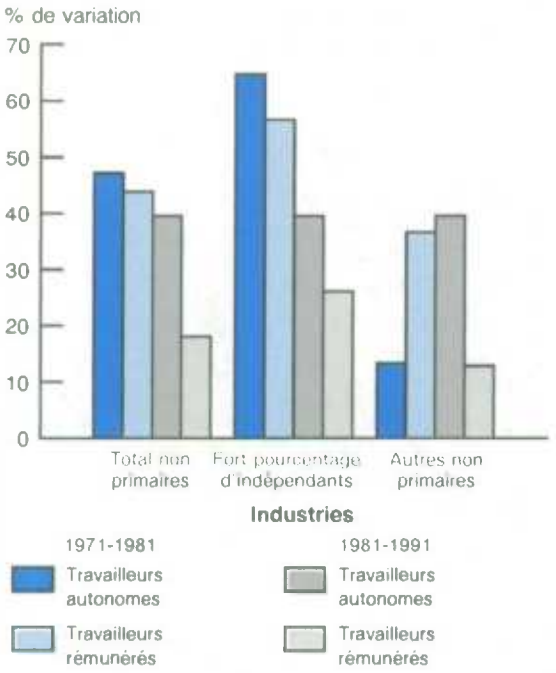

Source : Recensement du Canada

salariés[9]. La même observation vaut pour les IFPI : les indépendants y sont également plus âgés que les salariés, quoique la différence d'âge y soit un peu moins marquée que dans les autres industries non primaires. Il y a une seule IFPI où plus de la moitié de l'effectif avait franchi le milieu de la quarantaine : il s'agit de l'industrie des agences d'assurances et des affaires immobilières, où l'expérience et la réputation ont plus d'importance qu'ailleurs pour l'établissement d'une clientèle stable.

Ces données vont dans le sens de l'opinion populaire selon laquelle les travailleurs, vers le milieu de la quarantaine, ont en général accumulé les connaissances et acquis le capital ou la stabilité financière voulus pour s'établir à leur compte. En outre, un salarié de plus de 40 ans qui perd son emploi peut avoir beaucoup plus de mal qu'un plus jeune à trouver un autre emploi salarié.

Ces observations sur l'âge et l'expérience donnent naturellement à penser que le niveau d'instruction plus élevé de la main-d'oeuvre a pu contribuer à la croissance du travail autonome. En 1971, les indépendants étaient plus susceptibles que les salariés d'avoir un niveau inférieur à la 9e année (34 % et 24 % respectivement) ou de posséder un grade universitaire (10 %, contre 7 %). En 1981, il y avait proportionnellement moins d'indépendants peu instruits et proportionnellement plus d'indépendants plus instruits. Cette tendance, plus accentuée en 1991, peut tenir en partie à l'évolution de la structure par âge des indépendants, puisque de façon générale les travailleurs les plus vieux ont moins d'années d'études que les plus jeunes (graphique C).

Parmi les IFPI, ce sont les travailleurs du bâtiment et travaux publics et ceux des transports qui ont gagné le plus de terrain au chapitre du niveau d'instruction. De 1971 à 1991, la proportion de travailleurs autonomes qui avaient fait certaines études postsecondaires a plus que doublé dans le bâtiment et travaux publics et triplé dans les transports. (Des gains semblables, quoique moins marqués, ont été observés pour les salariés de ces deux industries.)

On a également observé une forte progression du niveau d'instruction dans les IFPI de la division des services socio-culturels, commerciaux et personnels où la proportion de ceux ayant au moins certaines études postsecondaires est passée de 45 % à 72 %. Cette division regroupe des services forts différents et le niveau de la main-d'oeuvre recherché est très variable, de très spécialisé à non spécialisé. Et pourtant, en 1971, la proportion des travailleurs de cette division qui avaient fait certaines études

Graphique C

Le niveau d'instruction a tendance à se concentrer davantage parmi les travailleurs autonomes dans les IFPI.

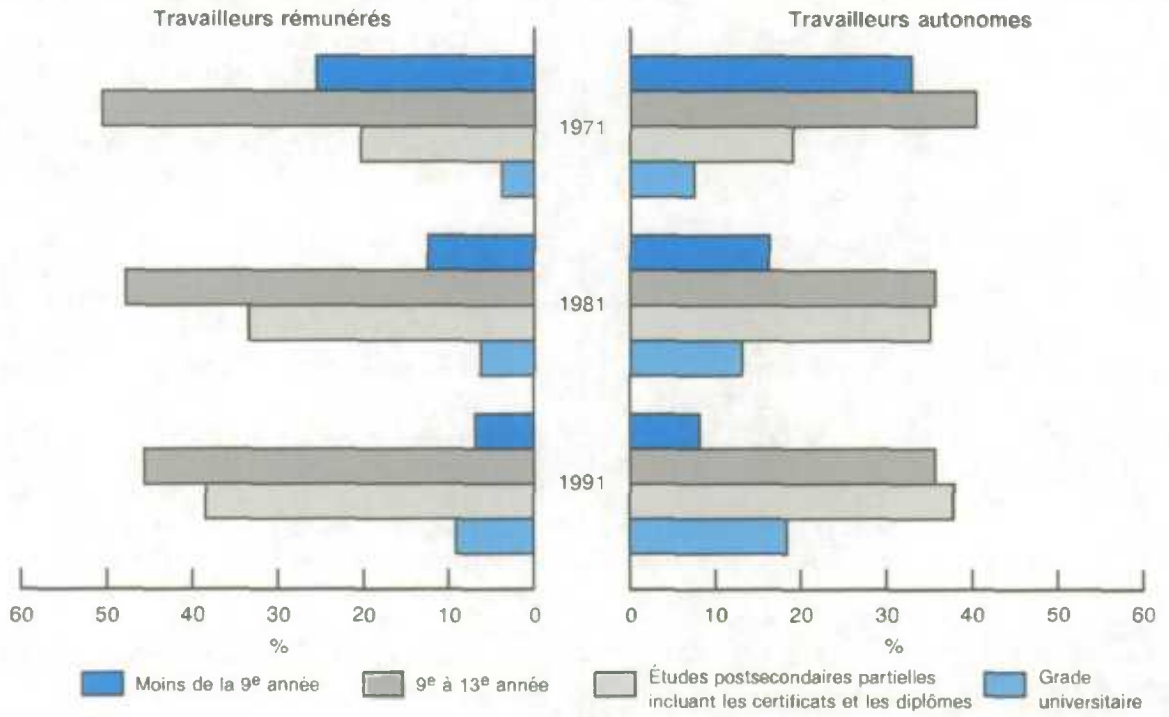

Source : Recensement du Canada

postsecondaires était très supérieure à celle observée chez les indépendants des IFPI. Ce fort pourcentage de travailleurs instruits en 1971 était presque entièrement attribuable à l'industrie des services fournis aux entreprises où 75 % des indépendants avaient fait certaines études postsecondaires ou des études universitaires[10]. Mais, en 1991, la proportion de travailleurs ayant ce niveau d'instruction dans les trois autres IFPI de la division avait doublé.

Le travail autonome à temps plein, toute l'année a chuté dans les IFPI

Les indépendants étaient plus susceptibles que les salariés de travailler à temps plein, toute l'année (c'est-à-dire au moins 30 heures par semaine et 49 à 52 semaines par an). En 1971, 62 % des indépendants et 54 % des salariés des industries non primaires ont travaillé au moins 30 heures par semaine, toute l'année. Ces proportions avaient diminué en 1981, mais en 1991, elles étaient revenues aux valeurs de départ.

En 1971 et 1981, la proportion d'indépendants ayant travaillé à temps plein, toute l'année était plus élevée dans les IFPI que dans les autres industries non primaires, mais en 1991, les pourcentages étaient semblables dans les deux groupes. Il y a eu hausse de la proportion de personnes travaillant à temps plein, toute l'année, dans deux IFPI, le bâtiment et travaux publics et les transports. Alors que dans l'industrie des transports, la proportion a atteint la moyenne des IFPI (61 %) en 1991, celle dans

le bâtiment et travaux publics est demeurée inférieure à cette moyenne, sans doute à cause du caractère saisonnier de cette industrie.

Suivant l'hypothèse où l'augmentation du travail autonome découle d'une conjoncture économique difficile, l'effectif des indépendants grossit quand les emplois sont rares, les salaires bas et le taux de chômage élevé; autrement dit, faute d'emplois salariés, les gens s'établissent à leur compte. Cette hypothèse ne peut pas être vérifiée à partir des données du recensement. Et il serait difficile de le faire même à l'aide de données longitudinales en raison de la nature de la plupart des séries de données. Notons seulement qu'intuitivement cette hypothèse paraît raisonnable et que certaines observations la rendent vraisemblable.

Revenu des travailleurs autonomes

Baisse du revenu total durant les années 80[11]

Tous les avantages que procurent la maturité, l'instruction et les compétences, sans parler des circonstances favorables, des stimulants offerts par l'État et du travail acharné, tout cela est inutile si le travailleur autonome ne peut pas gagner sa vie convenablement. Qu'il s'agisse de personnes quittant une situation stable pour s'établir à leur compte ou de personnes obligées par les circonstances à faire ce qu'elles peuvent pour gagner leur vie – la plupart d'entre elles doivent espérer gagner plus d'argent en étant leur propre patron qu'en étant un simple employé. Et certaines peuvent y parvenir. En 1990, le revenu total moyen des indépendants des industries non primaires qui exploitaient une entreprise non constituée en société était d'environ 14 % supérieur à celui des salariés et d'environ 34 % supérieur à celui des indépendants de ces industries qui exploitaient une entreprise constituée en société. Dans les IFPI, les indépendants exploitant une entreprise non constituée en société avaient en moyenne un revenu de 9 % supérieur à celui des travailleurs salariés, tandis que les indépendants exploitant une entreprise constituée en société avaient en moyenne un revenu de 40 % supérieur. (Toutes les données sur le revenu sont exprimées en dollars constants de 1990 et ne concernent que les personnes travaillant à temps plein, toute l'année. Voir aussi *Lacunes des données sur le revenu* pour l'information au sujet des différences entre les façons de déclarer les revenus des propriétaires d'entreprise non constituée en société et ceux ayant des entreprises constituées en société.)

Revenus dans les IFPI

Quoique le revenu total des indépendants fut supérieur à celui des salariés, ces derniers ont vu le leur augmenter de façon importante durant la période de 1970 à 1990 (12 %). Cela ne fut pas le cas pour les indépendants. Les gains réalisés par les exploitants d'entreprise non constituée en société ont été très faibles (seulement 2 %) alors que les individus gérant des firmes constituées en société n'en ont connu aucun (chute de près de 5 %).

Entreprises non constituées en société

Même si les travailleurs autonomes ayant des entreprises non constituées en société ont vu leur revenu total monter d'un faible 2 % entre 1970 et 1990, toutes les industries IFPI ont enregistré des pertes sauf l'industrie des transports. Les travailleurs autonomes de cette dernière ont en effet réalisé un gain de 8 % de leur revenu réel, passant de 30 600 $ en 1970 à 33 100 $ en 1990.

La plus forte baisse de revenu total a été enregistrée dans les services fournis aux entreprises, une chute de 18 % entre 1970 et 1990. La grande part de cette baisse a eu lieu entre 1970 et 1980 alors que le nombre d'exploitants d'entreprise non constituée en société de cette industrie, travaillant à temps plein, toute l'année grimpait de 89 %.

Étant donné que plusieurs des «vieux routiers» dans ce domaine ont dû profiter d'augmentation de leur revenu durant cette période, la baisse dans la moyenne de l'industrie était sans doute liée au poids assez lourd des nouveaux venus. (L'augmentation de 39 % des nouveaux venus travaillant à temps plein, toute l'année explique sans doute, en partie, la baisse de revenu des autres IFPI entre 1980 et 1990.)

Il est assez facile de comprendre pourquoi l'industrie des services fournis aux entreprises a attiré autant de nouveaux venus. Au cours des trois années de recensement, les travailleurs autonomes de cette industrie ont déclaré des revenus totaux près de deux fois plus élevés que ceux des autres IFPI.

Entreprises constituées en société

Entre 1970 et 1990, les propriétaires d'entreprise constituée en société ont enregistré une perte globale de leur revenu réel de 4,6 %, alors que les revenus totaux ont chuté dans huit des dix IFPI. C'est dans le commerce de gros que la baisse fut la plus forte (-12 %) lorsque le déclin déjà amorcé durant les années 70 s'est accéléré au cours des années 80. La seule industrie ayant connu un gain réel (à part la hausse modeste dans l'industrie des transports) fut celle des agences d'assurances et affaires immobilières où le revenu total réel moyen a augmenté de plus de 9 %, de 57 600 $ en 1970 à 63 000 $ en 1990 (tableau 2).

Les femmes et le travail autonome

Le nombre de femmes qui sont des travailleuses autonomes dans les industries non primaires a progressé de près de 265 % en 20 ans, leur nombre étant passé d'un peu moins de 89 000 à plus de 323 000. Chez leurs homologues masculins, l'augmentation a été moins spectaculaire : de 74 %, ou de 451 000

Lacunes des données sur le revenu

Dans cet article, nous nous sommes fondés sur le revenu total moyen pour évaluer la situation financière des indépendants. Le revenu total moyen est le revenu de toutes sources et comprend le revenu net d'un travail indépendant, les salaires et traitements, les intérêts et dividendes, etc. Plusieurs raisons nous ont amenés à procéder de cette façon, la plus importante étant qu'il y a entre les indépendants des différences dans la manière de déclarer leur revenu d'emploi au fisc. Les indépendants qui exploitent une entreprise non constituée en société déduisent de leur revenu les frais engagés pour l'exploitation de leur entreprise commerciale, de leur cabinet ou de leur entreprise non agricole. Par exemple, s'ils ont un bureau à la maison, ils vont déduire les dépenses relatives à celui-ci; s'ils utilisent leurs voitures pour leurs affaires, ils vont déduire une partie des frais d'automobile et, s'ils ont des employés, ils vont déduire les salaires de ces derniers, etc. Quant aux indépendants qui exploitent une entreprise constituée en société, leur revenu d'emploi peut prendre la forme d'un salaire de base, auquel peuvent s'ajouter des dividendes versés par l'entreprise. Comme les données du recensement ne permettent pas de séparer les dividendes des autres revenus de placements, il n'est pas possible de déterminer le montant du revenu d'emploi des indépendants qui exploitent une entreprise constituée en société. Les deux groupes d'indépendants peuvent donc sous-déclarer leur revenu d'emploi réel.

Par ailleurs, il y a un certain classement qui s'opère ici de lui-même. La situation d'un indépendant qui exploite une entreprise constituée en société est un peu plus compliquée que celle d'un indépendant qui exploite une entreprise non constituée, et les indépendants qui sont en mesure de constituer leur entreprise en société ne le font en général qu'à partir du moment où l'entreprise produit un certain revenu brut. Par conséquent, les indépendants qui exploitent une entreprise constituée en société ont presque par définition un revenu supérieur à celui des indépendants qui exploitent une entreprise non constituée.

Il y a d'autres raisons pour lesquelles il convient d'interpréter les données avec prudence. La composition professionnelle peut varier énormément d'une industrie à l'autre, et une industrie qui comprend des professions bien rémunérées dans une proportion supérieure à la moyenne aura un revenu moyen supérieur à la moyenne. (La composition professionnelle peut également beaucoup varier d'une firme à l'autre dans une même industrie.) En outre, le revenu moyen d'une industrie peut être influencé par l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux entrants, dont les revenus (vraisemblablement) peu élevés font baisser la moyenne de l'industrie. Enfin, une moyenne de revenu ne permet pas de déceler les écarts de revenu qu'il pourrait y avoir entre des personnes travaillant à temps plein toute l'année, par exemple entre celles qui facturent de 50 à 60 heures de travail par semaine et celles qui ne facturent que 35 heures par semaine.

Tableau 2
Revenu total moyen des travailleurs autonomes selon le statut légal de l'entreprise et l'industrie

	Constituée en société				Non constituée en société			
	Temps plein, toute l'année			Variation	Temps plein, toute l'année			Variation
	1970	1980	1990	1970-1990	1970	1980	1990	1970-1990
	$ de 1990			%	$ de 1990			%
Industries non primaires	49 200	48 400	46 800	-4,9	37 200	40 000	39 700	6,7
IFPI	**48 700**	**48 000**	**46 500**	**-4,6**	**35 500**	**36 900**	**36 200**	**1,9**
Bâtiment et travaux publics	54 600	49 000	49 500	-9,4	36 200	34 600	33 700	-6,7
Entrepreneurs généraux	63 700	53 200	59 600	-6,4	41 000	36 800	35 300	-13,8
Entrepreneurs spécialisés	49 000	46 700	43 700	-10,8	35 000	33 900	33 100	-4,5
Transports	39 100	45 500	40 100	2,5	30 600	35 600	33 100	8,2
Commerce	45 900	44 100	40 600	-11,6	29 100	27 700	26 300	-9,7
Commerce de gros	57 800	55 700	50 800	-12,2	36 400	37 500	32 500	-10,6
Commerce de détail	41 800	39 600	37 100	-11,4	28 100	26 300	25 100	-10,5
Agences d'assurances et affaires immobilières	57 600	67 000	63 000	9,3	50 000	47 400	45 900	-8,2
Services socio-culturels, commerciaux et personnels*								
Divertissements et loisirs	45 900	40 300	44 800	-2,2	29 100	27 400	26 800	-7,9
Services fournis aux entreprises	64 400	62 500	59 500	-7,6	76 800	68 800	62 800	-18,2
Services personnels	30 900	32 800	27 300	-11,6	21 500	23 800	19 200	-10,4
Services divers	43 200	39 900	38 500	-10,9	30 700	27 800	27 200	-11,6

Source : Recensement du Canada
* *Exclut l'enseignement et services connexes, les services médicaux et sociaux, les organisations cultuelles, l'hébergement et la restauration.*

à 786 000. La croissance du travail autonome chez les femmes s'est traduite par une hausse de deux points de pourcentage de la proportion de travailleuses autonomes dans l'ensemble de la main-d'oeuvre féminine, de 3,3 % en 1971 à 5,4 % en 1991. Cependant, le taux de travail autonome chez les femmes demeurait en 1991 d'environ la moitié inférieur à celui des hommes (graphique D).

L'augmentation du travail autonome chez les femmes peut très bien avoir été provoquée par l'accroissement de 121 % du nombre de femmes dans les industries non primaires (de 2,7 millions en 1971 à près de 6 millions en 1991). L'analyse des mouvements montre que le gros de l'accroissement (82 %) de la proportion globale de travailleuses autonomes est dû à l'augmentation de la proportion d'indépendants à l'intérieur des différentes industries. (Cela n 'a rien de très surprenant puisqu'on retrouve beaucoup de femmes dans les services, secteur qui a connu une forte croissance de l'emploi depuis les années 70, et aussi parce que ces industries ont traditionnellement de forts pourcentages d'indépendants.)

En 1991, les industries comptant une proportion de travailleuses autonomes supérieure à la moyenne étaient les IFPI déjà mentionnées – à l'exception des transports – et trois industries manufacturières[12]. Le niveau d'instruction de ces femmes était en général conforme à la norme déjà établie chez les travailleurs autonomes, soit plus élevé que celui des salariées. En 1991, 58 % des indépendantes avaient fait certaines études postsecondaires ou des études universitaires, comparativement à 54 % des salariées, mais elles n'étaient pas très différentes des travailleurs autonomes (56 %) à posséder

Graphique D

En 1991, les taux de travail autonome pour les hommes étaient deux fois ceux des femmes sauf dans les IFPI.

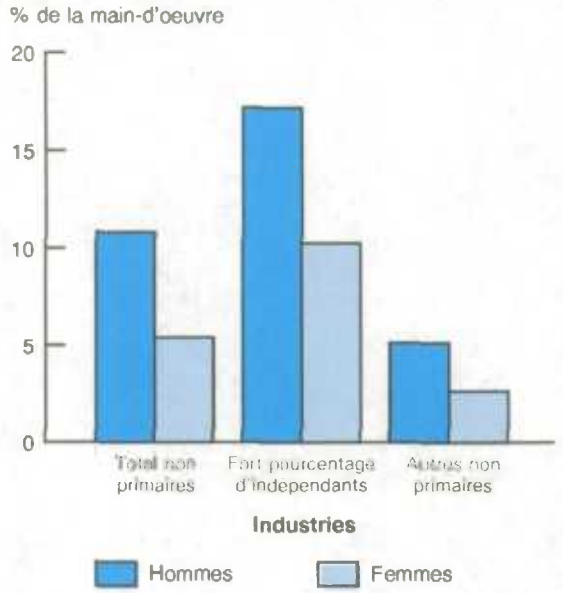

Source : Recensement du Canada

ce niveau d'instruction. Fait peu surprenant, c'est dans les services médicaux et sociaux qu'on trouvait la plus forte proportion de femmes instruites : 71 % avaient un grade universitaire et un autre 22 % avaient fait certaines études postsecondaires. Dans les IFPI, les femmes étaient proportionnellement moins nombreuses que les hommes à posséder un grade universitaire : 16 %, comparativement à presque 19 %.

Le travail autonome permet peut-être aux femmes d'être «aux commandes», mais leur revenu total demeure sensiblement inférieur à celui des travailleurs autonomes. En 1991, les femmes qui avaient travaillé à temps plein, toute l'année dans leur entreprise constituée en société ont eu un revenu total net moyen de 30 700 $, soit seulement 60 % de celui des hommes présentant les mêmes caractéristiques (comparativement à 69 % chez les travailleurs salariés.) La différence de revenu était encore plus marquée pour les travailleuses autonomes exploitant une entreprise non constituée en société : 25 100 $, ou 55 % du revenu des hommes ayant les mêmes caractéristiques.

L'impact causé par l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux venus dans une industrie de même que les différences d'âge peuvent expliquer l'écart de revenu entre les hommes et les femmes. Parmi les travailleurs autonomes, les femmes étaient dans l'ensemble plus jeunes que les hommes : 64 % des femmes avaient moins de 45 ans, comparativement à 57 % des hommes (et 30 %, comparativement à 25 % avaient moins de 35 ans). Les travailleurs les plus jeunes, dont l'entreprise vient de démarrer ou qui ont tout juste terminé leurs études, n'ont pas eu le temps de bâtir leur clientèle.

Cependant, plusieurs travailleuses autonomes avaient un revenu total inférieur à celui des femmes salariées. En 1991, pour les travailleuses autonomes qui exploitaient une entreprise non constituée en société, la différence était en moyenne près de 9 %. Les indépendantes avaient un revenu total moyen supérieur à celui des femmes salariées dans seulement trois industries : les services médicaux et sociaux (64 %), les services fournis aux entreprises (30 %) et l'hébergement et la restauration (13 %)[13].

Les femmes exploitant des entreprises constituées en société avaient, en moyenne, un revenu total d'environ 11 % supérieur à celui des salariées. Les revenus les plus élevés étaient dans les industries des services fournis aux entreprises, l'hébergement et la restauration et le commerce.

Résumé

Les forces qui ont engendré la croissance du travail autonome vont sans doute continuer de s'exercer dans les dix prochaines années. Il est même probable qu'elles s'accentuent. Depuis 20 ans, il s'est créé 570 000 emplois

autonomes dans les industries non primaires. Le travail autonome a augmenté en partie à cause de la progression de l'emploi en général, mais aussi du fait que la réorientation de l'économie vers les services a créé des possibilités dont ont su profiter les travailleurs possédant l'esprit d'entreprise. C'est presque exclusivement le secteur des services qui avait les plus forts pourcentages de travailleurs autonomes, et c'est également ce secteur qui, avec le temps, a attiré le plus de travailleurs jeunes et instruits. □

Notes

[1] Voir *Sources de données et concepts* à la page 11 pour une information détaillée des concepts liés à la main-d'oeuvre dans les divers recensements passés.

[2] Seulement la pêche, la chasse et le piégeage avaient un taux de travail autonome supérieur (73 %), mais ce groupe de travailleurs formait aussi peu que 1 % de la main-d'oeuvre en 1931.

Le calcul du pourcentage d'indépendants dans l'emploi total à partir des chiffres du Recensement de 1931 (qui sont les données publiées les plus complètes disponibles) ne peut être fait que par catégorie professionnelle. Cependant, en 1931, il y avait correspondance quasi parfaite entre les professions agricoles et le secteur de l'agriculture, puisque plus de 99 % des travailleurs du secteur de l'agriculture étaient classés dans les professions agricoles.

[3] Ce chiffre exclut les travailleurs familiaux non rémunérés, qui étaient au nombre de 34 300 parmi 510 000 travailleurs agricoles en 1991 (7 %).

[4] Le secteur primaire comprend les industries suivantes : agriculture; forêts; chasse et pêche; mines, carrières et puits de pétrole. En 1991, la proportion d'indépendants représentait 35 % dans tout le secteur primaire, mais moins de 6 % de l'emploi global.

[5] Dans cet article, les secteurs d'activité ou industries sont ceux de la Classification des activités économiques de 1970.

Les divisions qui ne font pas partie du secteur primaire sont les suivantes : industries manufacturières; bâtiment et travaux publics; transports, communications et autres services publics; commerce; finances, agences d'assurances et affaires immobilières; services socio-culturels, commerciaux et personnels; administration publique et défense; et activités indéterminées et imprécises.

Les «activités indéterminées et imprécises» regroupent les membres de la population active pour lesquels on n'a pu attribuer une industrie précise, mais pour lesquels on possède suffisamment d'information à leur sujet (tels l'âge, le sexe et le plus haut niveau d'instruction atteint). Cette catégorie est incluse dans les totaux des industries non primaires.

[6] La formule utilisée pour l'analyse des mouvements est la suivante :

$$\sum_i a_{i_{t+1}} b_{i_{t+1}} - \sum_i a_{i_t} b_{i_t} =$$
$$\sum_i a_{i_t} \left(b_{i_{t+1}} - b_{i_t}\right) + \sum_i b_{i_t} \left(a_{i_{t+1}} - a_{i_t}\right) +$$
$$\sum_i \left[a_{i_{t+1}} \left(b_{i_{t+1}} - b_{i_t}\right) - a_{i_t} \left(b_{i_{t+1}} - b_{i_t}\right)\right]$$

où: a_{i_t} = le pourcentage d'indépendants dans l'industrie i au temps t

$a_{i_{t+1}}$ = le pourcentage d'indépendants dans l'industrie i au temps t + 1

b_{i_t} = le nombre de travailleurs dans l'industrie i exprimé en proportion de l'emploi global au temps t (part de l'emploi global au temps t)

$b_{i_{t+1}}$ = le nombre de travailleurs dans l'industrie i exprimé en proportion de l'emploi global au temps t + 1 (part de l'emploi global au temps t + 1)

[7] L'emploi salarié dans les secteurs non primaires s'est accru de 44 % entre 1971 et 1981 et de 18 % entre 1981 et 1991. Pour le travail autonome, les augmentations correspondantes ont été de 47 % et de 40 %.

[8] La croissance du travail autonome à l'intérieur des différentes industries représente 85 % de la croissance du travail autonome dans les IFPI pour la période de 1971 à 1981 et 63 % entre 1981 et 1991.

[9] Ces proportions de travailleurs âgés de 45 ans et plus semblent contredire la croyance populaire que la main-d'oeuvre vieillit. Cette population vieillit parce que les jeunes (de 15 à 24 ans) représentent une fraction de plus en plus petite des travailleurs, et la proportion de celle âgée de 25 à 44 ans augmente. Autrement dit, la main-d'oeuvre vieillit par le bas.

[10] Cette industrie comprend une forte proportion de professionnels.

[11] Les données sur le revenu concernent l'année qui précède ce recensement, c'est-à-dire 1970, 1980, et 1990.

[12] En 1991, les industries où le taux de travail autonome des femmes était supérieur à la moyenne étaient, outre les IFPI, l'industrie du meuble et des articles d'ameublement, les industries manufacturières diverses et la fabrication de produits minéraux non métalliques. Mais les industries manufacturières ont une main-d'oeuvre féminine si peu nombreuse qu'avec un effectif d'indépendantes même très petit, elles passent dans la catégorie des IFPI, ce qui a pour effet d'exagérer l'importance de toute progression du travail autonome pouvant s'y produire.

Pour les hommes, les industries où le taux de travail autonome était supérieur à la moyenne étaient, outre les IFPI, l'habillement, le meuble et les articles d'ameublement, les industries manufacturières diverses et les services médicaux et sociaux.

Bibliographie

STRAIN, W. et G. VEILLETTE eds. *How to reduce the tax you pay*, 1990, Toronto, Key Porter Books Ltd., p. 132-147.

Numéros déjà parus : *il vous manque un numéro?*

Ne craignez rien! Vous pouvez vous procurer les numéros déjà parus de **L'emploi et le revenu en perspective**. Voici les études parues dans ces numéros :

Été 1992	Pensions alimentaires • Familles à deux soutiens • Cours aux frais de l'employeur • Roulement de la main-d'oeuvre • Embauches
Automne 1992	Le marché du travail à la mi-année • Roulement de la main-d'oeuvre : Démissions; Mises à pied • 70 ans de chômage • Blessures au dos • Travailleurs découragés
Hiver 1992	Encaisser son REER • Les nouvelles bachelières • S'accrocher à son emploi • La retraite : qui y a droit • Mesures différentes du chômage • Déménager pour travailler • Index : 1989 à 1992
Printemps 1993	1992 en revue • Mères sur le marché du travail • Travail par postes • Femmes professeures d'université • Prévoir sa retraite • Parlons «productivité» • Les REER : une mise à jour

Les numéros susmentionnés ne coûtent que 13,25 $ chacun. Afin de commander les numéros déjà parus, veuillez communiquer avec le service de la **Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6**, ou encore, pour un service plus rapide, composez sans frais le numéro **1 800 267-6677** et portez la commande à votre compte VISA ou MasterCard. Les clients canadiens ajoutent la taxe de 7 % sur les produits et services.

L'emploi et le revenu en perspective

La revue trimestrielle qui vous renseigne sur le marché du travail

Tendances internationales de l'emploi par secteur – une note

Ernest B. Akyeampong et Jennifer Winters

Au cours des trois dernières décennies, l'emploi dans plusieurs des principaux pays industrialisés a augmenté, quoique de façon inégale. Selon les données recueillies sur dix de ces pays pendant la période de 1960 à 1990, le Canada a affiché la croissance la plus forte (111 %) et l'Italie, la plus faible (5 %)[1]. Cette croissance a été accompagnée de fluctuations dans la répartition de l'emploi selon l'activité économique : l'agriculture et les industries manufacturières ont vu leur part d'emploi diminuer au profit de celle des services. La nature et le rythme de ces changements ont toutefois varié selon le pays. Ainsi, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, les baisses les plus importantes de la part de l'emploi ont été enregistrées dans le secteur manufacturier et les plus faibles, dans celui de l'agriculture. La tendance inverse a été observée en Allemagne[2], en France, en Suisse et en Italie.

Cette note examine l'évolution de l'emploi par industrie durant les trois dernières décennies, dans dix pays industrialisés, et tente d'expliquer ces changements.

Ernest B. Akyeampong et Jennifer Winters sont au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec M. Akyeampong au (613) 951-4624 et Mme Winters au (613) 951-4626.

Changements par secteur industriel

Agriculture

L'emploi total dans l'agriculture pour les dix pays combinés a décliné de 62 % durant la période de 1960 à 1990, avec une baisse particulièrement forte durant les années 60.

Graphique A

C'est au Canada que la croissance de l'emploi a été la plus forte durant la période de 1960 à 1990.

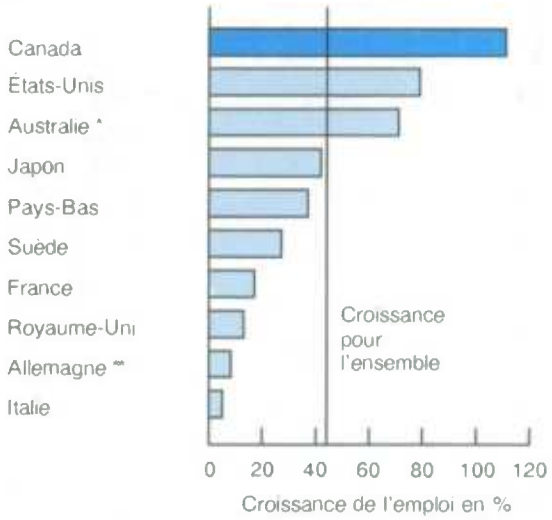

Source : Bureau of Labor Statistics, U.S. Department of Labor

* *Pour la période de 1965 à 1990.*

** *Désigne la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.*

Cela a entraîné une réduction de la part de l'emploi agricole qui est passée de 17 % de l'emploi total en 1960 à 4 % en 1990.

La réduction de la part de l'emploi en agriculture peut être imputée à de nombreux facteurs, particulièrement à l'introduction de technologies permettant de réduire la taille de la main-d'oeuvre. L'ampleur et la rapidité de l'introduction de ces nouvelles technologies expliquent en partie les différents taux de décroissance de l'emploi entre les pays.

Bien que les niveaux et les parts de l'emploi agricole aient diminué dans chacun des dix pays observés entre 1960 et 1990, l'importance de cette diminution varie. De façon générale, les baisses les plus faibles ont été enregistrées dans les pays où la part de l'emploi agricole était inférieure à la moyenne en 1960, et vice versa. Le premier groupe inclut le Canada, où l'emploi agricole a régressé de 33 % et où la part de l'emploi est tombée de 13 % à 4 % au cours de ces 30 ans. L'Italie fait partie des pays du deuxième groupe. Ce pays a connu une baisse importante de l'emploi agricole (-71 %) et la part de l'emploi est passée de 33 % à 9 % durant la période.

Industries manufacturières

Dans l'ensemble, et pour les dix pays combinés, l'emploi dans les industries manufacturières a augmenté de 10 % entre 1960 et 1990. La part de l'emploi total a toutefois diminué, passant de 27 % à 21 %, en raison de la croissance relativement plus rapide du nombre de travailleurs dans les industries de services[3].

L'ampleur et le rythme du déclin de la part de l'emploi des industries manufacturières ont varié considérablement. Plus particulièrement, un accroissement substantiel du niveau et de la part de l'emploi du secteur manufacturier au Japon, en Allemagne et en Italie au cours des années 60 a précédé les reculs observés entre 1970 et 1990. L'emploi dans les industries manufacturières s'est accru considérablement au Canada et aux États-Unis entre 1960 et

Source des données

Les données ont été tirées de la base de données Labstat, un répertoire de statistiques sur la population active compilées par le Bureau of Labor Statistics du United States Department of Labor. Labstat contient des données annuelles sur la population active totale et la population active civile, sur les taux d'activité, sur l'emploi, sur les rapports emploi-population, sur le chômage et sur les taux de chômage à partir de 1959 pour les États-Unis, le Canada et huit autres pays. Cette note utilise les données sur l'emploi de la période de 1960 à 1990.

La base de données Labstat se compose d'informations fournies par les bureaux de statistique des pays visés ou par des organismes internationaux. Comme les concepts et les méthodes statistiques diffèrent souvent d'un pays à l'autre, les données sur le marché du travail ne sont pas toutes comparables. À l'exception de celles des États-Unis, du Japon et du Canada (depuis 1970), les données sur l'emploi présentées ici n'ont pas été pleinement rajustées pour en assurer la comparabilité.

Labstat fournit des données sur l'emploi pour quatre groupes industriels : l'agriculture, les industries manufacturières, les services et les «autres» industries. L'agriculture comprend en plus de l'agriculture, l'exploitation forestière, la chasse et la pêche. Les services regroupent les transports, les communications et autres services publics, le commerce, les intermédiaires financiers, les assurances et les services immobiliers, les services communautaires, les services aux entreprises et les services personnels ainsi que l'administration publique. La catégorie «autres industries» comprend les industries manufacturières, les mines et la construction. Pour les besoins de notre étude, la catégorie «autres industries» a été modifiée et ne comprend que les industries de la construction et des mines (tableau 1).

Cette note porte sur les fluctuations de l'emploi dans trois secteurs : l'agriculture, les industries manufacturières et les services. L'analyse des données des deux autres catégories a été omise, car ces dernières ne représentaient que 9 % de l'emploi total en 1960, dans les dix pays combinés, et que cette part de l'emploi a peu changé entre 1960 et 1990.

Pour de plus amples renseignements sur la base de données Labstat, on peut communiquer avec Constance Sorrentino, économiste principale du Bureau of Labor Statistics, Division of Foreign Labor Statistics, Washington, D.C., par téléphone au (202) 606-5654 ou par télécopieur au (202) 606-5664.

Tableau 1
Emploi par secteur dans certains pays, 1960-1990

Année	Total	Secteur agricole*	Industries manufacturières	Services**	Autres***
			'000		
Canada					
1960	5 965	795	1 471	3 264	435
1970	7 919	604	1 768	4 955	592
1980	10 708	583	2 111	7 194	820
1990	12 572	531	2 001	9 083	958
États-Unis					
1960	65 778	5 572	17 149	38 212	4 846
1970	78 678	3 567	20 746	49 031	5 334
1980	99 303	3 529	21 942	66 638	7 194
1990	117 914	3 355	21 184	84 949	8 426
Australie					
1965†	4 614	448	1 207	2 514	446
1970	5 388	432	1 340	3 070	546
1980	6 284	408	1 248	4 058	570
1990	7 872	438	1 204	5 539	691
Japon					
1960	43 370	12 800	9 430	18 190	2 950
1970	50 140	8 490	13 750	23 770	4 130
1980	54 600	5 510	13 630	29 910	5 550
1990	61 710	4 270	15 010	36 550	5 880
Pays-Bas					
1960	4 576	469	1 326	2 322	460
1970	5 156	329	1 381	2 895	552
1980	5 520	285	1 176	3 593	466
1990	6 268	292	1 196	4 356	424
Suède					
1960	3 581	564	1 133	1 598	286
1970	3 836	314	1 064	2 066	392
1980	4 214	237	1 025	2 650	302
1990	4 560	174	961	3 097	328
France					
1960	18 595	4 305	5 250	7 314	1 726
1970	20 328	2 751	5 593	9 765	2 219
1980	21 334	1 854	5 495	12 005	1 980
1990	21 684	1 310	4 612	14 090	1 672
Royaume-Uni					
1960	23 660	1 118	8 517	11 642	2 383
1970	24 381	784	8 465	13 066	2 066
1980	25 004	654	7 081	15 291	1 978
1990	26 620	568	5 384	18 544	2 124
Allemagne††					
1960	25 877	3 567	8 901	10 405	3 004
1970	26 107	2 218	10 305	11 183	2 401
1980	26 486	1 373	8 998	13 740	2 375
1990	27 961	966	8 843	16 102	2 050
Italie					
1960	20 064	6 514	4 813	6 696	2 041
1970	19 083	3 839	5 293	7 656	2 293
1980	20 195	2 870	5 433	9 631	2 261
1990†††	21 074	1 876	4 726	12 357	2 023

* *Comprend l'agriculture, l'exploitation forestière, la pêche et la chasse.*
** *Comprend les transports, les communications, les services publics, le commerce, les finances, l'administration publique, les services domestiques et les services divers.*
*** *Comprend les mines et la construction.*
† *Les données les plus anciennes datent de 1965.*
†† *Désigne la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.*
††† *Les données sur les industries manufacturières et les autres industries sont celles de 1989 et de ce fait, la somme des différents groupes d'industries n'est pas égale à l'emploi total.*

Graphique B

Tous les pays ont noté des transferts d'emploi de l'agriculture et de la fabrication vers les services.

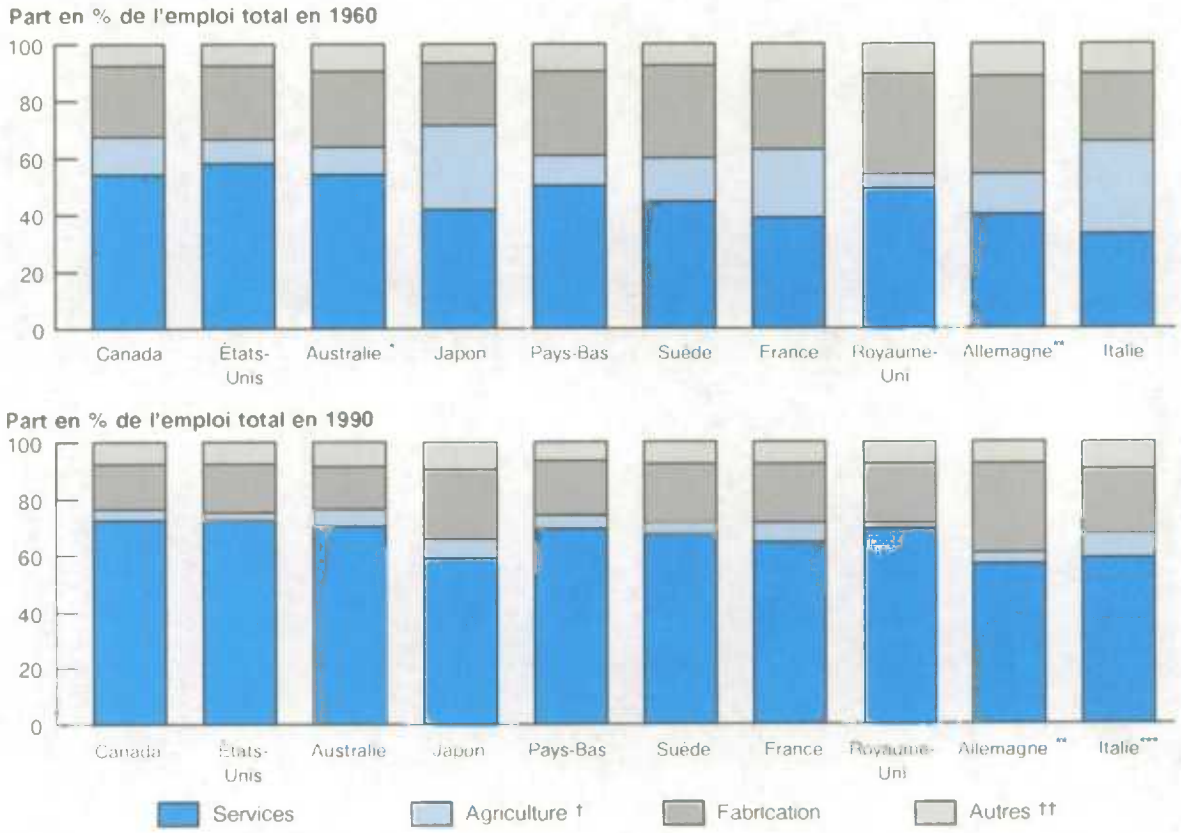

Source : Bureau of Labor Statistics, U.S. Department of Labor

* *Part en pourcentage de l'emploi total en 1965.*

** *Désigne la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.*

*** *Les données sur la fabrication et sur les autres industries sont celles de 1989.*

† *Comprend l'agriculture, la forêt, la chasse et la pêche.*

†† *Comprend les mines et la construction.*

1980 puis a décliné par la suite. Leur part de l'emploi total a toutefois régressé après 1960 au Canada et à partir de 1970 aux États-Unis. En 1990, elle était inférieure, dans ces deux pays, à la moyenne de 21 % établie pour l'ensemble des dix pays (16 % pour le Canada et 18 % pour les États-Unis).

Plusieurs raisons peuvent expliquer la réduction de la part de l'emploi du secteur manufacturier dans l'ensemble de ces pays industrialisés, notamment la productivité accrue du travail dans ce secteur, l'aboutissement «naturel» de la restructuration industrielle et la concurrence croissante

qu'opposent les pays en voie d'industrialisation tels que la Corée, Taïwan, Singapour et Hong Kong au chapitre des produits manufacturés.

Services

L'emploi dans le secteur des services a augmenté de façon constante depuis 1960. En 1990, il avait doublé pour les dix pays combinés. Par conséquent, la part de l'emploi qu'occupe ce secteur par rapport à l'emploi total dans les pays observés, laquelle était d'environ la moitié en 1960, a augmenté pour se situer aux deux tiers en 1990.

De façon générale, les augmentations les plus importantes ont été enregistrées dans les pays où le secteur des services représentait une part relativement faible de l'emploi en 1960. Au premier rang de ces pays figurent la France et l'Italie, où la part de l'emploi a augmenté de près de 26 points de pourcentage entre 1960 et 1990. Inversement, ce sont les pays où ce secteur occupait les parts de l'emploi les plus élevées en 1960, tels que le Canada (55 %) et les États-Unis (58 %), qui ont connu la croissance la plus lente. Cependant, en 1990, le secteur des services dominait dans ces deux pays (72 % de l'emploi total).

La croissance rapide de l'emploi dans le secteur des services peut être expliquée par plusieurs facteurs, notamment par l'augmentation relativement lente de la productivité du travail dans ce secteur ainsi que par l'augmentation des demandes intermédiaires et finales de services. Par exemple, si la demande de travailleurs dans le domaine des services sociaux et domestiques s'est accrue, c'est en partie à cause du «vide» laissé par l'entrée d'un nombre croissant de femmes sur le marché du travail. De plus, la tendance à la hausse de l'emploi dans le secteur des services tient à ce que les entreprises sont de plus en plus enclines à confier à des sous-traitants des services qu'elles assuraient elles-mêmes auparavant[4].

Conclusion

En 1960, la part relative de l'emploi dans chaque secteur industriel observé variait considérablement entre les dix pays. Toutefois, l'évolution des niveaux de l'emploi selon le secteur industriel durant la période de 1960 à 1990 a donné lieu à une répartition plus uniforme de l'emploi par secteur dans les dix pays (graphique B). Dorénavant, dans l'ensemble des pays observés, les secteurs se classent dans l'ordre suivant selon la part de l'emploi qu'ils occupent : services, industries manufacturières, «autres industries» et agriculture. □

Notes

[1] Il s'agit du Canada, des États-Unis, de l'Australie, du Japon, des Pays-Bas, de la Suède, de la France, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de l'Italie.

[2] Dans cette note, l'Allemagne représente la République fédérale d'Allemagne avant l'unification.

[3] Au Japon, la part de l'emploi total occupée par l'industrie manufacturière est passée de 22 % en 1960 à 24 % en 1990.

[4] Au Canada, l'essor considérable des services de santé et des services sociaux de même que des services aux entreprises vient étayer cette observation. Ainsi, le nombre d'emplois dans les services de santé et les services sociaux a presque doublé entre 1976 et 1992, passant de 693 000 à 1 223 000. De même, le nombre d'emplois dans le domaine des services aux entreprises a plus que doublé durant la même période, pour s'élever à 676 000 en 1992.

Bibliographie

BASSET, P. «Dian Cohen parle de la nouvelle économie», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa, Statistique Canada, été 1993, catalogue 75-001F, trimestriel, p. 43-49.

CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA. *Tertiarisation et polarisation de l'emploi : un rapport de recherche*, Ottawa, Approvisionnements et services Canada, 1991.

ELFRING, T. «New evidence on the expansion of service employment in advanced economies, dans *Review of income and wealth*, New York, December 1989, série 35, nº 4, trimestriel, p. 409-440.

GALARNEAU, D. et C. DUMAS. «À propos de la productivité», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa, Statistique Canada, printemps 1993, catalogue 75-001F, trimestriel, p. 44-54.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. *Le travail dans le monde*, vol.1, Genève, 1984.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Perspectives de l'emploi*, Paris, septembre 1987.

Dian Cohen parle de la nouvelle économie

Entrevue réalisée par Penny Basset

Dian Cohen est consultante en communication dans le domaine économique. Elle a beaucoup écrit et fait de nombreux commentaires sur des questions économiques et financières. Elle est l'auteure de plusieurs livres et elle a signé des chroniques et des articles dans plusieurs journaux et revues, dont le Financial Post et le Maclean's. Mme Cohen a également une longue expérience en tant que commentatrice de l'actualité économique et financière à la radio et à la télévision. Elle a occupé divers postes de conseillère et a siégé à plusieurs conseils d'administration. Elle a été conférencière au Ryerson Polytechnical Institute et à l'Université Concordia et a obtenu de nombreux prix pour ses écrits.

L'entrevue porte sur certaines questions étudiées dans le plus récent ouvrage de Mme Cohen, *No Small Change*, écrit en collaboration avec Guy Stanley et publié chez Macmillan Canada. *No Small Change* traite de la transformation de l'économie industrielle du Canada en une économie d'information, c'est-à-dire en une économie fondée sur le traitement et la diffusion des connaissances plutôt que sur des ressources naturelles.

Penny Basset est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec elle au (613) 951-1906.

Photo: David Street Photographer Inc.

L'ouvrage examine aussi l'intégration du Canada dans une économie mondialisée. Les institutions canadiennes, comme celles d'autres pays, se sont bâties autour de l'idée qu'on pourrait exercer un contrôle sur un espace économique national. Mais la mondialisation des échanges a rendu cette notion caduque. En moyenne, chaque province canadienne a plus d'échanges de marchandises avec l'étranger qu'avec les autres provinces. En outre, l'exportation dépend de plusieurs facteurs extérieurs sur lesquels les

Canadiens ont peu ou pas de contrôle. Ces dernières années, le Canada a connu deux importantes récessions qui ont été marquées par des fermetures d'usines, des faillites et un taux de chômage élevé. En dépit de ces difficultés, Mme Cohen pense que le Canada peut redevenir un leader économique mondial s'il arrive à passer au travers de la période de transition.

Q. *Mme Cohen, est-ce que vous pourriez, pour le bénéfice de nos lecteurs, résumer le contenu de votre dernier livre,* No Small Change.

R. Dans *No Small Change,* nous avons essayé de montrer comment un pays moyennement compétitif dans lequel la croissance économique est faible et les prix de revient élevés pouvait devenir un leader économique mondial. Le poids institutionnel[1] énorme que doit supporter le Canada l'empêche de devenir un leader mondial. Compte tenu du savoir-faire de haut calibre que nous possédons dans ce pays, il n'est pas impossible que dans certains créneaux, le Canada puisse devancer le reste du monde. Mais pour cela, nous devons, nous les Canadiens, changer notre façon de voir les choses, c'est-à-dire nous défaire de ce que mon collaborateur et moi-même avons appelé une «attitude de repli» et développer une «culture de l'innovation». Les Canadiens n'ont jamais vu autant de possibilités s'offrir à eux. Nous n'avons jamais été mieux placés pour vivre confortablement.

Q. *Dans votre livre, vous dites que l'économie du Canada est en train de devenir une économie d'information. Qu'entendez-vous par là?*

R. Nous avons tous grandi dans un univers économique où le moyen de créer de la richesse était de découvrir, de transformer et de distribuer des choses matérielles. Chaque étape de la transformation ajoutait de la valeur au produit. Dans une économie d'information, le processus est le même, mais il s'applique à de l'information : la collecte, l'analyse, l'évaluation, la manipulation et la diffusion de l'information forment un processus générateur de richesse. Même dans la fabrication de biens matériels, la part de la valeur ajoutée qui réside dans l'information est de plus en plus importante.

C'est un livre sur le changement – sur l'effet des progrès technologiques du dernier quart de ce siècle, sur l'évolution de nos valeurs, sur les stratégies adoptées par les sociétés et les entrepreneurs les plus dynamiques du pays et sur la manière dont leurs décisions témoignent du nouvel ordre économique et le font progresser[2]. (Citation traduite)

Q. *Pouvez-vous nous donner un exemple?*

R. Prenons un cas simple : ce qui fait la valeur d'une automobile. Il y a 25 ans, c'était l'ensemble de ses composantes matérielles : l'acier, le cuivre, le verre. Aujourd'hui, le gros de la valeur d'une voiture réside dans la composante «information» qui entre dans le travail de conception, dans les micropuces et dans les techniques de commercialisation. Cette transformation reflète le passage d'une économie industrielle à une économie d'information.

Cet exemple montre clairement la différence entre une économie industrielle et une économie d'information; mais il existe également une différence fondamentale en ce qui a trait aux gens.

[...] dans une économie fondée sur les connaissances, les individus redeviennent une ressource précieuse. Plus leurs connaissances sont vastes, plus leur valeur est grande. Lorsqu'un employé de grande valeur quitte une entreprise, cette dernière s'appauvrit sensiblement. (Citation traduite)

Q. *De quelle façon l'économie d'information aura-t-elle un effet sur les gens?*

R. Pour ajouter de la valeur à l'information, il faut que les gens sachent comment traiter l'information, c'est-à-dire comment la trouver, l'analyser et la manipuler. Notre système d'éducation doit développer la créativité des gens. Notre société a adopté le concept qu'il faut apprendre durant toute notre vie, mais nos institutions actuelles ne nous permettent pas encore de le faire facilement.

Q. *Pouvez-vous nous en dire plus sur les effets de l'économie d'information sur le travail?*

R. Les centaines de milliers d'emplois manufacturiers que le Canada a perdu ces dernières années sont des signes évidents de la profondeur de la transformation du monde du travail. Ces emplois ne reviendront probablement pas. Voilà un premier point.

Deuxièmement, la rapidité est une des composantes clés du lancement d'un produit sur le marché. Les entreprises ne peuvent pas se permettre un grand nombre de cadres intermédiaires, ce qui explique l'effort de réduction de ces derniers. Si vous ne pouvez pas ajouter de valeur, vous faites faillite. Il n'est plus possible d'avoir une longue filière hiérarchique par laquelle l'information doit remonter jusqu'au chef de l'entreprise avant qu'une décision puisse être prise : cela prend trop de temps et ne fait qu'augmenter les coûts directs. D'ailleurs, une telle hiérarchie n'a plus de raison d'être : avec leurs ordinateurs personnels, les directeurs d'entreprise ont accès, de leur bureau, à une foule de renseignements sur leur entreprise.

Nous avons transformé les tâches des cols bleus et réduit le nombre requis pour les accomplir. Nous avons fait la même chose en ce qui concerne les cadres intermédiaires. De plus, nous sommes en train de créer une société dans laquelle il est beaucoup plus facile de travailler à son compte, car les grandes entreprises, au fur et à mesure que leur activité devient mondiale, doivent renoncer à certaines tâches qu'elles ne peuvent plus accomplir aussi efficacement que d'autres. Ces grandes entreprises doivent alors faire appel à de plus petites pour obtenir les services qu'elles ne produisent plus elles-mêmes. Et ces petites entreprises, étant plus souples, sont plus en mesure de réagir rapidement pour répondre à une demande. En fait, ce que cela signifie, c'est que nous allons devenir des travailleurs qui ne peuvent plus être marginalisés puisque nous allons tous être des professionnels en ce sens que nous ne dépendrons pas de l'entreprise qui nous emploie pour gagner notre vie. Chacun aura ses compétences qu'il pourra offrir là où il y a une demande. Déjà, à l'heure actuelle, la personne qui possède un ordinateur et un modem a accès à l'information aussi facilement qu'une grande entreprise ou que l'État.

J'étais récemment à Winnipeg. En allant de l'aéroport à la ville, j'ai vu un grand panneau publicitaire qui montrait un canapé. La légende disait : «Choisissez le modèle, choisissez le tissu. Livraison dans les 48 heures». Cette façon de procéder s'intitule «fabrication adaptée». Dans mon

livre, je cite les propos du directeur général de Texas Instruments au sujet de la fabrication adaptée qui décrivent les méthodes de travail de l'avenir. Voici ses propos :

> «Les entreprises pourront fournir un tel service [de fabrication adaptée] grâce à des chaînes de montage hautement robotisées qui pourront être rapidement reprogrammées pour accomplir de nouvelles tâches. Pour accélérer la production et favoriser la collaboration, les usines seront reliées les unes aux autres par un centre de communication [...] qui leur permettra de trouver des designers et des fournisseurs ainsi que d'échanger de l'information simplement en appuyant sur une clé de clavier.
>
> Ce réseau de firmes facilitera la création d'alliances, c'est-à-dire de partenariats réunissant plusieurs firmes qui conjuguent leurs efforts pour exploiter les possibilités d'un marché. La gestion sera décentralisée, les équipes de travail autogérées seront la règle plutôt que l'exception [...] et l'information circulera facilement entre la recherche-développement, l'usine et le conseil d'administration»[3]. (Citation traduite)

Ce que je fais, c'est une projection de cette idée dans l'avenir. Est-ce que cela va fonctionner? Bien sûr. Les gens sont créateurs et ils vont apprendre à faire ce qui doit être fait.

Q. *Quelles sont les responsabilités des syndicats et du patronat pendant cette période d'adaptation?*

R. Dans une économie industrielle, les syndicats protégeaient les travailleurs contre des entreprises qui devenaient de plus en plus grosses. Mais ce concept n'est plus approprié parce qu'en changeant la structure et l'organisation du travail, nous avons créé des équipes de travail; nous avons maintenant des gens capables d'accomplir un grand nombre de tâches diversifiées. Nous voulons favoriser la polyvalence, non l'extrême spécialisation. Les gens voudront s'assurer le plus de débouchés possible sur le marché du travail et rechercheront la polyvalence. Qu'advient-il désormais des descriptions de tâches, des titres de poste et des diverses règles que les syndicats ont de tout temps défendus?

[...] nos schémas d'investissement doivent changer de manière à tenir compte de l'évolution de la structure économique mondiale. Nous investissons trop dans les ressources naturelles et pas assez dans la main-d'oeuvre et les idées, en particulier dans le domaine du perfectionnement et de la technologie. (Citation traduite)

Pour ce qui est du patronat, je ne pense pas que nous ayons été bien servis par les chefs d'entreprise. Ils n'investissent certainement pas autant d'argent dans la formation que nos concurrents étrangers. Et ils sont loin d'avoir fait preuve de transparence en ce qui a trait à la façon dont ils gèrent leurs entreprises. Je ne pense pas que nos chefs d'entreprise aient fait preuve de vision adéquate de long terme.

Et le patronat et les syndicats doivent être tenus responsables de l'animosité qui règne à la table de négociation. Nous avons besoin de développer un esprit de collaboration pour changer ce climat. Le secteur

de l'acier et celui des produits forestiers de l'Ouest offrent des exemples de collaboration patronale-syndicale. La direction des entreprises et les syndicats ont compris la nature du problème. Ils se sont dit : «Notre relation se définit normalement autour de la table de négociation, mais nous avons un problème important qui ne peut pas se régler à cette même table de négociation. Définissons une nouvelle forme d'association pour régler nos difficultés.» Ils ont en fait créé un nouveau cadre qui permettait de régler, du point de vue patronal, les problèmes commerciaux et, du point de vue syndical, les problèmes liés à la compression des effectifs.

Ensuite, employeurs et syndicats se sont adressés au gouvernement; ils ont dit : «La vieille structure institutionnelle n'est plus adaptée à nos besoins. Il en faut une nouvelle. Pouvons-nous tenter une expérience dans notre secteur?» Et le gouvernement a dit oui, puisque les employeurs et les syndicats ont présenté un plan ensemble plutôt qu'individuellement. Il a fourni des fonds pour qu'employeurs et syndicats puissent évaluer les compétences, faire des propositions pour la formation professionnelle, mettre en place les structures pour cette formation et trouver des débouchés pour les travailleurs. À mon avis, les gouvernements répondent aux demandes. Mais ces dernières sont lentes à venir parce que les gens se considèrent comme des adversaires. Beaucoup de questions qui ne devraient pas être politisées le sont.

Par ailleurs, et le patronat et les syndicats doivent veiller à favoriser l'esprit d'entreprise. Le seul emploi sûr est celui qui ajoute de la valeur à un produit ou à un service. Il s'ensuit que tout le monde, même les employés, doit se considérer comme des entrepreneurs.

Q. *Pensez-vous que l'Accord de libre-échange nord-américain aura un effet sur notre évolution vers une économie d'information?*

R. Oui, très certainement, mais j'ajouterai que l'Accord de libre-échange nord-américain et l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et tous les accords de ce genre sont des mesures de rattrapage. Ils jouent le rôle de promoteurs et mettent en place, pour ainsi dire après coup, de nouvelles règles pour un régime de libre-échange qui existe déjà, du moins en ce qui concerne les marchandises. La circulation de l'information et des capitaux est déjà affranchie des contraintes frontalières. On voit donc que le phénomène est enclenché et que ces accords sont des mesures qui viennent simplement faciliter la transition.

[...] nous assistons à une réorientation de l'activité économique dans laquelle la fabrication fait place aux services; mais ces services ont une composante d'information qui a pour effet d'en rendre le comportement analogue à celui des marchandises. Ces services à contenu informationnel peuvent être fabriqués, stockés, expédiés, échangés, sauf que le coût de reproduction est minime et que les économies de diffusion sont plus importantes que les économies d'échelle. (Citation traduite)

Nous constatons déjà que beaucoup d'emplois de l'industrie manufacturière lourde sont en train d'être exportés. Cela

nous indique à quel point il importe pour le Canada de développer des industries fondées sur les connaissances. Il est absurde d'affirmer que nous sommes en concurrence avec des gens qui gagnent un dollar l'heure. Ce qui compte, c'est la productivité et, dans certains pays, elle est très faible. Ce que nous voulons, c'est créer un produit ayant une valeur ajoutée plus élevée, et nous sommes en mesure de le faire parce que nous avons une infrastructure plus importante que certains pays moins développés.

Comment pouvons-nous changer les choses? Par des ententes sur la propriété intellectuelle et les transferts de technologie qui engloberaient beaucoup plus de choses que les accords commerciaux conclus jusqu'à maintenant. Nous avons concentré nos efforts sur le commerce des marchandises parce qu'il était la pierre angulaire de l'économie industrielle. Or, il ne l'est plus. Il y a 10 fois plus d'argent qui circule dans le monde que ce que représente la valeur des marchandises. Mais nous n'avons pas de règles qui tiennent compte de cet état de choses.

Par ailleurs, aucun de ces accords commerciaux ne tient compte des torts faits à l'environnement. Nous exportons des activités manufacturières vers des pays qui n'ont ni les lois ni l'infrastructure voulues pour protéger l'environnement. Ce que nous devrions faire, c'est nous assurer que le gros des activités polluantes demeurent dans les régions où elles peuvent être gérées convenablement et laisser aux pays du tiers monde les industries fondées sur les connaissances, donc non polluantes. Il s'agit de problèmes de propriété intellectuelle et de transfert de technologies.

Q. *À votre avis, quels changements devrait envisager Statistique Canada pour répondre aux besoins de la nouvelle économie d'information?*

R. Je sais que Statistique Canada est l'un des meilleurs organismes statistiques du monde. Cela dit, je m'interroge sur les chiffres et les indicateurs qui sont produits et sur l'utilisation qui en est faite. Les statistiques sont recueillies dans une perspective keynésienne, et quel est l'intérêt de cette manière de voir les choses s'il n'y a vraiment plus d'espaces économiques nationaux? Que faisons-nous pour mieux comprendre les mouvements globaux? Il faut commencer par comprendre ce qu'est une économie d'information et déterminer la meilleure façon de recueillir des statistiques dans une économie de ce genre. Je pense aussi qu'il faut des mesures de développement durables. J'aimerais que Statistique Canada réexamine son mandat ainsi que ses priorités en matière de collecte de données. □

Penny Basset, qui a effectué l'entrevue, tient à remercier Lee Grenon, de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, pour sa contribution dans la préparation de cette entrevue.

Notes

[1] L'expression «poids institutionnel» désigne les institutions, les coutumes et les règles issues de l'ère industrielle et les valeurs d'une époque révolue. Les auteurs estiment que ce poids limite nos choix au moment où nous entrons dans l'ère de l'information et dans la société planétaire.

[2] Cet extrait et les suivants ont été tirés de l'ouvrage de Mme Cohen, *No Small Change* (Cohen et Stanley, 1993). Voir la préface et les pages 61, 64 et 100 respectivement.

[3] Voir Cohen et Stanley (1993), p. 201.

Bibliographie

COHEN, D et G. STANLEY. *No small change: Success in Canada's new economy*, Toronto, Macmillan Canada, 1993.

Sondage auprès des lecteurs

Catalogue 75-001F

PERSPECTIVE

English available

Le contenu de *Perspective* tient compte des intérêts de nos lecteurs. Il est donc important de connaître vos besoins. Auriez-vous l'amabilité de répondre à ce questionnaire et nous le retourner. Merci.

J'ai lu ... et j'évalue cette rubrique, sur une échelle de 1 (pas utile) à 5 (très utile), comme étant

Forum _____ 1 2 3 4 5

Faits saillants _____ 1 2 3 4 5

Quoi de neuf? _____ 1 2 3 4 5

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu ____ 1 2 3 4 5

Articles :

L'évolution des salaires durant sept décennies	1 2 3 4 5
La renaissance du travail autonome	1 2 3 4 5
Tendances internationales de l'emploi par secteur – une note	1 2 3 4 5
Dian Cohen parle de la nouvelle économie	1 2 3 4 5
École, travail et décrochage	1 2 3 4 5
Les revenus de placements des Canadiens	1 2 3 4 5
Les perspectives d'emploi du secteur manufacturier	1 2 3 4 5

De quels sujets aimeriez-vous que l'on traite dans les prochains numéros de *Perspective*?

_____

_____

Avez-vous d'autres suggestions qui rendraient *Perspective* plus utile pour vous?

_____

_____

_____

Nom	Titre
Nom de l'organisme	Nº de téléphone

Adresse

Veuillez retourner à : Cécile Dumas, rédactrice en chef, *L'emploi et le revenu en perspective*,
Statistique Canada, Immeuble Jean-Talon, 5e étage,
Ottawa (Ontario) K1A 0T6.
Télécopieur : (613) 951-4179.

8-5500-1.2: 1993-05-05

Été 1993

NOUVELLES DU RECENSEMENT

Catalogue 75-001F

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

L'information sur ces deux pages ne représente qu'une infime partie de l'ensemble des statistiques détaillées sur le marché du travail recueillies par le **Recensement du Canada**.

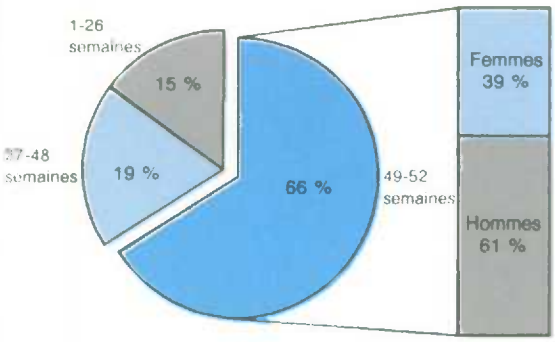

Semaines travaillées par les travailleurs à temps plein en 1990

- Deux tiers des travailleurs à temps plein travaillaient de 49 à 52 semaines.
- Pour chaque 1 000 femmes travaillant toute l'année, à temps plein, correspondaient 1 500 hommes.
- Environ 15 % des travailleurs à temps plein détenaient un emploi durant la moitié de l'année ou moins.

Les 10 professions les plus répandues chez les femmes

- Les femmes sont toujours regroupées dans un petit nombre de professions : les 10 professions les plus répandues représentaient près de 40 % de la population active féminine expérimentée.
- Le groupe des secrétaires et sténographes représentait 7 % de la population active féminine.
- Entre 1986 et 1991, les gardiennes d'enfants ont remplacé les concierges et préposées au nettoyage en dixième position.

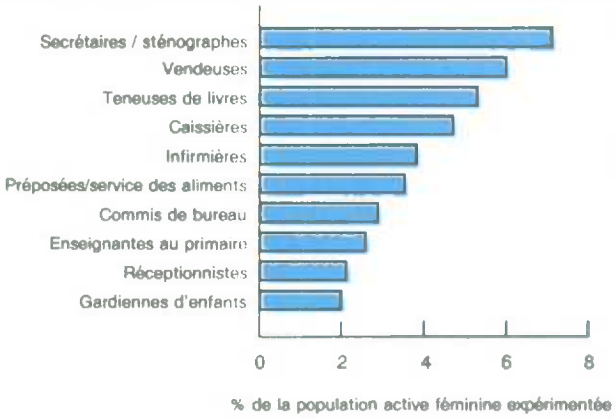

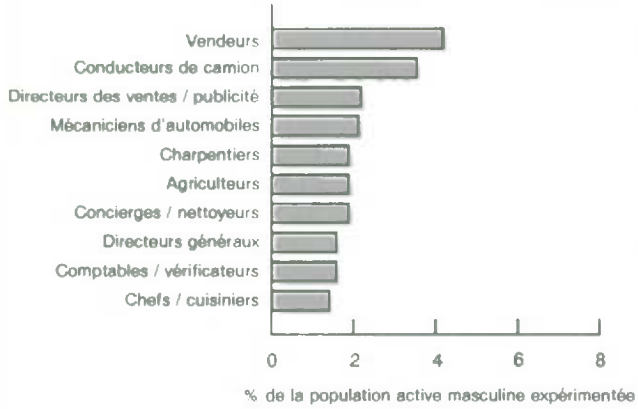

Les 10 professions les plus répandues chez les hommes

- Les hommes continuent d'être répartis dans un plus grand nombre de professions que les femmes. Les 10 professions les plus répandues chez les hommes représentaient moins d'un quart de la population active masculine expérimentée.
- La seule profession commune aux hommes et aux femmes parmi les 10 professions les plus répandues était celle de vendeur(euse).
- Les 10 professions les plus répandues étaient les mêmes que celles de 1986 mais l'ordre de la répartition était légèrement différent.

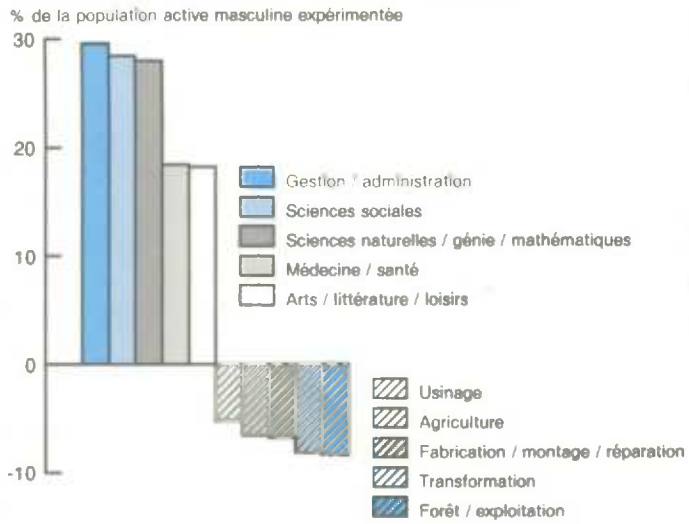

Les gagnants et les perdants

- La croissance de la population active et le déclin de certaines professions entre 1986 et 1991 sont le reflet du transfert continu des travailleurs des industries productrices de biens vers celles des services.
- Des 22 grands groupes de professions, 8 ont perdu du terrain entre 1986 et 1991.
- Le nombre de femmes au sein des professions de gestion et d'administration a augmenté de 55 %, le nombre d'hommes, de 18 %.

Croissance des services aux entreprises

- Des 18 divisions de la classification des industries, les services aux entreprises ont enregistré la plus forte croissance (36 %) entre 1986 et 1991.
- Les huit groupes d'industries inclus dans la division des services aux entreprises ont tous connu une hausse de leur part de la main-d'oeuvre supérieure à 15 %.

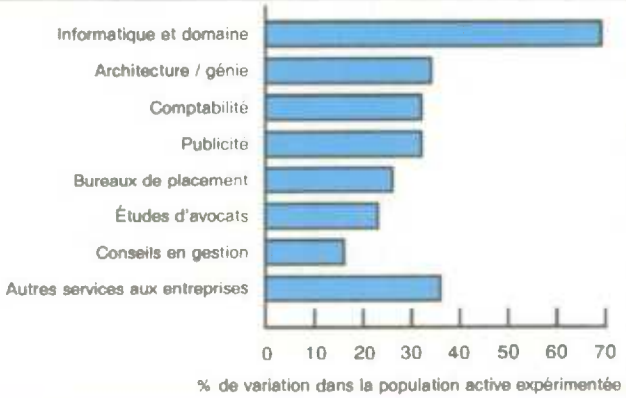

Concepts et définitions

La **population active expérimentée** comprend les personnes qui, au cours de la semaine ayant précédé le 4 juin 1991, détenaient un emploi ou, si elles étaient en chômage, avaient travaillé à un moment donné depuis le 1er janvier 1990.

Les **semaines travaillées en 1990** représentent le nombre de semaines au cours desquelles les personnes détenaient un emploi, ne serait-ce que quelques heures, en 1990. Ce nombre inclut les semaines de vacances payées, de congé de maladie et les absences payées pour suivre des cours de formation.

Les **personnes ayant travaillé toute l'année, à temps plein**, ont effectivement travaillé de 49 à 52 semaines et ce, à temps plein en 1990. Le terme «à temps plein» indique 30 heures ou plus de travail rémunéré par semaine.

Les données sur les **professions** sont basées sur la *Classification type des professions 1980* (12-565F au catalogue). Cette classification comprend 22 grands groupes de professions et 514 groupes de base.

Les données sur les **industries** sont basées sur la *Classification type des industries 1980* (12-501F au catalogue). Elles sont classées en 18 divisions et subdivisées en 296 classes.

Les publications du recensement suivantes contiennent des statistiques sur le marché du travail : *Activité* (93-324 au catalogue), *Activité des femmes selon la présence d'enfants* (93-325 au catalogue), *Industrie et catégorie de travailleurs* (93-326 au catalogue) *et Profession* (93-327 au catalogue).

Pour plus d'information au sujet de ces concepts et définitions, consulter le *Dictionnaire du recensement de 1991* (92-301F au catalogue) ou communiquer avec Patricia Grainger au (613) 951-6890.

École, travail et décrochage

Deborah Sunter

Le fait d'occuper un emploi pendant les études secondaires augmente-t-il le risque d'abandon scolaire? Certes, le milieu familial, l'influence des camarades, les expériences vécues à l'école ainsi que le rendement scolaire sont des facteurs qui peuvent tous jouer un rôle important dans la décision de terminer ou non ses études. Cependant, les spécialistes de l'éducation se demandent s'il n'existerait pas aussi un lien entre l'activité sur le marché du travail et la progression du pourcentage de jeunes qui abandonnent leurs études avant d'avoir obtenu un certificat ou un diplôme. En 1976, 37 % des élèves du secondaire âgés de 17 à 19 ans avaient un emploi. En 1991, près de 50 % des élèves ont détenu un emploi en moyenne chaque mois, et une proportion encore plus élevée, soit environ les deux tiers, ont travaillé à un moment ou à un autre de l'année scolaire.

L'activité sur le marché du travail pendant les études n'a pas toujours été considérée comme un obstacle possible à la réussite scolaire. Dans les années 70, les éducateurs mettaient l'accent sur le passage de l'école au marché du travail et la pertinence des programmes d'enseignement face aux emplois offerts. Le travail à temps partiel était alors considéré comme une expérience positive pour les élèves puisqu'il leur permettait de se familiariser avec différents types d'emplois et facilitait la transition de l'école au marché du travail. De plus, on félicitait les élèves qui avaient un emploi pour leur esprit d'initiative et leur attitude positive face au travail (Lawton, 1992).

Cependant, depuis le début des années 80, le besoin en main-d'oeuvre hautement qualifiée a amené les pédagogues à porter davantage attention à la persévérance scolaire et à l'acquisition de compétences dans le cadre d'un programme structuré. On estime désormais que les étudiants doivent, au minimum, terminer leurs études secondaires. C'est pourquoi on s'inquiète de plus en plus de l'existence possible d'un lien entre le travail étudiant et le décrochage scolaire.

L'ambiguïté du lien entre le travail et les études tient en partie à ce que les résultats des recherches sont contradictoires. Par exemple, selon une étude, les heures travaillées pendant l'année scolaire sont un indicateur important du décrochage, le risque d'abandon augmentant avec le nombre d'heures de travail (Marsh, 1991). Par contre, une étude antérieure avait permis de constater que les élèves dont l'activité sur le marché du travail était modérée (moins de 20 heures par semaine) étaient proportionnellement plus nombreux à poursuivre leurs études que ceux qui n'avaient pas d'emploi (D'Amico, 1984).

Deborah Sunter travaille à la Division des enquêtes-ménages. On peut communiquer avec elle au (613) 951-4740.

L'Enquête de 1991 auprès des sortants a permis d'interroger d'anciens élèves du secondaire au Canada. Le but de l'enquête était de mesurer l'effet de l'activité sur le marché du travail pendant l'année scolaire sur les chances d'obtenir un diplôme (voir *Enquête auprès des sortants*).

Profil d'un décrocheur

Parmi les 895 000 jeunes âgés de 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus un établissement d'enseignement secondaire au printemps 1991, 79 % avaient obtenu un certificat ou un diplôme, tandis que 21 % n'avaient pas terminé leurs études[1]. Le décrochage était beaucoup plus fréquent chez les hommes, 24 % d'entre eux ayant abandonné leurs études, comparativement à seulement 16 % des femmes. L'âge moyen à la sortie de l'école était de 17 ans tant chez les décrocheurs que chez les diplômés. Mais 39 % des jeunes n'ayant pas obtenu leur diplôme d'études secondaires avaient 16 ans ou moins lorsqu'ils ont abandonné l'école (tableau 1).

Il semble exister un lien étroit entre le rendement scolaire, les expériences vécues et l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Les décrocheurs semblaient plus susceptibles d'avoir eu des difficultés dans des cours obligatoires, par exemple en mathématiques et en français ou en anglais[2], et moins susceptibles d'avoir obtenu une moyenne de A ou de B à la fin de leur dernier trimestre scolaire. Toutefois, le rendement scolaire de la plupart d'entre eux était suffisamment bon pour qu'ils aient pu poursuivre leurs études; en effet, la majorité des décrocheurs ont déclaré n'avoir connu aucune difficulté dans les cours obligatoires et 86 % avaient une moyenne de C ou plus.

Les décrocheurs étaient de loin beaucoup plus susceptibles que les diplômés à avoir vécu des expériences négatives en milieu scolaire : ils n'aimaient pas l'école ou trouvaient que les cours manquaient d'intérêt, et ils étaient moins susceptibles de participer en classe ou aux activités parascolaires. Les décrocheurs étaient en outre cinq fois plus nombreux que les diplômés à avoir redoublé une année au primaire.

Il semble, par ailleurs, que le niveau d'instruction des parents et la situation familiale influent aussi sur le taux d'abandon scolaire des élèves du secondaire. Une plus forte proportion de décrocheurs que de diplômés ont déclaré que leur mère n'avait pas terminé ses études secondaires. Parmi les hommes, davantage de décrocheurs que de diplômés ont indiqué que leur père n'avait pas obtenu de diplôme d'études secondaires. En outre, même si la plupart des diplômés et des décrocheurs vivaient avec leurs deux

Enquête auprès des sortants

Statistique Canada a effectué l'Enquête auprès des sortants entre les mois d'avril et de juin 1991, à la demande d'Emploi et Immigration Canada. On demandait aux 9 460 personnes âgées de 18 à 20 ans qui formaient l'échantillon si elles poursuivaient leurs études secondaires, si elles étaient diplômées ou si elles avaient quitté l'école avant d'avoir obtenu leur diplôme. L'enquête a été conçue de façon à ce que les personnes appartenant à cette dernière catégorie soient surreprésentées, ce qui allait permettre de mieux décrire leurs caractéristiques. Les personnes qui poursuivaient leurs études secondaires (1 476) ont été exclues de l'analyse présentée dans cet article. Par conséquent, la taille de l'échantillon constitué des décrocheurs et des diplômés était de 7 984 personnes.

Bien qu'au moment de l'enquête ces jeunes ne fréquentaient plus un établissement d'enseignement secondaire, ils fréquentaient peut-être un autre genre d'établissement d'enseignement, par exemple une école de métiers, un collège communautaire (cégep) ou une université.

Les taux d'abandon présentés dans cet article ont été établis à partir des réponses fournies par les répondants. Pour calculer ces taux, nous avons divisé le nombre de jeunes âgés de 18 à 20 ans qui, en avril 1991, avaient quitté l'école secondaire sans avoir obtenu leur diplôme (décrocheurs) par le nombre total de jeunes de 18 à 20 ans qui n'allaient plus à l'école secondaire à ce moment-là (diplômés et décrocheurs). Quoique ces taux soient utiles pour l'analyse, ils ne doivent pas être confondus à ceux généralement utilisés dans l'estimation de la probabilité de ne pas terminer les études secondaires (voir *Tendances des taux d'abandon*).

Tableau 1
Caractéristiques des diplômés et des décrocheurs du secondaire selon le sexe, 1991*

	Total		Hommes		Femmes	
	Diplômés	Décrocheurs	Diplômés	Décrocheurs	Diplômés	Décrocheurs
Ensemble des 18 à 20 ans qui ne fréquentaient pas d'établissement d'enseignement secondaire ('000)	**711**	**184**	**334**	**114**	**377**	**70**
				%		
Rendement scolaire**						
Difficultés en mathématiques	39	48	34	43	43	56
Difficultés en français/anglais	17	37	23	43	12	26
Moyenne au dernier trimestre scolaire :						
A	30	5	27	--	33	--
B	47	32	46	30	48	34
C	19	40	23	42	15	36
D/F	1	13	--	14	--	10
Expériences vécues						
N'aimaient pas l'école	10	41	11	44	9	38
N'étaient pas satisfaits de la gamme de cours offerts	19	25	18	26	19	25
Trouvaient la plupart des cours inutiles	20	29	21	30	20	26
Participaient moins en classe que la plupart des élèves	10	23	10	23	9	23
Trouvaient que la plupart des cours manquaient d'intérêt	21	41	25	46	18	33
Ne s'entendaient pas bien avec la plupart des professeurs	2	15	2	17	2	11
Ne participaient pas aux activités parascolaires	28	50	24	48	32	52
Ne se sentaient pas à leur place à l'école	5	14	6	14	4	14
Ont manqué volontairement des cours pendant la dernière année scolaire	59	75	62	78	56	70
Rendement scolaire antérieur						
Ont redoublé une année au primaire	8	36	11	41	5	27
Situation familiale au moment de quitter l'école						
Vivaient avec les deux parents	83	61	85	65	82	56
Vivaient avec un des deux parents	12	25	12	25	13	24
Ne vivaient pas avec leurs parents	5	13	4	9	5	20
Niveau d'instruction des parents						
Mère n'ayant pas de diplôme d'études secondaires	28	35	24	32	31	39
Père n'ayant pas de diplôme d'études secondaires	28	29	25	30	30	27
Âge à la sortie de l'école						
16 ans ou moins	10	39	9	37	12	41
17 ans	43	27	41	26	44	30
18 ans	36	25	36	27	35	21
19 ou 20 ans	12	9	14	10	9	8

Source : Enquête auprès des sortants
* *Inclut quelque 15 000 décrocheurs du niveau primaire.*
** *Exclut les décrocheurs du niveau primaire.*

parents pendant leur dernière année scolaire, les décrocheurs étaient deux fois plus nombreux à faire partie de familles monoparentales.

Selon des études réalisées récemment aux États-Unis et au Canada (Radwanski, 1987), le risque d'abandon scolaire serait plus grand pour les élèves issus de familles socio-économiquement faibles. Ces élèves seraient moins encouragés à poursuivre leurs études parce que leurs parents ont peu d'attentes à cet égard; il se peut aussi qu'on les incite à faire leur part pour subvenir aux besoins de la famille.

Travail et décrochage

Le nombre d'heures qu'un élève passe à exercer un emploi serait également un facteur lié à l'abandon des études secondaires. Une activité modérée sur le marché du travail (1 à 19 heures par semaine) semblait liée à de faibles taux d'abandon chez les jeunes des deux sexes, taux qui étaient en fait inférieurs à ceux observés parmi les élèves n'ayant pas d'emploi. Toutefois, l'effet d'une activité plus grande (20 heures ou plus par semaine) varie selon le sexe. Les hommes qui travaillaient autant d'heures par semaine affichaient un taux d'abandon scolaire beaucoup plus élevé. Cependant, ce taux était plus faible chez les femmes qui travaillaient ce nombre d'heures que chez celles n'ayant pas d'emploi (graphique A).

Comment le travail affecte-t-il le risque d'abandon?

Étant donné l'ensemble complexe de facteurs qui interagissent pour déterminer la probabilité d'abandon des études, on peut s'interroger sur l'impact qu'a le travail sur le risque de décrochage. Par exemple, le faible risque d'abandon observé chez les élèves dont l'activité sur le marché du travail est modérée signifie-t-il que le fait d'avoir un emploi peu accaparant est propice à la poursuite des études? Ou ce faible risque résulte-t-il plutôt d'un processus d'autosélection selon lequel les élèves qui réussissent mieux à l'école cherchent en général un emploi nécessitant moins d'heures de travail, alors que les élèves plus faibles travaillent un plus grand nombre d'heures ou n'ont pas d'emploi du tout? Ou encore, l'activité intense sur le marché du travail est-elle seulement un indicateur du processus de décrochage engendré par d'autres facteurs tels que les antécédents familiaux, les expériences vécues à l'école et les échecs scolaires antérieurs? Ou enfin cette activité est-elle un facteur de risque en soi, en particulier chez les jeunes hommes?

Le lien entre l'activité modérée sur le marché du travail et le faible risque d'abandon s'est révélé remarquablement uniforme pour les deux sexes, quelles que soient les

Graphique A

Parmi les jeunes de 18 à 20 ans, les taux d'abandon scolaire en 1991 étaient plus faibles lorsque l'activité sur le marché du travail était modérée.

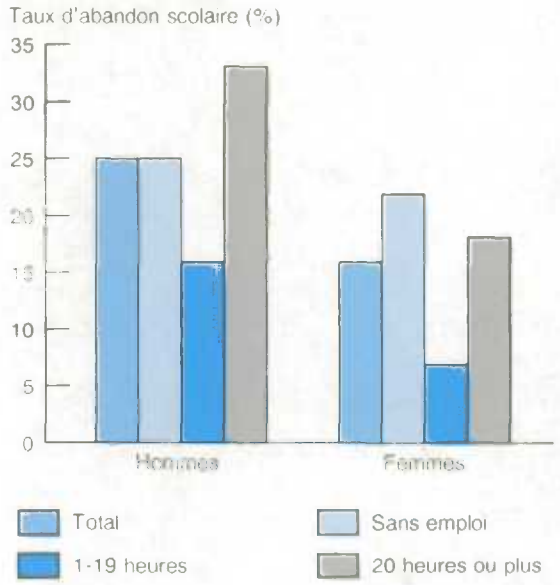

Source : Enquête auprès des sortants

Tableau 2
Taux d'abandon chez les anciens élèves du secondaire selon qu'ils avaient un emploi ou non et le nombre d'heures de travail, 1991*

	Hommes				Femmes			
	Total	Sans emploi	1-19 heures	20 heures ou plus	Total	Sans emploi	1-19 heures	20 heures ou plus
	%							
Total	**25**	**25**	**16**	**33**	**16**	**22**	**7**	**18**
Aucune difficulté en mathématiques**	21	18	13	31	11	15	--	18
Difficultés en mathématiques**	28	30	17	35	18	26	11	18
Aucune difficulté en français/anglais**	19	16	10	28	12	16	6	16
Difficultés en français/anglais**	37	42	25	42	27	41	--	25
Moyenne au dernier trimestre scolaire :**								
A	5	--	--	--	--	--	--	--
B	17	17	11	23	11	11	7	15
C/D/F	42	45	32	44	33	46	18	32
N'ont pas manqué volontairement de cours pendant la dernière année scolaire	16	17	--	23	11	18	--	--
Ont manqué volontairement des cours pendant la dernière année scolaire	30	30	20	36	19	26	8	22
Aimaient l'école	17	16	10	25	11	16	6	13
N'aimaient pas l'école	58	63	49	59	44	59	--	37
N'ont pas redoublé d'année au primaire	19	16	11	26	12	17	6	16
Ont redoublé une année au primaire	56	69	39	57	51	66	--	36
Participaient en classe autant ou plus que la plupart des élèves	23	21	14	30	14	19	6	16
Participaient moins en classe que la plupart des élèves	44	47	29	51	32	47	--	31
Participaient aux activités parascolaires	19	15	10	29	11	15	6	15
Ne participaient pas aux activités parascolaires	41	44	32	42	23	34	10	23
Vivaient avec leurs deux parents	21	21	13	28	11	15	6	14
Vivaient avec un seul parent ou sans parent	43	43	30	49	31	43	--	30
Mère ayant un diplôme d'études secondaires	19	15	13	25	10	15	--	--
Mère n'ayant pas de diplôme d'études secondaires	28	30	--	30	20	30	--	21
Père ayant un diplôme d'études secondaires	16	11	11	23	11	--	--	--
Père n'ayant pas de diplôme d'études secondaires	19	--	--	--	13	--	--	--

Source : Enquête auprès des sortants
* *Inclut quelque 15 000 décrocheurs du niveau primaire.*
** *Exclut les décrocheurs du niveau primaire.*

variables relatives aux antécédents ou au rendement scolaire considérées (tableau 2).

On a observé le plus faible taux d'abandon chez les élèves des deux sexes qui consacraient un nombre modéré d'heures à un emploi, peu importe leur rendement ou les expériences vécues à l'école. Cette tendance semble indiquer qu'il pourrait y avoir un certain avantage au fait de travailler quelques heures par semaine, indépendamment des effets du processus d'autosélection par lequel les élèves qui réussissent ont tendance à choisir un emploi peu accaparant.

Pour ce qui est des jeunes femmes qui travaillaient pendant de nombreuses heures, la probabilité d'abandonner les études était généralement inférieure ou égale à ce qu'elle était pour celles qui n'avaient pas d'emploi. Du côté masculin, l'effet d'une activité intense sur le marché du travail sur la décision de terminer ses études ou non semble être influencé par les expériences vécues à l'école et les antécédents familiaux. Parmi les garçons qui avaient obtenu une moyenne de C ou moins, qui n'aimaient pas l'école, qui avaient redoublé une année au primaire, qui ne participaient pas aux activités parascolaires ou encore dont le père ou la mère n'avait pas terminé ses études secondaires, le risque d'abandonner leurs études était égal ou plus élevé lorsqu'ils n'avaient pas d'emploi que lorsqu'ils travaillaient pendant un grand nombre d'heures par semaine.

L'impact des heures travaillées – «toutes choses étant égales»

Afin d'isoler l'impact de l'activité sur le marché du travail sur l'achèvement des études, nous avons fait séparément pour les hommes et les femmes une analyse de régression logistique dans laquelle nous avons gardé constantes les valeurs de toutes les autres caractéristiques pertinentes (voir *Estimation de la probabilité d'abandon scolaire*). Cette technique permet de déterminer l'importance du travail en tant que facteur d'incitation à l'achèvement des études sans égard aux autres caractéristiques, par exemple le fait que l'élève vive en Ontario ou ailleurs, qu'il ait ou non redoublé une année au primaire, qu'il ait aimé ou non l'école, qu'un de ses parents ait ou non terminé ses études secondaires, etc.

Les résultats de cette analyse confirment le lien déjà observé entre le fait d'avoir un emploi peu accaparant et un moins grand risque de décrochage, tous les autres facteurs étant égaux par ailleurs (graphique B). Pour les élèves dont l'activité sur le marché du travail était modérée, comparativement à ceux qui n'avaient pas d'emploi, le risque d'abandon des études était inférieur de 60 % pour les jeunes femmes et de 20 % pour les jeunes hommes. Le travail nécessitant 20 heures ou plus par semaine amenait également un risque d'abandon de 40 % plus

Graphique B

En 1991, les élèves travaillant moins de 20 heures par semaine couraient le plus faible risque d'abandonner leurs études.

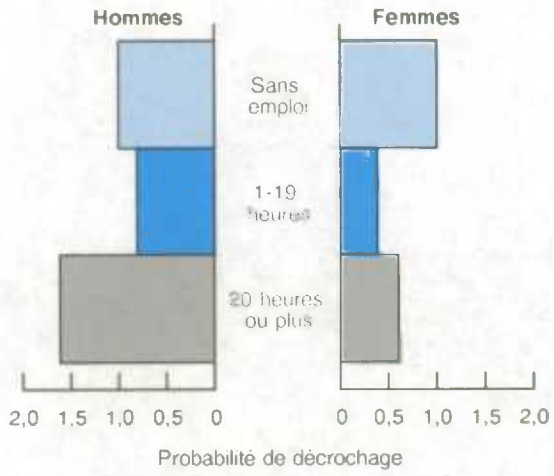

Source : Enquête auprès des sortants

Nota : Ce graphique montre la probabilité de décrochage chez les élèves du secondaire ayant une activité sur le marché du travail d'intensité différente, comparativement aux élèves qui n'ont pas d'emploi (voir Estimation de la probabilité d'abandon scolaire*).*

faible, chez les femmes. Par contre, chez les hommes, le risque d'abandon était 60 % plus élevé s'ils travaillaient un grand nombre d'heures que s'ils n'avaient pas d'emploi.

Conclusion

L'effet de l'activité sur le marché du travail sur l'achèvement des études paraît complexe et très différent chez les hommes et les femmes. Une activité modérée semble liée à un faible risque d'abandon chez les élèves des deux sexes, et ce, même lorsque d'autres facteurs sont pris en considération tels le rendement scolaire, l'absentéisme, les expériences vécues à l'école, le niveau d'instruction des parents et la province d'étude.

Il semble, par ailleurs, qu'une activité très intense augmente considérablement le risque d'abandon chez les hommes, tandis que chez les femmes c'est à l'inactivité sur le marché du travail que l'on attribue le risque le plus élevé d'abandon scolaire.

Ces résultats portent à croire que le fait de conjuguer travail et études n'est pas, en soi, alarmant. Apparemment, certains aspects du travail favoriseraient la persévérance et le succès scolaire. Il se peut qu'une activité limitée sur le marché du travail augmente l'estime de soi et engendre des attitudes qui contribuent à la réussite, notamment la ponctualité, l'esprit d'initiative et l'endurance. En outre, la plupart des élèves qui travaillent ont un emploi peu spécialisé et peu rémunérateur, donc pas très prometteur. Par conséquent, il est possible que l'expérience du marché du travail convainque plusieurs d'entre eux que leur diplôme d'études secondaires est essentiel à l'obtention d'emplois plus intéressants et potentiellement plus payants.

Cependant, l'activité intense sur le marché du travail semble augmenter le risque d'abandon chez les jeunes hommes. Le fait de travailler un grand nombre d'heures contribue peut-être au processus de décrochage pour cette catégorie d'élèves, car il procure des récompenses tangibles et

Tendances des taux d'abandon

Il existe un certain nombre de méthodes de calcul des taux d'abandon, chacune ayant ses avantages et ses inconvénients. Le taux «apparent» d'abandon (ou taux d'abandon par cohorte), par exemple, est une mesure couramment utilisée. On l'établit en comparant le nombre d'élèves qui en sont à leur neuvième année de scolarité avec le nombre de diplômés du secondaire trois et quatre ans plus tard. Ces chiffres, tirés des dossiers scolaires que les provinces transmettent à Statistique Canada depuis de nombreuses années, sont donc utiles pour l'analyse des tendances des taux d'abandon.

Selon la méthode d'estimation par cohorte, le taux d'abandon a diminué considérablement entre la fin des années 70 et le début des années 80 (voir graphique). À partir de 1985, la tendance s'est renversée : le taux a grimpé jusqu'à 34 % environ en 1990, pour tomber ensuite à 32 % en 1991. (Notons qu'il n'existe pas de données pour 1988 et 1989).

Ces taux sont beaucoup plus élevés que ceux présentés dans l'article. Une partie de l'écart tient peut-être à ce que les taux apparents d'abandon surestiment ce phénomène, leur méthode de calcul ne tenant pas compte des élèves qui mettent plus de trois ou quatre ans à finir leur secondaire (en l'occurrence leur 12e année ou, au Québec, leur secondaire V).

Les taux apparents d'abandon scolaire ont fluctué au cours des récentes années.*

Source : Division de l'éducation, de la culture et du tourisme

** Les données ne sont pas disponibles pour 1988 et 1989.*

Estimation de la probabilité d'abandon scolaire

De toute évidence, l'abandon scolaire est rarement la conséquence d'un seul facteur. Pour expliquer le comportement d'une variable (la variable dépendante), nous utilisons dans un modèle analytique plusieurs autres variables, appelées variables explicatives. Cependant, pour isoler l'effet d'une de ces variables (par exemple, les heures de travail), on doit «neutraliser» l'effet des autres, c'est-à-dire maintenir leur valeur constante. Afin de déterminer l'effet de la variable explicative (les heures habituelles de travail par semaine) sur la variable dépendante (le taux d'abandon), les données ont été ajustées de façon à annuler les différences observées quant à l'effet estimé de chaque variable du modèle (à l'exception du nombre habituel d'heures de travail par semaine). De la même façon, l'effet de chacune des autres variables explicatives a été mesuré en gardant fixe la valeur des autres.

Une analyse de régression logistique permet d'évaluer l'impact des heures de travail sur la probabilité d'abandon des études, indépendamment de l'effet des autres facteurs. Cette technique statistique donne comme résultat ce que l'on peut appeler la probabilité relative d'abandon des études. En d'autres termes, cette technique mesure la probabilité que les élèves d'une catégorie donnée abandonnent leurs études comparativement aux élèves de la catégorie de référence (toutes choses étant égales par ailleurs). La catégorie de référence prend toujours la valeur 1. Par exemple, la probabilité que les hommes qui travaillaient 20 heures ou plus par semaine abandonnent leurs études était de 1,6 pour 1, c'est-à-dire que le risque d'abandon de ces hommes était supérieur de 60 % à celui de ceux qui n'avaient pas d'emploi. Chez les femmes qui travaillaient autant d'heures, la probabilité d'abandon était de 0,6 pour 1, soit un risque inférieur de 40 % à celui observé chez les femmes qui ne travaillaient pas.

La validité de cette technique est tributaire de l'inclusion de toutes les variables explicatives importantes dans le modèle. En pratique, nous devons nous limiter aux renseignements recueillis au moyen de l'Enquête auprès des sortants. Outre certaines caractéristiques démographiques et les données relatives aux antécédents familiaux, au rendement scolaire et aux expériences vécues à l'école, nous avons également inclus la province d'étude parmi les variables du modèle de régression afin de pouvoir tenir compte des différences entre les systèmes d'éducation provinciaux; cette variable peut aussi constituer un indicateur des conditions locales du marché du travail. En raison des écarts considérables selon le sexe observés au chapitre du décrochage scolaire, nous avons fait des régressions logistiques distinctes pour les hommes et les femmes.

Probabilité relative d'abandon des études

		Hommes	Femmes
Participaient en classe autant ou plus que la plupart des élèves		1,0	1,0
Participaient moins en classe que la plupart des élèves		1,3	1,4
Participaient aux activités parascolaires		1,0	1,0
Ne participaient pas aux activités parascolaires		1,3	1,1
Moyenne au dernier trimestre scolaire :	A	1,0	1,0
	B	1,7 *	1,9 *
	C	4,3 **	4,9 **
	D/F	18,4 **	32,5 **
	Ne sait pas/non déclaré	8,4 **	4,1 **
Aucune difficulté en français/anglais		1,0	1,0
Difficultés en français/anglais		1,2	0,9
Aucune difficulté en mathématiques		1,0	1,0
Difficultés en mathématiques		0,7 *	0,8
Aimaient l'école		1,0	1,0
N'aimaient pas l'école		3,3 **	3,4 **
N'ont pas redoublé d'année au primaire		1,0	1,0
Ont redoublé une année au primaire		3,2 **	5,0 **
Père présent à la maison et ayant un diplôme d'études secondaires		1,0	1,0
Père présent à la maison, mais n'ayant pas de diplôme d'études secondaires		1,3	1,3
Père présent à la maison, niveau d'instruction inconnu/non déclaré		2,0 *	2,3
Père absent de la maison		3,1 **	3,8 **

Probabilité relative d'abandon des études – fin

	Hommes	Femmes
Mère présente à la maison et ayant un diplôme d'études secondaires	**1,0**	**1,0**
Mère présente à la maison, mais n'ayant pas de diplôme d'études secondaires	1,6 *	2,2 **
Mère présente à la maison, niveau d'instruction inconnu/non déclaré	2,1 **	2,2 *
Mère absente de la maison	1,5	2,1 *
S'entendaient bien avec la plupart des professeurs	**1,0**	**1,0**
Ne s'entendaient pas bien avec la plupart des professeurs	4,7 **	1,9
Ont fréquenté une école en Ontario	**1,0**	**1,0**
à Terre-Neuve	1,4	1,0
à l'Île-du-Prince-Édouard	1,1	1,2
en Nouvelle-Écosse	1,6	0,9
au Nouveau-Brunswick	0,6	0,8
au Québec	1,5	1,3
au Manitoba	0,8	1,0
en Saskatchewan	0,9	0,6
en Alberta	0,9	0,6
en Colombie-Britannique	0,6	0,8
Âge à la sortie de l'école :		
15 ans et plus au Québec, 16 ans ou plus ailleurs	**1,0**	**1,0**
Moins de 15 ans au Québec, moins de 16 ans ailleurs	13,2 **	13,9 **
N'occupaient pas un emploi pendant les études	**1,0**	**1,0**
Travaillaient entre 1 et 19 heures par semaine	0,8	0,4 **
Travaillaient 20 heures ou plus par semaine	1,6 **	0,6 *

Source: Enquête auprès des sortants
* *Significatif statistiquement au niveau 0.05.*
** *Significatif statistiquement au niveau 0.01.*

immédiates, qui pèsent plus lourd dans la balance que les avantages abstraits et lointains associés à l'obtention d'un diplôme. Il se peut aussi que le fait de consacrer autant d'heures à un emploi traduise un désintérêt croissant pour les études et un détachement graduel de l'école.

L'Enquête auprès des sortants est la première à permettre d'examiner, à l'échelle nationale, le lien entre l'activité sur le marché du travail et l'abandon des études secondaires par rapport à d'autres facteurs également liés au processus d'abandon. Toutefois, les données recueillies ne permettent pas de répondre à un certain nombre de questions. Par exemple, pourquoi y a-t-il des différences si marquées entre les hommes et les femmes quant à l'effet d'une activité intense sur le marché du travail sur les taux d'abandon scolaire? Qu'est-ce qui fait qu'une activité modérée sur le marché du travail soit liée à un risque d'abandon plus faible? La durée d'emploi (nombre de semaines travaillées pendant l'année scolaire) est-elle une variable aussi importante que l'intensité de l'activité (nombre habituel d'heures travaillées par semaine)? L'importance des répercussions à long terme du décrochage scolaire est telle, tant pour les jeunes que pour la société, qu'elle justifie la réalisation d'autres travaux de recherche dans ce domaine. □

L'auteur désire remercier Georgia Roberts de la Division des méthodes d'enquêtes-entreprises pour ses commentaires précieux sur le plan méthodologique.

Notes

[1] Les diplômés et les décrocheurs réunis représentaient 77 % des 1 136 000 personnes âgées de 18 à 20 ans en avril 1991 au Canada. Les 241 000 autres (132 000 hommes et 109 000 femmes) fréquentaient encore un établissement d'enseignement secondaire au moment de l'enquête. Elles ont été exclues de l'analyse parce que l'on ne savait pas si elles allaient ou non mener à terme leurs études.

[2] Les élèves qui faisaient des études en anglais devaient indiquer s'ils avaient eu des difficultés dans leurs cours d'anglais et les élèves qui faisaient des études en français devaient indiquer s'ils en avaient eues dans leurs cours de français.

Bibliographie

D'AMICO, R. «Does employment during high school impair academic progress?», dans *Sociology of Education*, July 1984, vol.57, Washington D.C., p. 152-164.

LAWTON, S. *Part-time work and the high school student: costs, benefits and future*, rapport préparé pour Innovations Program, Emploi et Immigration Canada, March 1992, Ottawa.

MARSH, H. «Employment during high school: character building or a subversion of academic goals?», dans *Sociology of education*, July 1991, vol. 64, Washington D.C., p. 172-189.

RADWANSKI, G. *Ontario study of the relevance of education and the issue of dropouts*, Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1987, Toronto.

STEINBERG, L. E. GREENBERGER, L. GARDUQUE et S. MCAULIFFE «High-school students in the labor force: some costs and benefits to schooling and learning», dans *Educational evaluation and policy analysis*, 1982, vol. 4, n° 3, Washington D.C., p. 363-372.

Le revenu de placements des Canadiens

Jason Siroonian

En 1990, plus de 9,5 millions de Canadiens, c'est-à-dire un peu plus de la moitié des déclarants fiscaux, ont touché des intérêts ou des dividendes ou les deux. Le revenu total qu'ils ont tiré de ces sources a dépassé 39 milliards de dollars et représentait 13 % de leur revenu total.

Les placements engendrent habituellement un flux de revenu. Par exemple, les Obligations d'épargne du Canada à intérêt régulier rapportent à leurs propriétaires des intérêts annuels pendant toute la durée de l'obligation. De même, les détenteurs d'actions de sociétés reçoivent ordinairement des dividendes.

En outre, la valeur de certains placements peut augmenter ou diminuer avec le temps. Pour ces placements, la différence entre le prix d'achat et le prix de vente est ce qu'on appelle un gain ou une perte en capital. L'analyse qui suit ne traite cependant pas de ces gains ou pertes en capital mais met plutôt l'accent sur les intérêts et les dividendes, groupés sous le terme de revenu de placements (voir *Définitions et source des données*).

Jason Siroonian est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec lui au (613) 951-4722.

Intérêts et dividendes dans les années 80

Dans les années 80, le revenu en intérêts déclaré par les particuliers était lié aux taux d'intérêt (graphique A). Ainsi, en 1981 et en

Graphique A

Pour la plupart des années 80, les revenus en intérêts et de dividendes ont eu des mouvements similaires.

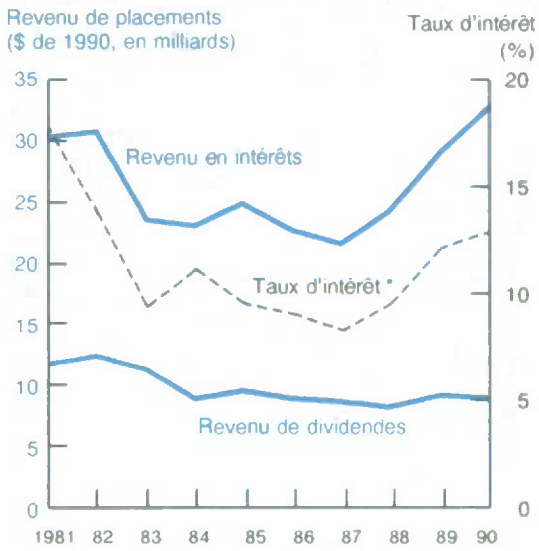

Source : Division des données régionales et administratives

** Taux d'intérêt des Bons du trésor pour 90 jours, moyenne annuelle*

1982, années où les taux d'intérêt étaient exceptionnellement élevés, les épargnants ont touché un revenu en intérêts plus élevé qu'au milieu des années 80, période où les taux étaient comparativement plus bas. Après 1987, parallèlement à la croissance des taux d'intérêt, le revenu en intérêts a constamment augmenté jusqu'à la fin de la décennie.

Comme dans le cas du revenu en intérêts, le chiffre des dividendes déclaré dans les années 80 était, dans la plupart des cas, également lié aux taux d'intérêt.

Les Canadiens âgés et le revenu de placements

En 1990, ce sont les Canadiens âgés de 75 ans et plus qui, de tous les groupes d'âge, avaient le revenu de placements médian le plus élevé (4 450 $) (graphique B). Ce revenu était presque cinq fois supérieur à celui des personnes âgées de 45 à 54 ans

Graphique B

Le revenu de placements a augmenté avec l'âge en 1990

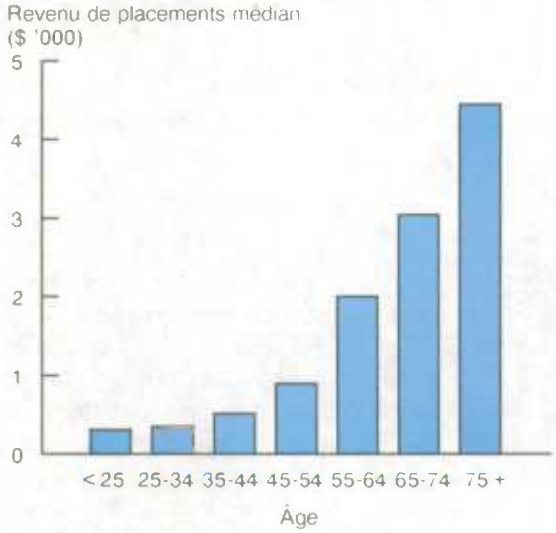

Source : Division des données régionales et administratives

Nota : La population comprend uniquement les déclarants qui ont rapporté un revenu de placements.

Tableau 1

Déclarants fiscaux avec revenu en intérêts et de dividendes selon l'âge et le revenu, 1990

	Tous les déclarants fiscaux	Déclarants fiscaux avec revenu de placements			
		Total	Proportion de tous les déclarants	Proportion avec revenu en intérêts	Proportion avec revenu de dividendes
	'000			%	
Total	**18 450**	**9 511**	**52**	**98**	**15**
Âge					
Moins de 25 ans	2 717	742	27	98	6
25 à 34 ans	4 600	1 784	39	97	11
35 à 44 ans	3 992	2 003	50	97	16
45 à 54 ans	2 579	1 561	61	98	19
55 à 64 ans	1 991	1 397	70	99	19
65 à 74 ans	1 563	1 209	77	100	16
75 ans et plus	1 010	815	81	100	16
Revenu total					
Moins de 10,000 $	4 705	1 503	32	99	6
10,000 - 19,999 $	4 919	2 392	49	99	8
20,000 - 29,999 $	3 443	1 930	56	98	12
30,000 - 39,999 $	2 334	1 440	62	98	16
40,000 - 49,999 $	1 387	937	68	97	21
50,000 - 59,999 $	748	547	73	96	28
60,000 - 69,999 $	366	285	78	96	34
70,000 - 79,999 $	180	147	82	96	40
80,000 - 89,999 $	101	85	85	96	44
90,000 - 99,999 $	62	54	87	97	47
100,000 $ et plus	206	191	92	97	56

Source : Division des données régionales et administratives

Définitions et source des données

Le revenu en intérêts est le montant que les Canadiens ont indiqué à la ligne 121 de leur déclaration d'impôts T1 de 1990. Ce revenu comprend les intérêts que rapportent les dépôts en banque, les Obligations d'épargne du Canada, les actions de sociétés, les bons du Trésor, les rentes, les fonds mutuels et les polices d'assurance-vie ainsi que tous les placements à l'étranger. En 1990, le revenu total de placements à l'étranger, qui comprend les dividendes de sociétés étrangères, représentait 1,5 % seulement du montant total déclaré à la ligne 121. Comme les dividendes de sociétés étrangères ne représentent qu'une faible proportion du revenu de placements à l'étranger, nous avons traité ce dernier comme s'il s'agissait exclusivement d'intérêts.

Le montant imposable des dividendes de corporations canadiennes imposables est déclaré à la ligne 120 de la déclaration T1 de 1990. Nous avons rajusté ce montant à la baisse, de sorte que le revenu de dividendes se rapporte au montant reçu et non au montant imposable. Le revenu de placements est la somme des intérêts et des dividendes tels qu'ils sont définis ci-dessus.

Un particulier ayant un revenu de placements peut avoir déclaré des intérêts, des dividendes ou les deux. Parmi les particuliers ayant déclaré un revenu de placements en 1990, 85 % n'ont touché que des intérêts. Seulement 2 % n'ont touché que des dividendes et 13 % ont à la fois touché des intérêts et des dividendes. Ainsi, parmi les particuliers ayant déclaré un revenu de placements, 98 % ont touché des intérêts et 15 %, des dividendes.

Le revenu total d'un déclarant est la somme de ses revenus de diverses sources avant impôt. Ces sources de revenu sont : le revenu d'emploi brut moins les déductions pour emploi et autres montants déductibles, le revenu net d'un travail autonome, le revenu de pension brut, les transferts gouvernementaux (par exemple le Crédit pour taxe fédérale sur les ventes et le Crédit d'impôt pour enfants) et le revenu d'autres provenances (par exemple les prestations d'Assurance-chômage et le revenu de placements). Les gains en capital imposables n'entrent pas dans le calcul du revenu total.

Un peu plus de 50 % des particuliers ont déclaré un revenu de placements. Cette proportion en apparence faible peut s'expliquer par le fait que les particuliers touchant peu d'intérêts ne déclarent pas cette source de revenu. Comme ce ne sont pas toutes les personnes qui touchent un revenu de ce genre qui reçoivent des feuillets de renseignements (par exemple, celles dont le revenu en intérêts n'atteint pas 100 $ n'en reçoivent pas), il est possible que certains déclarants pensent à tort n'être pas obligés de déclarer ce revenu.

Revenu médian et revenu moyen

On calcule le revenu moyen d'un groupe de personnes en additionnant le revenu total de chacune de ces personnes, puis en divisant cette somme par le nombre de personnes. Par ailleurs, on détermine le revenu médian en classant les revenus totaux par ordre d'importance. Le chiffre du milieu est le revenu médian.

Pour analyser le revenu personnel, et plus précisément le revenu de placements, nous avons choisi les médianes comme mesures représentatives. Les moyennes n'ont pas été utilisées à cause de la présence de quelques valeurs très élevées (ou très faibles) dans une série de chiffres qui au moment du calcul de la moyenne attire inévitablement la moyenne vers ces valeurs aberrantes. En d'autres termes, la présence de quelques particuliers ayant un revenu très élevé fait en général augmenter la moyenne et surévalue la situation réelle de la majorité des personnes du groupe. La médiane, elle, n'est pas faussée par la présence de valeurs aberrantes aux deux extrémités de la distribution et constitue par conséquent une mesure plus représentative. En 1990, par exemple, le revenu de placements moyen des particuliers ayant déclaré un revenu de ce genre se chiffrait à 4 119 $, tandis que le revenu de placements médian était de 850 $ seulement.

Les données relatives aux intérêts et aux dividendes utilisées dans cet article ont été tirées du fichier sur les familles (T1FF) établi par la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada à partir des renseignements de l'impôt sur le revenu des particuliers. Ce fichier contient également des données se rapportant à d'autres genres de revenus de placements tels que le revenu net d'une société en commandite, le revenu de location net et les gains en capital imposables. On peut obtenir les données par province, par ville ou pour d'autres régions infraprovinciales. Pour de plus amples renseignements sur ce fichier, on peut téléphoner à la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada au (613) 951-9720.

(900 $) et près de quinze fois supérieur à celui des personnes de 25 ans et moins (300 $). Ainsi, les déclarants fiscaux âgés de 75 ans et plus ont touché 20 % du revenu de placements total déclaré, même s'ils ne représentaient que 9 % des personnes ayant un tel revenu.

Le revenu de placements médian de même que la proportion de déclarants fiscaux ayant touché un revenu de ce genre augmentaient avec l'âge (tableau 1). En 1990, 81 % des déclarants âgés de 75 ans et plus ont touché un revenu de placements, comparativement à 27 % des déclarants de moins de 25 ans.

Les particuliers à revenu élevé sont les principaux investisseurs

Le revenu de placements médian est fortement lié au revenu total. Toutefois, le revenu de placements de certaines catégories de particuliers à faible revenu se rapproche de celui des particuliers à revenu moyen ou élevé. Par exemple, chez les particuliers dont le revenu total se situait entre 10 000 $ et 19 999 $, le revenu de placements médian était de 1 050 $, très semblable à celui des déclarants fiscaux ayant un revenu de 60 000 $ à 69 999 $ (1 150 $). Ce rassemblement de haut niveau de revenu de placements déclaré par les particuliers ayant un revenu total peu élevé dénote la présence de personnes âgées dans ces tranches de revenu.

Néanmoins, le revenu total demeure un facteur important dans la répartition du revenu de placements. De tous les particuliers ayant déclaré un revenu de ce genre, seulement 2 % avaient un revenu total supérieur à 100 000 $. Ce petit groupe a touché environ 19 % du revenu de placements total (7,4 milliards de dollars) et leur revenu de placements médian était le plus élevé de toutes les tranches de revenu, soit 7 200 $.

Chez les déclarants dont le revenu total atteignait ou dépassait 100 000 $, le revenu de placements, en moyenne, représentait une part importante (20 %) du revenu total (graphique C). Quoique moins élevé en chiffres absolus, le revenu de placements de certains particuliers à faible revenu constituait également une part importante de leur revenu total[1].

Une préférence pour les intérêts

En 1990, beaucoup de déclarants avaient un revenu en intérêts. Presque tous les particuliers qui ont déclaré un revenu de placements (98 %) ont touché des intérêts (tableau 1). De plus, les intérêts représentaient la majeure partie (83 %) des 39 milliards de dollars de revenu de placements déclarés en 1990.

Graphique C

Quelques déclarants fiscaux à faible revenu comptaient fortement sur un revenu de placements en 1990.

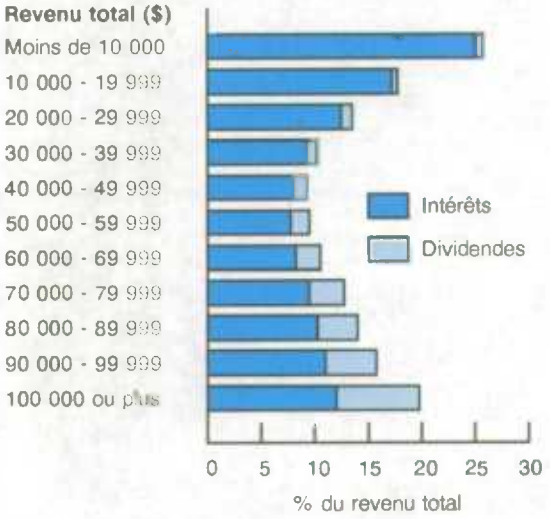

Source : Division des données régionales et administratives

Nota : La population comprend uniquement les déclarants qui ont rapporté un revenu de placements.

En proportion du revenu de placements, le revenu en intérêts variait selon l'âge et le revenu total (graphique D). Les intérêts étaient toutefois la principale source de revenu de placements des particuliers de tous les groupes d'âge et de toutes les tranches de revenu.

Revenu de dividendes

Si un grand nombre de déclarants fiscaux ont touché un revenu en intérêts, il n'en est pas de même pour le revenu de dividendes. Plus le revenu total augmente, plus il est probable pour un particulier de déclarer un revenu de dividendes (tableau 1); ce sont donc principalement les particuliers à re-

Graphique D

En 1990, la proportion de dividendes déclarés ...

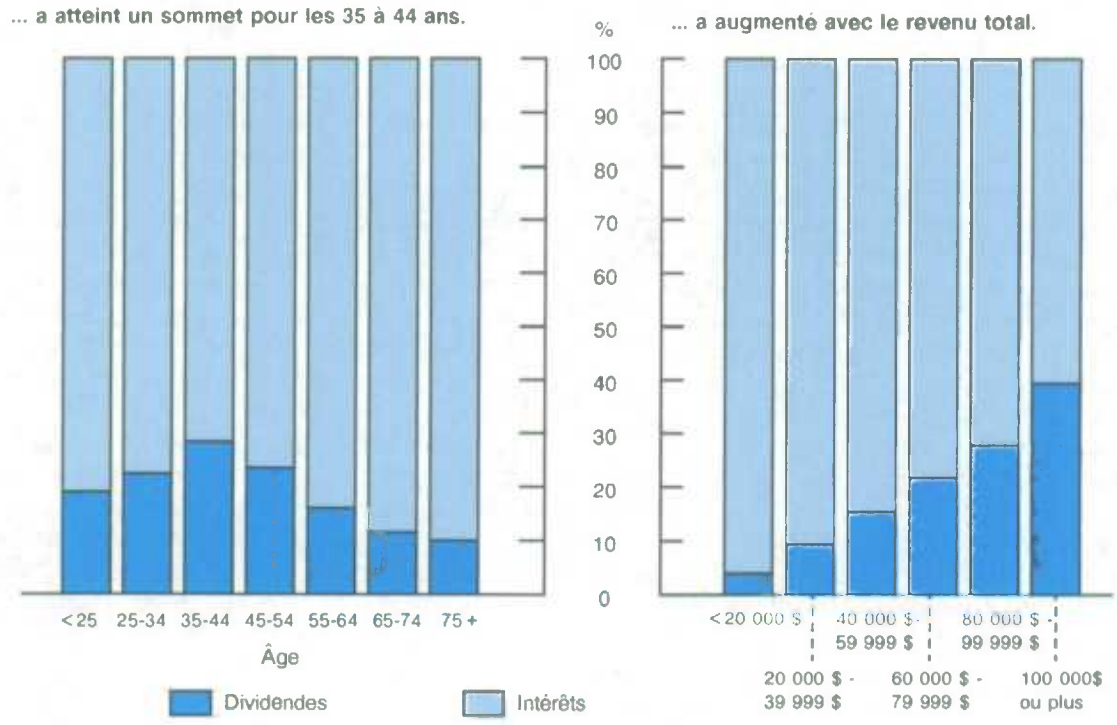

Source : Division des données régionales et administratives

Nota : La population comprend seulement les déclarants qui ont rapporté un revenu de placements.

venu élevé qui déclarent des dividendes. En 1990, les déclarants fiscaux dont le revenu total était de 100 000 $ ou plus ont déclaré 44 % de la totalité du revenu de dividendes.

De plus, en proportion du revenu de placements, les dividendes augmentaient à mesure que s'élevait le revenu total (graphique D). Ce phénomène s'explique de plusieurs façons.

Premièrement, il est probable que les particuliers dont le revenu est supérieur à la moyenne aient un revenu discrétionnaire (Owens, 1991). Comme le revenu discrétionnaire est de l'argent qu'une personne peut dépenser à sa guise sans faire baisser son niveau de vie, il se prête bien à des placements plus risqués. Par contre, les particuliers qui n'ont pas de revenu discrétionnaire (ou qui en ont peu) placent en général leur argent dans des instruments financiers à faibles risques portant intérêt, par exemple dans des comptes bancaires, dans des Obligations d'épargne du Canada et dans des Certificats de placement garanti (CPG).

Deuxièmement, il se peut que la différence de traitement fiscal entre les intérêts et les dividendes influe sur les décisions des particuliers à revenus élevés en matière de placements (Jenkins, 1989). Par exemple, le Crédit d'impôt pour dividendes permet de réduire l'impôt sur le revenu de dividendes, mais il n'existe pas de crédit semblable pour le revenu en intérêts.

Alors que le lien entre le revenu total et le revenu de dividendes est manifeste, celui qu'il peut y avoir entre les dividendes et l'âge du déclarant est moins net. La part du revenu de placements provenant de dividendes atteint un maximum chez les déclarants fiscaux âgés de 35 à 44 ans (graphique D). En 1990, les dividendes représentaient 28 % du revenu de placements des déclarants de ce groupe d'âge. Les données semblent indiquer que ces personnes ont un peu moins peur du risque que les autres. Cependant, 16 % seulement des particuliers âgés de 35 à 44 ans ayant touché un revenu de placements ont déclaré des dividendes.

Les femmes et le revenu de placements

Si le nombre de personnes qui ont déclaré un revenu de placements était presque le même tant chez les femmes que chez les hommes, la composition de ce revenu variait cependant beaucoup selon le sexe. En 1990, le revenu en intérêts était réparti assez également entre les hommes et les femmes, mais ce n'était pas le cas pour les dividendes. Les personnes qui ont touché des dividendes étaient en majorité des hommes (57 %) et leur part du montant total des dividendes déclarés était de 65 %. Ces dividendes représentaient 22 % du revenu de placements des hommes et 12 % de celui des femmes.

Parmi les déclarants fiscaux ayant touché un revenu de placements, le revenu total médian était de 18 600 $ chez les femmes, comparativement à 31 500 $ chez les hommes. Comme il existe une relation positive entre le revenu de placements et le revenu total, on pourrait penser que les femmes ont, de façon générale, un revenu de placements moins élevé que les hommes. Or, en 1990, le revenu de placements global des femmes (19,3 milliards de dollars) n'était que légèrement inférieur à celui des hommes (19,8 milliards de dollars). Le phénomène pourrait s'expliquer par la longévité des femmes[2].

Comme une femme vit en général plus longtemps que son mari, elle hérite des avoirs financiers de celui-ci, lesquels s'ajoutent à son propre actif et font augmenter son revenu de placements. Ce revenu de placements, qui avant le décès du mari était peut-être divisé et déclaré par les deux conjoints ou seulement par le mari, est désormais déclaré uniquement par la veuve (tableau 2).

En 1990, 45 % des particuliers âgés de 75 ans et plus et ayant déclaré un revenu de placements étaient des femmes seules (célibataires, divorcées ou veuves). Pour les hommes seuls, la proportion correspondante était de 12 %.

Tableau 2
Revenu des déclarants fiscaux seuls selon l'âge et le sexe, 1990

		Déclarants fiscaux avec revenu de placements			
	Tous les déclarants fiscaux	Total	Proportion de tous les déclarants	Revenu total médian	Revenu de placements médian
	'000		%	$	
Femmes seules					
55 à 64 ans	259	163	63	21 700	2 350
65 à 74 ans	391	288	74	16 800	3 100
75 ans et plus	465	365	78	14 500	4 400
Hommes seuls					
55 à 64 ans	169	91	54	28 200	2 150
65 à 74 ans	139	93	67	20 900	2 950
75 ans et plus	122	94	77	16 600	4 550

Nota : La population inclut uniquement les déclarants fiscaux avec revenu de placements.

Sommaire

Les placements sont en général une source de revenu importante pour les personnes âgées et pour les particuliers à revenu élevé de tous les groupes d'âge. Cependant, ces deux groupes d'individus diffèrent considérablement.

Les personnes âgées de 75 ans et plus qui ont déclaré un revenu de placements avaient un revenu total médian de 15 700 $, dont 43 %, en moyenne, provenait de placements. Ce revenu de placements se composait en majeure partie (90 %) d'intérêts. Par contre, chez les particuliers ayant touché un revenu de 100 000 $ ou plus, et qui ont déclaré un revenu de placements, ce dernier représentait 20 % du revenu total et 40 % était sous forme de dividendes.

Le revenu de placements est particulièrement important chez les femmes âgées. En effet, comme les femmes vivent plus longtemps que les hommes, elles dépendent de cette source de revenu pendant un plus grand nombre d'années. □

Notes

[1] Étant donné la relation positive entre la probabilité de déclarer un revenu de placements et le revenu total, les particuliers à faible revenu ont été proportionnellement moins nombreux que les particuliers à revenu élevé à déclarer un revenu de placements. Seulement 40 % des déclarants ayant un revenu total inférieur à 20 000 $ l'ont fait, comparativement à 92 % des déclarants dont le revenu atteignait ou dépassait 100 000 $.

[2] Parmi les couples mariés, la femme vit en général plus longtemps que son mari. «En fait, la moitié des mariages se terminent par le décès de l'homme et seulement un cinquième par le décès de la femme. Mis à part le fait que les épouses vivent plus longtemps que leur mari, elles sont, en moyenne, deux ans et demi plus jeunes que ce dernier. Par conséquent, il ne faut pas s'étonner que la femme «moyenne» (qui comprend toutes les femmes, qu'elles soient veuves ou non) soit en état de veuvage quatre fois plus longtemps que l'homme «moyen» (8 ans pour les femmes, comparativement à 2 ans pour les hommes)» (Adams et Nagnur, 1988).

Bibliographie

ADAMS, O.B. et D.N. NAGNUR. *Mariage, divorce et mortalité : Analyse des tables de mortalité, Canada et régions*, Ottawa, Statistique Canada, septembre 1988, catalogue 84-536F, p. 9-14.

DUMAS, J. *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1991*, annuel, catalogue 91-209F, décembre 1991, Statistique Canada, Ottawa, p. 5-32.

GALARNEAU, D. «Femmes à l'approche de la retraite», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa, Statistique Canada, automne 1991, catalogue 75-001F, trimestriel, p. 30-42.

JENKINS, P. *Effects of changing age structure on consumption and saving*, Document de travail no. 89-05, Ottawa, Ministère des Finances, p. 9.

---. *The role and economic implications of the Canadian Dividend Tax Credit*, Discussion Paper no. 307, June 1986. Ottawa: Economic Council of Canada.

LINDSAY, C. et M.S. DEVEREAUX. *La pré-retraite: un profil des Canadiens de 55 à 64 ans*, Ottawa, Statistique Canada, novembre 1991, catalogue 89-521F, p. 31-36.

OWENS, D. «Détermination du revenu discrétionnaire», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa, Statistique Canada, printemps 1991, catalogue 75-001F, trimestriel, p. 27-36.

RASHID, A. *Sources et répartition du revenu des Canadiens*, Ottawa, Statistique Canada, novembre 1977, catalogue 99-721, p. 41-46.

REVENU CANADA, IMPÔT, *Statistiques fiscales*, Ottawa, 1991, catalogue Rv 44-1991.

Les perspectives d'emploi du secteur manufacturier

Claude Robillard

Rares sont les chefs d'entreprise qui prennent des décisions au sujet de l'embauche ou de la mise à pied de travailleurs sous l'impulsion du moment. Dans une certaine mesure, les employeurs peuvent prévoir leurs besoins en main-d'oeuvre lorsqu'ils se rendent compte que le volume des ventes ou des commandes est à la hausse, à la baisse ou stable. Les intentions en matière d'embauche de l'ensemble des fabricants canadiens, livrées par l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires (EPMA) que Statistique Canada mène tous les trois mois, constituent un indicateur des possibilités d'emploi dans le secteur manufacturier. L'information ainsi recueillie au sujet des plans de dotation en personnel des entreprises devance par conséquent les estimations des enquêtes régulières ayant trait à l'emploi.

Avec l'EPMA, on mesure l'évolution anticipée de l'emploi dans les établissements manufacturiers à l'aide de la question suivante : «Au cours du prochain trimestre, l'emploi dans cet établissement : a) augmentera; b) changera peu; c) diminuera.» Les réponses à cette question sont exprimées sous forme de «solde d'opinion», lequel représente la différence entre le pourcentage d'établissements qui prévoient une diminution et le pourcentage d'établissements qui s'attendent à une augmentation. Les réponses sont pondérées en fonction du nombre de travailleurs dans chaque établissement, de sorte que les intentions en matière d'embauche des grandes entreprises ont un effet plus grand sur le solde que celles des petites entreprises. Ainsi, un établissement qui compte 1 000 travailleurs a un poids deux fois plus grand qu'une entreprise de 500 travailleurs.

Un solde d'opinion positif signale une croissance potentielle de l'emploi dans les industries manufacturières pour le trimestre de référence, tandis qu'un solde négatif indique qu'une baisse pourrait se produire. Si le solde est très proche de zéro, on peut s'attendre à une très faible variation de l'emploi.

Dans quelle mesure ces prévisions globales des établissements manufacturiers sont-elles liées à la réalité de la situation économique? De telles prévisions brossent-elles un portrait réaliste de l'évolution future de l'emploi dans le secteur manufacturier?

Depuis 1985, le solde d'opinion de l'EPMA a suivi d'assez près les tendances de l'emploi dans les industries manufacturières, progressant en période d'expansion économique et diminuant en période d'austérité. Par exemple, entre le deuxième trimestre de 1985 et le milieu de 1989, le solde était généralement positif et a augmenté, dans l'ensemble, pour atteindre un

Claude Robillard est au service de la Division de l'industrie. On peut communiquer avec lui au (613) 951-3507.

Graphique A

Un changement dans la tendance du «solde d'opinion» de l'EPMA annonce souvent un changement de direction de la tendance de l'emploi manufacturier selon l'EERH et l'EPA.

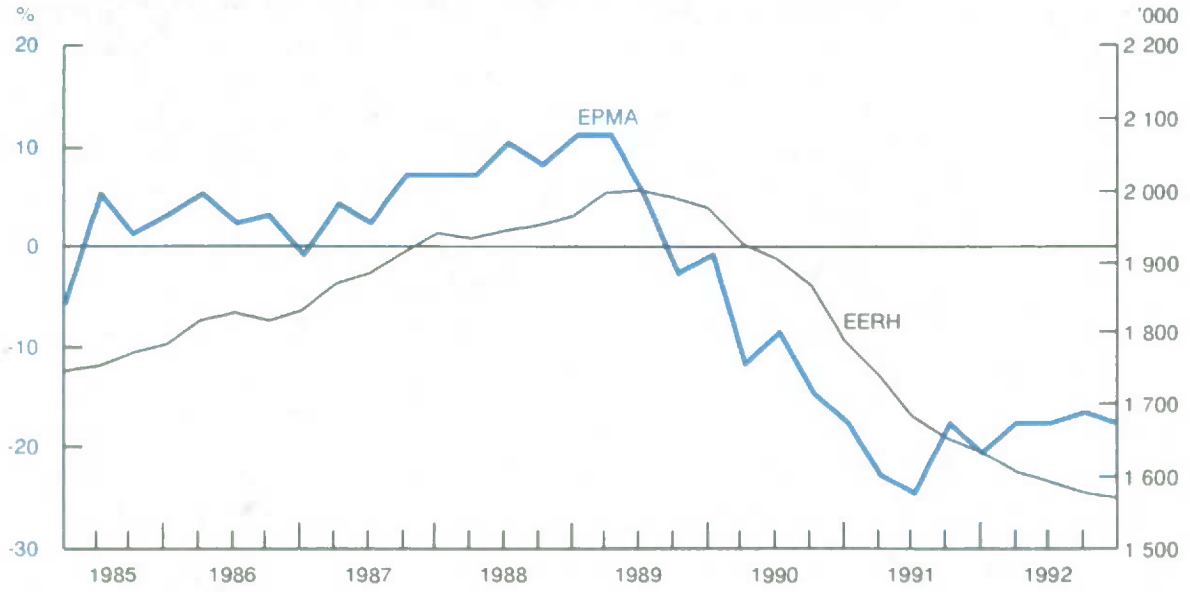

Sources : Enquête sur les perspectives du monde des affaires (EPMA) et Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH)

Graphique B

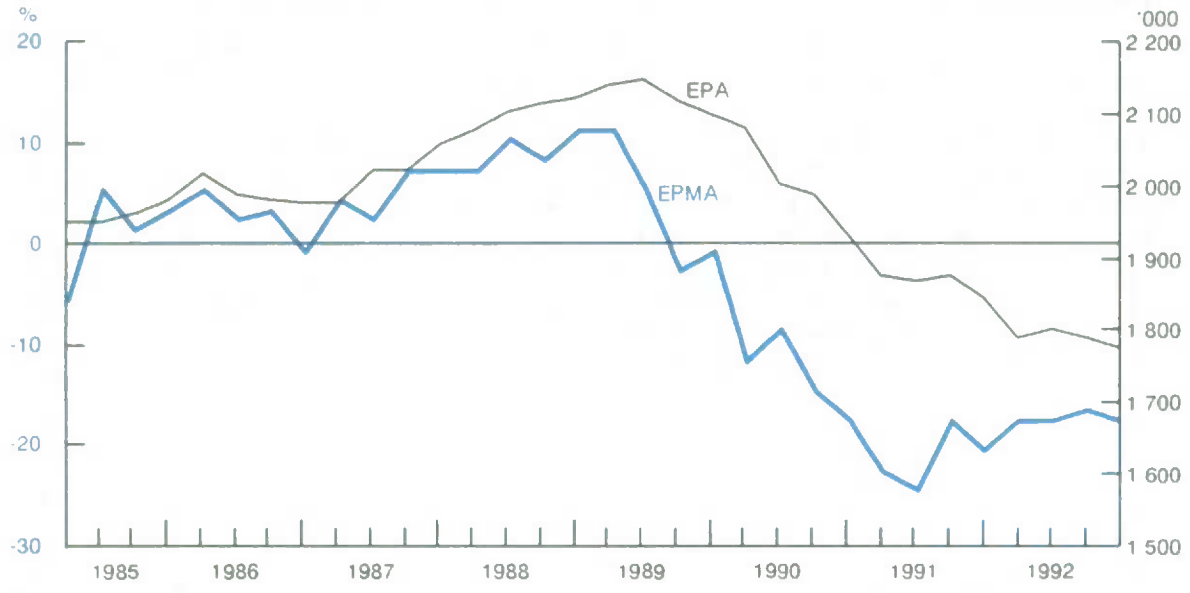

Sources : Enquête sur les perspectives du monde des affaires (EPMA) et Enquête sur la population active (EPA)
Nota : Les données désaisonnalisées servant au calcul du «solde d'opinion» de l'EPMA sont fondées sur les intentions d'embauche des entreprises au début de chaque trimestre, tandis que les données de l'EERH et de l'EPA sont des moyennes désaisonnalisées pour l'ensemble du trimestre.

sommet de +11 au quatrième trimestre de 1988 et au premier trimestre de 1989. Par la suite, le solde s'est mis à décliner de manière presque continue pour atteindre un minimum de -25 au deuxième trimestre de 1991. La situation s'est alors améliorée et le solde est remonté pour se maintenir à -17 ou -18 tout au long de 1992. Ces tendances sont semblables à celles observées pour le secteur manufacturier dans deux autres séries de données sur l'emploi, c'est-à-dire les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) et celles de l'Enquête sur la population active (EPA) (graphiques A et B).

Le solde d'opinion de l'EPMA peut aussi être le précurseur des renversements de tendance observés dans les séries de l'EERH et de l'EPA. Ainsi, la baisse du solde d'opinion observée au deuxième trimestre de 1989 a été suivie d'une baisse de l'emploi au troisième trimestre selon les données des deux autres séries. De même, la hausse du solde d'opinion au milieu de 1991 a annoncé le ralentissement du déclin de l'emploi dans les industries manufacturières constaté par l'EERH, ainsi que la stabilisation de l'emploi dans les industries manufacturières constatée par l'EPA pour le premier trimestre de 1992.

Le solde d'opinion de l'EPMA offre un aperçu des tendances de l'emploi avant que ne sortent deux séries de données sur l'emploi plus connues et plus utilisées. Cependant, il ne faudrait pas que tout changement du solde d'opinion observé d'un trimestre à l'autre soit considéré comme une prédiction de ce qui arrivera à l'emploi total dans les industries manufacturières au cours du trimestre en question. De plus, le solde d'opinion étant, comme son nom l'indique, uniquement fondé sur l'opinion d'employeurs quant à leurs activités probables de dotation, il ne peut se traduire par un nombre précis de travailleurs. Il s'agit d'un indicateur avancé de l'orientation que l'emploi pourrait prendre dans le secteur et non pas des niveaux précis d'emploi. □

Source des données

L'Enquête sur les perspectives du monde des affaires (EPMA) est menée par la Division de l'industrie de Statistique Canada en janvier, avril, juillet et octobre de chaque année. À quelques exceptions près, l'échantillon utilisé est le même que pour l'Enquête mensuelle des manufactures. L'EPMA est une enquête à participation volontaire menée auprès de plus de 9 000 établissements. Les résultats sont fondés sur l'information que fournissent environ 5 000 répondants; comme l'enquête recueille des opinions, aucun redressement n'est fait pour tenir compte de la non-réponse.

Les résultats de l'enquête sont généralement diffusés la première semaine qui suit le mois de référence. Outre les données sur l'emploi, l'enquête produit des données désaisonnalisées sur les perspectives de production, sur les stocks de produits finis et sur les commandes reçues et en carnet de l'ensemble du secteur manufacturier, à l'échelle du Canada. Des données (non désaisonnalisées) peuvent aussi être obtenues pour l'ensemble du secteur manufacturier selon la province et la taille des établissements ainsi que pour toutes les caractéristiques à l'étude (y compris les entraves à la production) au niveau du Canada, selon les grands groupes d'industries. On peut également avoir accès aux résultats de l'enquête en consultant CANSIM (matrices 2843 à 2845).

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Claude Robillard, Enquête mensuelle des manufactures, Division de l'industrie, au (613) 951-3507 ou, par télécopieur, au (613) 951-9499.

Quoi de neuf ?

Vient de paraître

Moyennes annuelles de la population active

La récente récession a frappé durement le secteur producteur de biens et, compte tenu des pressions engendrées par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et la restructuration industrielle, beaucoup d'observateurs croient qu'on ne pourra jamais récupérer les emplois perdus en 1991-1992. Dans l'article de fond que contient la dernière édition de la publication *Moyennes annuelles de la population active, 1992* (nº 71-220 au catalogue), on examine la situation de l'emploi dans le secteur producteur de biens de 1976 à 1992. Au cours de cette période, l'emploi total au Canada s'est accru de 29 %, mais dans le secteur producteur de biens, il a régressé de 2 %.

Voici quelques faits saillants de cet article :

- En 1992, le nombre de personnes occupées dans le secteur producteur de biens était de 3,3 millions, soit 2 % de moins qu'en 1976. Ce niveau de l'emploi était inférieur d'environ 12 % du sommet atteint en 1989.

- Bien que l'emploi ait régressé dans deux des quatre industries primaires entre 1976 et 1992, c'est après le milieu des années 80 que le gros de cette diminution s'est produite.

- Les industries manufacturières employaient 54 % des travailleurs du secteur producteur de biens en 1992, soit 1,8 million, ce qui constitue une diminution de près de 133 000 par rapport à 1976. L'absence de croissance à l'échelle du secteur, au cours de la période, n'empêche pas le fait qu'il y a eu des hausses dans certaines industries et des baisses dans d'autres.

- Parmi les industries manufacturières, celles de l'impression, de l'équipement de transport et des produits électriques et électroniques ont connu une croissance de l'emploi à long terme; en revanche, des baisses à long terme ont été enregistrées dans sept autres grandes industries, dont celles des textiles, de la transformation des métaux, de la machinerie et du papier.

- Dans le secteur de la construction, l'emploi s'est accru de 7 % malgré un recul prolongé lors des récessions de 1981-1982 et 1990-1992.

- Dans les services publics, l'emploi se chiffrait à 149 000 en 1992, ce qui représente une hausse d'environ un tiers comparativement au niveau enregistré en 1976. La majeure partie de cette croissance s'est produite après 1987.

La publication *Moyennes annuelles de la population active, 1992* (nº 71-220 au catalogue) permet d'obtenir les estimations moyennes annuelles des indicateurs du marché du travail de 1992, diffusées dans la publication mensuelle *La population active* (nº 71-001 au catalogue). De plus, elle renferme les ventilations provinciales pour des variables telles que l'emploi selon la branche d'activité, les heures travaillées, le nombre moyen de journées perdues par grand groupe d'activité, la profession et les caractéristiques de la population active selon la composition de la famille. La publication annuelle contient également plus de données infraprovinciales que la publication mensuelle, notamment des estimations de l'emploi selon la branche d'activité et la profession tant pour les régions métropolitaines de recensement (RMR) que pour les régions économiques. En outre, pour aider les utilisateurs de données provinciales et de données détaillées, les chiffres sont exprimés pour la première fois, en centaines plutôt qu'en milliers et les estimations inférieures à 4 000 sont publiées. Cette plus grande précision contribuera à réduire les erreurs qui se produisent lorsque les calculs sont faits à partir d'estimations arrondies.

On peut se procurer la publication *Moyennes annuelles de la population active, 1992* (nº 71-220 au catalogue) au prix de 39 $ au service de la Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6; télécopieur, (613) 951-1584. □

Changement de la base de l'Indice de l'offre d'emploi

L'Indice de l'offre d'emploi (IOE) est le seul indicateur de la demande de main-d'oeuvre non satisfaite produit mensuellement par Statistique Canada. La méthode de calcul de cet indice est simple : on compare le nombre d'annonces d'offres d'emplois publiées dans les journaux de 22 régions métropolitaines avec le nombre moyen d'annonces publiées durant une année de base. Depuis sa création en 1973, cet indice s'est révélé un outil de prédiction efficace de l'évolution de la demande de main-d'oeuvre.

L'année de base de l'IOE a été modifiée. Il s'agit maintenant de 1991, et la série de données révisées se trouve dans la publication *Indice de l'offre d'emploi 1981-1992* (nº 71-540 au catalogue). Cette publication contient une brève analyse de la performance de l'IOE au cours des 12 dernières années ainsi que des graphiques et des tableaux pour le Canada, les régions et certaines régions métropolitaines. On peut également obtenir ces données dans la base CANSIM, matrice 105, niveaux 8, 9 et 10.

Voici quelques faits saillants tirés de la nouvelle publication :

- Après avoir atteint un sommet de 217 en février 1989 (1991 = 100), l'Indice de l'offre d'emploi a régressé graduellement pour s'établir à 83 en mars 1992. Il a fluctué autour de ce niveau jusqu'en novembre, puis a progressé de 4 points pour atteindre 88 en décembre 1992.

- Le recul s'est amorcé à différents moments selon les régions. Il s'est d'abord fait sentir en Ontario (où l'indice a chuté de 68 % entre le moment où il atteignait son sommet et décembre 1992), puis au Québec (-60 % de son sommet à décembre 1992), dans les provinces de l'Atlantique (-57 %), dans les Prairies (-53 %) et en Colombie-Britannique (-50 %).

On peut se procurer la publication *Indice de l'offre d'emploi 1981-1992* (nº 71-540 au catalogue) au prix de 27 $ au service de la Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6; télécopieur, (613) 951-1584. □

L'Enquête sur les perspectives du monde des affaires et la demande de main-d'oeuvre qualifiée

L'Enquête sur les perspectives du monde des affaires (trimestrielle), un sondage d'opinion réalisé auprès d'environ 9 000 établissements manufacturiers, renseigne sur l'activité commerciale prévue par les gestionnaires «sur le terrain». Dans le cadre de cette enquête, on recueille des données constituant des indicateurs concrets, comme les stocks de produits finis, les commandes reçues et les commandes en carnet pour le trimestre précédant l'enquête. On demande également aux répondants d'indiquer quels seront, selon eux, les niveaux de production et d'emploi de leur établissement pendant le trimestre suivant l'enquête. Leurs prévisions donnent ainsi une indication de ce que sera l'activité manufacturière au cours des quelques mois à venir.

Les réponses fournies à la question sur les obstacles aux activités de production dans l'établissement, laquelle comporte six sous-questions, nous renseignent sur les difficultés qu'éprouvent les établissements à obtenir la main-d'oeuvre nécessaire. Outre le manque de matières brutes et de fonds de roulement, la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée et de main-d'oeuvre non spécialisée figure au nombre des obstacles signalés. Ce volet précis de l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires peut donc servir d'indicateur de la demande de main-d'oeuvre spécialisée et de main-d'oeuvre non spécialisée. (Voir «Les perspectives d'emploi du secteur manufacturier» à la page 67 de ce numéro.)

Fait peu surprenant, l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires révèle que la demande de main-d'oeuvre, spécialisée ou non, fluctue en fonction du cycle économique. Cependant, si la demande de main-d'oeuvre spécialisée diminue en période de récession, la demande de main-d'oeuvre non spécialisée, elle, disparaît tout à fait. De même, lors d'une reprise économique, les fabricants s'inquiètent de la pénurie de travailleurs spécialisés bien avant de se préoccuper du manque de travailleurs non spécialisés.

Les résultats généraux de l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires sont publiés dans *Le quotidien*. Les données se rapportant au troisième trimestre (de juillet à septembre) seront diffusées le 4 août; les résultats du dernier trimestre seront publiés le 2 novembre. Pour plus de renseignements, on peut communiquer avec Claude Robillard, au (613) 951-3507; télécopieur, (613) 951-9499. □

Des articles traitant des données de l'EERH mettent en lumière les tendances de l'emploi et de la rémunération

Trois articles tirés des résultats de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) seront publiés dans les prochains numéros de la publication *Emploi, gains et durée du travail* (nº 72-002 au catalogue). Ces articles intéresseront les personnes qui suivent de près les tendances dans ce domaine.

Le numéro de juin 1993 comporte un article intitulé «Tendances de la croissance de l'emploi, de la rémunération et des heures de travail de 1983 à 1992». L'étude examine les industries provinciales dont les chiffres représentent une proportion importante des totaux nationaux pour les dix dernières années. On explique que les tendances de la croissance dans certaines branches d'activité dénotent un apport varié de trois composantes du marché du travail, soit l'emploi, la rémunération et les heures de travail.

Un article plus technique intitulé «Utilisation des données de l'EERH aux fins de l'indexation des contrats», prévu au numéro de septembre, démontre comment

les gains hebdomadaires et horaires moyens peuvent servir à l'établissement de clauses d'indexation de contrats. Les données de l'EERH sont souvent utilisées à cette fin.

Enfin, l'article «Tendances récentes de la rémunération dans les branches d'activités commerciales et non commerciales» (prévu pour décembre) examine les données sur la rémunération totale dans quelques grands groupes industriels au cours du cycle économique. Alors que certaines branches d'activités sont très sensibles à la conjoncture, d'autres, en revanche, n'en subissent pratiquement jamais les contrecoups. Ces tendances opposées influent nécessairement sur les relations de travail dans les différents secteurs.

La publication *Emploi, gains et durée du travail* (nº 72-002 au catalogue) renferme des estimations nationales et provinciales du nombre de salariés au pays, de leurs gains hebdomadaires et horaires et de leurs heures rémunérées. On y retrouve, en outre, des faits saillants analytiques ainsi que des données se rapportant à des industries précises. Les indices de diffusion et les indices à pondération fixe de la rémunération pour plusieurs des plus importantes séries de données sont aussi publiées. Il s'agit d'une publication mensuelle et un article de fond paraît le dernier mois de chaque trimestre.

On peut s'abonner à la publication *Emploi, gains et heures de travail* (nº 72-002 au catalogue), au prix de 285 $ par année, au service de la Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6; télécopieur, (613) 951-1584. □

L'Enquête de suivi auprès des diplômés de 1986 est terminée

Au cours des huit dernières années, Emploi et Immigration Canada a parrainé une gamme d'enquêtes visant à recueillir des renseignements sur l'expérience du marché du travail des personnes qui avaient obtenu un diplôme peu avant. L'Enquête auprès des diplômés de 1986 a été effectuée en mai 1988, soit deux ans après que les répondants aient obtenu un diplôme universitaire, un diplôme collégial ou aient terminé un programme d'écoles de métiers ou de formation professionnelle.

En mars 1991, dans le cadre de l'Enquête de suivi auprès des diplômés de 1986, on a interviewé les mêmes répondants afin d'en apprendre davantage sur leur situation sur le marché du travail. Lors de cette enquête de suivi, on a recueilli non seulement des données qui permettent d'établir des mesures de base de l'activité – mouvements d'entrées et de sorties sur le marché du travail, périodes de chômage, profession, lien entre l'emploi et le domaine d'étude – mais aussi des renseignements sur le lien entre les études, l'expérience du marché du travail et des cours de perfectionnement.

Les deux enquêtes menées auprès des diplômés de 1986 sont comparables avec celles effectuées auprès des diplômés de 1982 (mai 1984 et mars 1987), de sorte qu'on puisse faire des analyses longitudinales et transversales des deux périodes de cinq ans ayant suivi la fin des études. Malheureusement, au moment de la rédaction de ce rapport, aucune donnée n'était disponible.

On peut se procurer des bandes de microdonnées à grande diffusion contenant les résultats de l'Enquête auprès des diplômés de 1986 (mai 1988) et de l'Enquête de suivi auprès des diplômés de 1986 (mars 1991) en communiquant avec le Groupe des enquêtes spéciales de Statistique Canada. Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer avec Bill Magnus, au (613) 951-4577 ou avec Warren Clark, au (613) 951-1522. □

Statistique Canada souligne l'année internationale de la famille

Les Nations Unies ont déclaré 1994 «Année internationale de la famille», et pour marquer cet événement, Statistique Canada publie une série d'études spéciales sur l'évolution de la structure et de la nature des familles canadiennes. Une étude descriptive intitulée *Données de base sur les familles canadiennes d'hier et d'aujourd'hui* est déjà parue. On y traite, entre autres choses, des répercussions de l'emploi des femmes sur la famille, du partage du travail domestique non rémunéré et du bien-être économique des familles. Des graphiques et des tableaux complètent l'analyse.

On peut commander la publication *Données de base sur les familles canadiennes d'hier et d'aujourd'hui* en s'adressant à Janet Che-Alford, Division de la statistique sociale, du logement et des familles, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6; télécopieur, (613) 951-0387. □

Un regard sur les familles grâce aux résultats du recensement

Les données du Recensement de 1991 témoignent des changements en cours dans la taille, la structure et la composition des familles et des ménages canadiens. Deux publications traitant des données de cette évolution paraîtront au troisième trimestre de 1993. *Familles : caractéristiques sociales et économiques* (nº 93-320 au catalogue), présente des données détaillées à l'échelle nationale et provinciale sur les familles époux-épouse, les familles monoparentales et les familles sans enfant. On y trouve également des renseignements sur le patrimoine immobilier, la situation vis-à-vis de l'immigration, le lieu de naissance, le niveau d'instruction, la langue et la situation vis-à-vis de l'activité des membres de la famille.

Tendances au niveau du ménage et de la famille, 1971-1991 (nº 94-309 au catalogue) présente un aperçu des tendances observées ces 20 dernières années en ce qui concerne les familles et les ménages canadiens. Les données portent sur la taille des ménages et des familles, la structure des familles, l'activité sur le marché du travail des parents et la situation des particuliers dans le ménage. Une série spéciale de tableaux illustre la croissance rapide des nouvelles structures familiales, par exemple les personnes seules, les parents seuls et les unions libres.

On peut commander les publications *Familles : caractéristiques sociales et économiques* (nº 93-320 au catalogue) et *Tendances au niveau du ménage et de la famille, 1971-1991* (nº 94-309 au catalogue) en s'adressant au service de la Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6; télécopieur, (613) 951-1584. □

L'emploi du temps des Canadiens

Les résultats du 7e cycle de l'Enquête sociale générale (ESG), qui porte sur l'emploi du temps, ont été diffusés en avril. Ce cycle reprenait une bonne partie du contenu de l'ESG de 1986, première enquête nationale sur l'emploi du temps jamais menée au Canada. Le 7e cycle a toutefois recueilli certains renseignements supplémentaires, notamment l'activité principale du conjoint ou du partenaire et dans quelle mesure les répondants se sentaient pressés par le temps.

Les quelque 9 000 répondants de l'enquête ont consigné leurs activités dans un journal sur une période de 24 heures en fournissant les détails suivants pour chaque activité : l'heure, la durée, le lieu où elle se déroulait (par exemple, à la maison ou au travail) et les autres personnes présentes au moment de l'activité. L'enquête a été effectuée sur une période de 12 mois, de

façon à ce que les données ne soient pas faussées par la nature saisonnière d'un bon nombre d'activités (les gens sont plus actifs physiquement en été qu'en hiver, par exemple).

Pour l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus et pour tous les jours de la semaine, l'enquête montre que :

- Les soins personnels ont accaparé la plus grande partie du temps des Canadiens (10,5 heures), mais le gros de ce temps (8,1 heures) a été consacré au sommeil. Dans l'ensemble, le temps libre (5,7 heures) arrivait au deuxième rang suivi du travail rémunéré et des études (4,2 heures), et finalement du travail non rémunéré (3,6 heures).

- Durant une journée de travail, les personnes ayant un emploi à temps plein passaient en moyenne 7,8 heures à leur emploi principal et 48 minutes pour s'y rendre et en revenir.

- Chez les couples où les deux conjoints étaient des travailleurs rémunérés à temps plein, les hommes consacraient en moyenne 6,7 heures au travail rémunéré et les femmes, 5,9 heures. Toutefois, ces femmes comblaient largement cet écart lorsqu'on tient compte du travail non rémunéré. Chez les couples où les deux conjoints travaillaient, les femmes consacraient 3,9 heures par jour au travail non rémunéré, comparativement à 2,7 heures pour leurs conjoints.

- 43 % des personnes qui exerçaient un emploi à temps plein trouvaient qu'elles n'avaient pas suffisamment de temps à consacrer à leur famille et à leurs amis; à titre de comparaison, 22 % de celles dont l'activité principale était de s'occuper de la maison ont exprimé la même préoccupation. De plus, 48 % des hommes et 61 % des femmes qui avaient un emploi à temps plein ont déclaré se sentir tendus lorsqu'ils manquaient de temps pour faire ce qu'ils avaient à faire.

- Dans l'ensemble, 26 % des hommes et 25 % des femmes se considéraient comme des «bourreaux de travail». Cette proportion augmentait lorsqu'il s'agissait des travailleurs à temps plein; 32 % des hommes et des femmes.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet des cycles de l'ESG sur l'emploi du temps, on peut communiquer avec Ghislaine Villeneuve, au (613) 951-4995; pour avoir plus de détails sur le programme de l'ESG, consulter la rubrique «Sources» dans le numéro du printemps 1990 de *Perspective* ou appeler Doug Norris, au (613) 951-2572. □

Vieillissement de la population

Le vieillissement de la population canadienne est en marche. *Vieillissement de la population et personnes âgées* (nº 91-533F au catalogue) examine certains facteurs sous-jacents de cette tendance et présente des données sur la situation actuelle des personnes de 65 ans et plus.

Cette étude de sept chapitres analyse les tendances démographiques qui contribuent au processus de vieillissement de la population – fécondité, mortalité et immigration – et traite des conditions de logement et de vie des personnes du troisième âge ainsi que de leur situation financière et de leur santé.

Voici quelques faits saillants de l'étude :

- Entre 1991 et 2036, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus au Canada devrait s'accroître de 3,2 millions à 8,6 millions.

- En 1986, le tiers des hommes âgés de 65 ans et plus occupaient un emploi à temps partiel, comparativement à la moitié des femmes du même groupe d'âge.

- En 1985, le revenu total moyen des hommes âgés de 65 ans et plus était de 17 100 $ et celui des femmes, de 10 800 $.

- En 1985, le revenu total d'un homme marié âgé de 65 ans et plus s'établissait à près de 18 000 $, ce qui représente le double du revenu d'une femme mariée (9 000 $). Les célibataires des deux sexes ont déclaré des revenus totaux presque identiques (environ 14 000 $).

On peut se procurer la publication *Vieillissement de la population et personnes âgées* (nº 91-533F au catalogue), au prix de 40 $, en s'adressant au service de la Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6; télécopieur, (613) 951-1584. □

Une étude sur l'autonomie des personnes âgées

Dans le but d'approfondir notre compréhension du vieillissement de la population et ses répercussions pour l'avenir, le Secrétariat du Troisième âge a publié un document intitulé *Vieillissement et autonomie : aperçu d'une enquête nationale.* Fondée sur les résultats de l'enquête menée en septembre 1991, cette étude contient des renseignements de base pouvant aider à comprendre pourquoi certaines personnes sont plus autonomes que d'autres en vieillissant. Par «autonomie», on entend la capacité d'une personne à maintenir son mode de vie, et pas nécessairement le fait qu'elle vive seule ou non. (Pour une description de l'enquête et de certains des principaux résultats, consulter la rubrique «Quoi de neuf?» dans le numéro d'automne 1992 de *Perspective.*)

L'étude présente une analyse de la situation des Canadiens âgés du point de vue des caractéristiques que l'on croit fortement liées à l'autonomie à une étape avancée de la vie. Comme cette analyse requiert un examen du mode de vie avant 65 ans, une bonne partie de l'étude contient des renseignements sur l'activité sur le marché du travail, les stratégies de retraite, le bien-être économique et la santé des «aînés de demain» (c'est-à-dire les personnes âgées de 45 à 64 ans) de même que des renseignements correspondants sur les «aînés d'aujourd'hui» (c'est-à-dire les personnes âgées de 65 ans et plus).

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour commander la publication *Vieillissement et autonomie : aperçu d'une enquête nationale*, on peut écrire au Secrétariat du Troisième âge, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa, K1A 0K9, ou appeler au (613) 952-7606. □

Nouvelles enquêtes

Mars 1993 : Enquête sur les perspectives d'emploi

Ce supplément annuel de l'Enquête sur la population active (EPA) porte sur les personnes sans emploi qui veulent du travail mais n'en cherchent pas activement. (Comme ces personnes ne cherchent pas activement un emploi, elles ne font pas partie des statistiques officielles sur le chômage produites à partir des résultats de l'EPA.) L'enquête supplémentaire vise à estimer le nombre de Canadiens dans cette situation, le genre de travail désiré et les raisons pour lesquelles ils ont cessé de chercher un emploi.

On distingue deux genres de raisons pour lesquelles les gens ne cherchent pas d'emploi : les raisons liées au marché du

travail et les raisons personnelles. Dans le premier cas, une personne pourrait attendre d'être rappelée au travail après avoir été mise à pied, attendre des réponses à des demandes d'emploi, ou encore être convaincue qu'il n'y a pas de travail dans la région ou qu'il n'y en a pas qui corresponde à ses aptitudes. (Les personnes qui donnent cette dernière raison sont appelées des «travailleurs découragés».) Les raisons personnelles peuvent être : la poursuite des études, la responsabilité de la garde des enfants ou d'autres obligations familiales, la maladie ou l'invalidité, ou bien la décision de ne plus travailler.

On a également demandé aux répondants :

- s'ils veulent un emploi de plus de six mois, un emploi à temps plein ou un emploi à temps partiel;
- s'ils accepteraient de déménager si un emploi qui leur convient leur était offert dans une autre région ou une autre province, et;
- s'ils s'attendent à travailler à un moment quelconque au cours des six prochains mois.

Les résultats de l'Enquête sur les perspectives d'emploi sont maintenant disponibles. Pour plus de renseignements, on peut communiquer avec Scott Murray, au (613) 951-9476. □

Avril 1993 : Enquête sur les écoles de formation privées

Cette enquête, parrainée par Emploi et Immigration Canada, avait pour but d'évaluer la croissance et l'importance des établissements privés telles les écoles de métiers, les écoles professionnelles et les écoles commerciales. Les résultats serviront à examiner le rôle de la formation donnée dans les établissements privés par rapport à la formation professionnelle dans son ensemble et à cerner les tendances de cette source d'offre de main-d'oeuvre spécialisée.

Des questionnaires d'enquête envoyés par la poste à environ 5 000 écoles au mois d'avril ont permis de recueillir des données sur les caractéristiques générales des écoles privées autorisées et non autorisées par les provinces, plus précisément, sur le nombre et le genre de programmes offerts pendant l'année scolaire 1992. On a également obtenu des renseignements relatifs au nombre d'élèves inscrits et aux caractéristiques démographiques de base de ces élèves.

Les résultats préliminaires de l'enquête de 1993 sur les écoles de formation privées devraient être diffusés à l'automne 1993. Pour obtenir plus de détails, on peut communiquer avec Michel Cormier, au (613) 951-0608; télécopieur, (613) 951-9040. □

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

Les indicateurs suivants de l'emploi et du revenu proviennent de 12 sources différentes qui incluent des données annuelles publiées et non publiées. Ces indicateurs paraissent régulièrement dans chaque numéro.

Lorsqu'elles sont disponibles et aussitôt que cela est possible, nous y ajoutons les données annuelles les plus récentes. Ainsi les indicateurs sont mis à jour et les nouvelles données sont incorporées dans chaque numéro. Un indicateur mis à jour ou révisé depuis le dernier numéro est identifié par un astérisque.

Sources des données

Les indicateurs sont tirés des sources suivantes :

1-11 & 15 **La population active**
Tirage : Mensuel
Personne ressource : Jean-Marc Lévesque
(613) 951-2301

12-14 **Enquête sur l'activité**
Tirage : Annuel
Personne ressource : Stephan Roller
(613) 951-4625

16 **Enquête sur l'absence du travail**
Tirage : Annuel
Personne ressource : Michael Sivyer
(613) 951-4598

17 **Les Commissions des accidents du travail**
Tirage : Annuel
Personne ressource : Joanne Proulx
(613) 951-4040

18 **Indice de l'offre d'emploi**
Tirage : Mensuel
Personne ressource : André Picard
(613) 951-4045

19-20 **Statistiques sur l'assurance-chômage**
Tirage : Mensuel
Personne ressource : André Picard
(613) 951-4045

21-28 **Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail**
Tirage : Mensuel
Personne ressource : Cindy Ingalls
(613) 951-4090

29-31 **Travail Canada, grands règlements salariaux**
Tirage : Trimestriel
Contact : Information
(819) 997-3117

32-34 **Le revenu du travail (Revenu Canada, Impôt, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et autres enquêtes)**
Tirage : Trimestriel
Personne ressource : Ed Bunko (613) 951-4048

35-45 **Enquête sur les finances des consommateurs**
Tirage : Annuel
Personne ressource : Michel Dumoulin
(613) 951-4635

46-52 **Enquête sur l'équipement ménager**
Tirage : Annuel
Personne ressource : Michel Dumoulin
(613) 951-4635

53-54 **Division des données régionales et administratives**
Tirage : Annuel
Contact : Service à la clientèle (613) 951-9720

Les notes sur la méthode utilisée pour obtenir certains indicateurs paraissent à la fin du tableau.

Données complémentaires

Le tableau fournit 2 années de données pour la plupart des indicateurs. Pour cet ensemble d'indicateurs, une série plus longue (généralement 10 ans) est disponible sur imprimé ou disquette au coût de 50 $. Une explication plus élaborée des indicateurs est également disponible. Cet ensemble de données couvrant 10 années est mis à jour trimestriellement. Pour plus de détails, communiquez avec Jeannine Usalcas au (613) 951-6889 ou par télécopieur au (613) 951-4179.

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

N°		Unité	Année	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
	Marché du travail							
1	Population active	'000	1991	13 757	241	64	422	327
			1992	13 797	236	64	416	331
	Variation	%		*0,3*	*-2,2*	*1,1*	*-1,4*	*1,2*
2	Taux d'activité	%	1991	66,3	55,3	65,1	61,3	58,6
			1992	65,5	53,6	65,8	59,9	59,0
3	Emploi	'000	1991	12 340	197	53	371	286
			1992	12 240	188	53	361	289
	Variation	%		*-0,8*	*-4,4*	*0,1*	*-2,6*	*1,1*
4	Pourcentage de personnes occupées travaillant à temps partiel	%	1991	16,4	12,3	16,2	17,0	15,3
			1992	16,8	13,5	16,4	17,5	15,6
5	Pourcentage de personnes travaillant à temps partiel mais souhaitant travailler à temps plein	%	1991	27,7	59,1	39,3	38,6	39,8
			1992	32,5	62,1	43,4	45,5	45,9
6	Chômage	'000	1991	1 417	44	11	51	42
			1992	1 556	48	11	55	42
	Variation	%		*9,9*	*7,2*	*6,2*	*7,8*	*1,9*
7	Taux de chômage officiel	%	1991	10,3	18,4	16,8	12,0	12,7
			1992	11,3	20,2	17,7	13,1	12,8
	Mesures alternatives du chômage							
8	En chômage pendant 14 semaines ou plus, en pourcentage de la population active	%	1991	4,6	9,3	6,3	5,2	5,2
			1992	5,5	10,2	7,3	6,0	5,4
9	Taux de chômage :							
	– des personnes responsables ou à la tête d'une famille avec des enfants de moins de 16 ans	%	1991	9,1	17,0	16,9	10,5	11,8
			1992	9,7	19,0	17,4	10,9	11,5
	– à l'exception des étudiants à plein temps	%	1991	10,1	18,4	17,3	11,9	12,6
			1992	11,0	20,1	17,9	12,7	12,6
	– y compris les membres à temps plein des Forces armées canadiennes	%	1991	10,2	18,3	16,7	11,7	12,5
			1992	11,2	20,1	17,6	12,8	12,6
	– de la population active à temps plein	%	1991	12,4	21,6	20,4	15,0	15,5
			1992	13,6	23,6	21,4	16,6	16,0
	– de la population active à temps partiel	%	1991	11,8	16,2	10,2	13,9	13,6
			1992	14,1	21,7	12,0	16,7	15,6
	– y compris les personnes en marge de la population active	%	1991	11,0	22,2	18,4	13,0	14,8
			1992	12,1	24,4	18,7	14,1	14,8
10	Taux de sous-utilisation basé sur les heures perdues en raison de chômage ou de sous-emploi	%	1991	13,0	22,3	20,9	15,7	16,4
			1992	14,3	24,3	22,0	17,5	17,1
11	Pourcentage de personnes en chômage depuis six mois ou plus	%	1991	23,3	28,2	--	21,1	21,4
			1992	28,1	29,3	--	23,9	22,2

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Année	Unité	N°
3 392	5 276	541	484	1 357	1 652	..	..	1991	'000	1
3 385	5 286	535	480	1 370	1 693	..	..	1992		
-0,2	*0,2*	*-1,2*	*-1,0*	*1,0*	*2,5*	..	..		%	
63,4	68,3	66,9	67,1	72,5	66,4	..	..	1991	%	2
62,5	67,3	66,0	66,6	71,9	66,3	..	..	1992		
2 987	4 770	494	449	1 246	1 489	..	..	1991	'000	3
2 953	4 714	484	440	1 240	1 517	..	..	1992		
-1,1	*-1,2*	*-2,0*	*-1,9*	*-0,5*	*1,9*	..	..		%	
14,9	16,9	19,2	17,7	15,2	18,0	..	..	1991	%	4
15,1	17,3	19,4	18,4	16,4	18,0	..	..	1992		
36,7	21,8	29,7	31,8	21,3	25,7	..	..	1991	%	5
38,0	29,1	32,8	35,4	27,8	27,9	..	..	1992		
405	506	48	36	111	163	..	..	1991	'000	6
432	572	51	39	130	176	..	..	1992		
6,6	*13,0*	*7,5*	*10,1*	*16,9*	*7,9*	..	..		%	
11,9	9,6	8,8	7,4	8,2	9,9	..	..	1991	%	7
12,8	10,8	9,6	8,2	9,5	10,4	..	..	1992		
5,8	4,2	3,9	2,8	3,0	4,1	..	..	1991	%	8
6,8	5,4	4,0	3,4	3,8	4,5	..	..	1992		
										9
10,4	8,3	7,4	6,6	7,5	9,0	..	..	1991	%	
10,6	9,1	8,1	7,3	8,5	9,1	..	..	1992		
11,9	9,3	8,7	7,2	8,0	9,7	..	..	1991	%	
12,6	10,3	9,2	8,0	9,3	10,3	..	..	1992		
11,9	9,5	8,7	7,3	8,2	9,8	..	..	1991	%	
12,7	10,8	9,5	8,2	9,4	10,4	..	..	1992		
14,5	11,2	11,5	9,9	9,5	12,2	..	..	1991	%	
15,3	12,8	12,4	11,4	11,3	12,8	..	..	1992		
13,1	11,6	11,0	10,5	11,1	10,6	..	..	1991	%	
15,3	14,8	12,9	9,6	13,1	11,9	..	..	1992		
13,3	9,9	9,3	7,9	8,5	10,2	..	..	1991	%	
14,2	11,3	10,2	8,8	9,9	10,7	..	..	1992		
14,9	11,9	12,1	10,7	10,1	12,8	..	..	1991	%	10
15,8	13,6	13,1	12,1	12,1	13,3	..	..	1992		
27,4	22,7	22,3	18,0	17,9	20,9	..	..	1991	%	11
33,1	29,8	23,6	21,0	20,4	22,5	..	..	1992		

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

N°		Unité	Année	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
	Autres indicateurs du marché du travail							
12	Hommes âgés de 16 à 69 ans, occupés à un moment donné au cours de l'année	'000	1989	7 707	158	37	241	197
	– en pourcentage de la population d'hommes âgés de 16 à 69 ans	%		85,8	81,3	87,0	83,5	82,1
		'000	1990	7 635	154	36	234	197
		%		83,9	79,4	85,8	80,2	81,3
	Femmes âgées de 16 à 69 ans, occupées à un moment donné au cours de l'année	'000	1989	6 364	124	32	197	164
	– en pourcentage de la population de femmes âgées de 16 à 69 ans	%		69,2	63,9	74,6	64,4	66,0
		'000	1990	6 354	122	31	195	161
		%		68,4	62,9	72,2	63,2	64,6
13	Hommes âgés de 16 à 69 ans, en chômage à un moment donné au cours de l'année	'000	1989	1 399	55	10	57	63
	– en pourcentage de la population d'hommes âgés de 16 à 69 ans	%		15,6	28,1	23,4	19,6	26,2
		'000	1990	1 434	53	10	53	51
		%		15,8	27,3	24,1	18,2	21,3
	Femmes âgées de 16 à 69 ans, en chômage à un moment donné au cours de l'année	'000	1989	1 218	45	10	48	50
	– en pourcentage de la population de femmes âgées de 16 à 69 ans	%		13,3	23,1	22,9	15,6	20,1
		'000	1990	1 157	45	9	45	41
		%		12,5	23,2	19,9	14,7	16,6
14	Travailleurs rémunérés à temps plein pendant toute l'année	'000	1989	3 897	53	13	120	76
			1990	3 867	57	14	120	90
	Travailleuses rémunérées à temps plein pendant toute l'année	'000	1989	2 613	33	11	76	52
			1990	2 674	39	12	84	61
15	Jours perdus pour cause de maladie ou pour motifs personnels, par travailleur à temps plein et par année	jours	1991	9,4	10,6	8,0	9,7	9,4
			1992	9,2	10,7	7,9	9,0	8,9
16	Pourcentage de travailleurs rémunérés absents pendant deux semaines consecutives ou plus, pour cause de maladie ou d'accident	%	1990	6,7	4,7	4,4	6,8	6,5
			1991	6,3	5,0	4,8	5,6	6,5
17	Travailleurs touchant des indemnités d'accidents du travail pour des blessures entrainant une perte de temps	'000	1990	594	10	3	13	13
			1991	521	9	2	13	12
	Variation	%		*-12,4*	*-9,1*	*-11,8*	*-1,1*	*-6,7*
*18	Indice de l'offre d'emploi (1991 = 100)		1991	100	100	100	100	100
			1992	86	88	96	87	82

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Année	Unité	N°
1 949	2 939	294	267	731	894	..	..	1989	'000	12
83,4	81,1	84,7	84,8	87,8	84,9	..	..		%	
1 864	2 927	298	272	745	909	..	..	1990	'000	
78,9	86,4	85,1	87,4	88,1	84,4	..	..		%	
1 548	2 466	251	226	623	733	..	..	1989	'000	
64,1	72,1	70,8	71,3	75,2	68,5	..	..		%	
1 508	2 481	253	221	628	754	..	..	1990	'000	
61,9	71,6	71,3	71,5	74,9	68,8	..	..		%	
438	389	59	43	130	156	..	..	1989	'000	13
18,7	11,7	17,0	13,7	15,7	14,9	..	..		%	
446	453	57	42	108	161	..	..	1990	'000	
18,9	13,4	16,2	13,4	12,7	15,0	..	..		%	
343	371	47	35	95	176	..	..	1989	'000	
14,2	10,8	13,4	11,1	11,5	16,4	..	..		%	
328	372	44	34	91	148	..	..	1990	'000	
13,5	10,7	12,3	11,0	10,9	13,5	..	..		%	
978	1 570	149	123	355	460	..	..	1989	'000	14
939	1 600	135	106	356	449	..	..	1990		
657	1 081	101	82	260	261	..	..	1989	'000	
648	1 128	98	76	245	283	..	..	1990		
10,9	9,0	9,3	8,5	7,9	8,7	..	..	1991	jours	15
10,7	9,0	8,4	8,1	7,7	8,6	..	..	1992		
7,5	6,7	6,4	5,8	5,2	6,8	..	..	1990	%	16
7,8	6,0	6,1	5,0	4,9	6,2	..	..	1991		
205	184	21	14	46	84	..	1	1990	'000	17
179	155	18	13	39	79	..	1	1991		
-12,7	*-15,7*	*-15,3*	*-7,4*	*-15,6*	*-5,9*	..	*-6,7*		%	
100	100	100	100	100	100	..	..	1991		18
87	87	93	83	76	87	..	..	1992		

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

N°		Unité	Année	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
	Assurance-chômage							
*19	Nombre de bénéficiaires	'000	1991	1 365	80	15	63	65
			1992	1 388	81	16	65	67
	Variation	%		*1,7*	*1,6*	*5,0*	*2,7*	*2,5*
*20	Bénéficiaires ordinaires sans gains déclarés	'000	1991	1 024	63	11	46	51
			1992	1 006	63	11	46	51
	Variation	%		*-1,8*	*0,0*	*4,4*	*-1,0*	*-1,0*
	Rémunération (y compris le surtemps) et heures de travail							
*21	Rémunération hebdomadaire moyenne en dollars courants	$	1991	531,58	499,24	429,29	476,30	480,62
			1992	549,80	510,65	444,70	491,10	494,39
	Variation	%		*3,4*	*2,3*	*3,6*	*3,1*	*2,9*
*22	Rémunération hebdomadaire moyenne en dollars de 1986	$	1991	421,22	413,28	340,98	381,96	386,97
			1992	429,20	418,22	350,43	391,31	395,51
	Variation	%		*1,9*	*1,2*	*2,8*	*2,5*	*2,2*
*23	Rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés en dollars courants	$	1991	665,75	603,37	560,75	605,37	603,32
			1992	691,04	621,71	599,84	621,34	624,15
	Variation	%		*3,8*	*3,0*	*7,0*	*2,6*	*3,5*
*24	Rémunération hebdomadaire moyenne des employés salariés en dollars de 1986	$	1991	527,54	499,48	445,39	485,46	485,76
			1992	539,45	509,18	472,69	495,09	499,32
	Variation	%		*2,3*	*1,9*	*6,1*	*2,0*	*2,8*
*25	Rémunération hebdomadaire moyenne des employés rémunérés à l'heure en dollars courants	$	1991	409,98	379,14	284,23	363,17	382,63
			1992	421,51	381,63	285,01	375,98	393,56
	Variation	%		*2,8*	*0,7*	*0,3*	*3,5*	*2,9*
*26	Rémunération hebdomadaire moyenne des employés rémunérés à l'heure en dollars de 1986	$	1991	324,87	313,86	225,76	291,23	303,08
			1992	329,05	312,56	224,59	299,59	314,85
	Variation	%		*1,3*	*-0,4*	*-0,5*	*2,9*	*3,9*
*27	Nombre moyen d'heures de travailhres hebdomadaires des employés rémunérés à l'heure		1991	30,8	33,8	31,0	31,6	33,3
			1992	30,5	33,5	30,4	31,7	33,1
*28	Nombre moyen d'heures supplé-hres mentaires hebdomadaires des employés rémunérés à l'heure		1991	0,9	1,2	0,4	0,6	0,7
			1992	0,8	0,9	0,3	0,6	0,7

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Année	Unité	N°
427	391	41	30	90	159	2	2	1991	'000	19
433	400	40	31	97	154	2	2	1992		
1,2	*2,4*	*-2,4*	*2,8*	*8,1*	*-2,7*	*-1,1*	*18,7*		%	
330	286	28	22	67	116	1	2	1991	'000	20
322	285	26	21	69	108	1	2	1992		
-2.5	*-0,5*	*-7,7*	*-1,0*	*2,9*	*-6,6*	*-4,0*	*15,2*		%	
518,50	555,83	477,90	465,33	532,04	534,88	634,28	705,85	1991	$	21
537,13	578,30	488,56	472,35	546,59	549,09	677,86	714,13	1992		
3,6	*4,0*	*2,2*	*1,5*	*2,7*	*2,8*	*6,8*	*1,2*		%	
410,21	435,60	382,32	370,19	427,00	432,05	..	..	1991	$	22
417,35	448,29	385,30	371,93	432,43	431,67	..	..	1992		
1,7	*2,9*	*0,8*	*0,5*	*1,3*	*-0,1*	..	..		%	
630,62	701,53	611,79	615,88	688,98	660,39	761,59	790,35	1991	$	23
654,66	733,38	632,38	618,11	703,25	682,99	835,62	813,88	1992		
3,8	*4,5*	*3,4*	*0,4*	*2,1*	*3,4*	*9,7*	*3,0*		%	
498,91	549,79	489,43	490,04	552,95	533,43	..	..	1991	$	24
508,67	568,51	498,72	486,70	556,37	536,94	..	..	1992		
2,0	*3,4*	*1,9*	*-0,7*	*0,6*	*0,7*	..	..		%	
413,58	424,56	358,49	327,46	377,07	433,80	467,01	583,65	1991	$	25
429,49	436,08	365,83	336,67	387,98	441,91	494,62	576,41	1992		
3,9	*2,7*	*2,1*	*2,8*	*2,9*	*1,9*	*5,9*	*-1,2*		%	
327,20	332,73	286,79	260,51	302,62	350,40	..	..	1991	$	26
333,71	338,05	288,51	265,09	306,95	347,41	..	..	1992		
2,0	*1,6*	*0,6*	*1,8*	*1,4*	*-0,9*	..	..		%	
31,8	30,8	30,2	28,0	29,5	29,4	31,3	33,5	1991	hres	27
31,5	30,6	30,0	28,3	29,3	29,2	31,0	33,1	1992		
0,8	0,9	0,7	0,7	1,3	0,9	1,9	3,4	1991	hres	28
0,7	0,9	0,7	0,7	1,1	0,8	2,2	2,6	1992		

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

N°		Unité	Année	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
	Grands règlements salariaux							
*29	Nombre de conventions		1991	534	15	4	19	24
			1992	482	10	5	5	14
*30	Nombre d'employés	'000	1991	1 331	52	7	29	42
			1992	1 309	27	7	5	30
*31	Augmentation effective des taux de salaire de base	%	1991	3,6	2,3	7,2	0,5	2,5
			1992	2,1	0,1	0,3	1,9	1,6
	Revenu du travail							
*32	Revenu du travail en dollars courants	$ million	1991	379,0	5,2	1,2	9,4	7,5
			1992	345,3	4,6	1,1	8,6	7,0
	Variation	%		*-8,9*	*-11,3*	*-6,0*	*-8,5*	*-7,2*
*33	Revenu du travail par employé en dollars courants	$	1991	35 200	30 200	26 800	29 100	30 000
			1992	32 500	28 000	24 900	27 300	27 200
	Variation	%		*-7,8*	*-7,3*	*-7,1*	*-6,3*	*-9,5*
*34	Revenu du travail par employé en dollars de 1986	$	1991	27 900	25 000	21 300	23 400	24 200
			1992	25 400	22 900	19 600	21 700	21 700
	Variation	%		*-9,2*	*-8,2*	*-7,8*	*-6,9*	*-10,1*
*35	Pourcentage du revenu net provenant d'un travail autonome par rapport au revenu monétaire total	%	1990	5,2	3,6	7,6	5,4	4,9
			1991	5,5	3,7	6,6	4,4	4,2
	Rémunération des personnes ayant travaillé à temps plein durant toute l'année							
36	Rémunération moyenne des hommes ayant travaillé à temps plein durant toute l'année	$	1990	36 900	30 000	27 100	33 200	32 500
			1991	38 600	33 400	30 500	35 300	34 700
	Variation	%		*4,6*	*11,2*	*12,8*	*6,2*	*6,9*
37	Rémunération moyenne des femmes ayant travaillé à temps plein durant toute l'année	$	1990	24 900	21 900	21 700	24 000	21 400
			1991	26 800	24 500	24 700	23 200	23 000
	Variation	%		*7,7*	*11,8*	*14,0*	*-3,1*	*7,4*
38	Pourcentage de la rémunération des femmes par rapport à celle des hommes	%	1990	67,6	73,0	80,0	72,1	65,8
			1991	69,6	73,4	80,8	65,8	66,1
	Revenu de la famille							
39	Revenu moyen de la famille	$	1990	51 600	40 800	39 700	44 400	42 400
			1991	53 100	41 700	42 800	45 100	44 300
40	Revenu médian de la famille	$	1990	46 100	35 300	34 900	39 900	38 100
			1991	46 700	36 600	38 000	39 400	38 700
41	Revenu moyen des personnes seules	$	1990	22 600	19 200	17 700	20 000	18 400
			1991	22 500	18 200	16 500	19 100	19 900

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Année	Unité	N°
104	154	41	5	43	56	..	..	1991		29
84	169	17	8	43	66	..	..	1992		
450	269	75	11	56	72	..	..	1991	'000	30
464	343	19	13	76	170	..	..	1992		
3,2	5,8	2,4	4,4	5,3	5,0	..	..	1991	%	31
1,2	2,4	2,4	3,4	3,6	3,3	..	..	1992		
88,1	160,5	12,3	9,6	36,9	46,2	0,5	1,2	1991	$ million	32
78,5	145,7	11,3	8,7	34,3	43,5	0,6	1,2	1992		
-10,8	*-9,2*	*-8,4*	*-8,7*	*-7,1*	*-5,9*	*8,3*	*1,8*		%	
33 500	38 000	29 900	28 100	34 700	35 800	..	..	1991	$	33
30 200	35 100	27 900	26 100	32 500	33 300	..	..	1992		
-9,7	*-7,6*	*-6,5*	*-7,1*	*-6,4*	*-6,8*	..	..		%	
26 500	29 800	23 900	22 300	27 800	29 900	..	..	1991	$	34
23 500	27 200	22 000	20 500	25 700	26 200	..	..	1992		
-11,3	*-8,6*	*-7,8*	*-8,0*	*-7,7*	*-9,3*	..	..		%	
4,5	5,4	5,3	8,7	5,9	4,9	..	..	1990	%	35
4,3	5,7	6,7	10,3	6,4	5,5	..	..	1991		
35 500	39 300	30 900	28 300	36 000	39 700	..	..	1990	$	36
36 700	41 500	31 900	31 900	39 300	38 700	..	..	1991		
3,3	*5,6*	*3,4*	*12,8*	*9,3*	*-2,5*	..	..		%	
24 400	25 900	22 400	21 300	24 100	26 500	..	..	1990	$	37
25 700	29 000	23 800	22 100	25 300	27 100	..	..	1991		
5,7	*11,7*	*6,5*	*3,9*	*5,1*	*2,5*	..	..		%	
68,5	66,0	72,5	75,4	67,0	66,8	..	..	1990	%	38
70,1	69,8	74,7	69,4	64,5	70,2	..	..	1991		
47 200	57 000	47 200	44 200	52 000	54 400	..	..	1990	$	39
48 600	58 600	46 600	45 900	55 600	54 900	..	..	1991		
42 000	50 900	42 900	38 400	47 200	49 200	..	..	1990	$	40
42 700	52 000	41 300	40 900	48 100	50 600	..	..	1991		
20 300	24 800	20 200	19 800	23 800	23 900	..	..	1990	$	41
20 700	24 700	20 400	20 000	23 500	22 600	..	..	1991		

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

N°		Unité	Année	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
42	Revenu médian des personnes seules	$	1990	17 500	13 500	13 600	16 500	13 900
			1991	17 300	13 100	12 200	14 700	15 100
*43	Montant moyen des impôts sur le revenu versés par les familles	$	1990	10 200	6 500	6 000	7 900	7 200
			1991	10 500	6 700	7 000	8 100	7 600
*44	Revenu moyen de la famille après impôt sur le revenu	$	1990	41 400	34 300	33 700	36 500	35 200
			1991	42 600	35 000	35 800	37 000	36 700
45	Pourcentage dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu (base 1986) :							
	– familles	%	1990	12,1	14,3	10,2	12,0	12,7
			1991	13,1	16,4	9,9	12,9	12,3
	– personnes seules	%	1990	34,1	38,9	31,9	27,6	34,6
			1991	36,5	41,3	40,5	35,6	35,6
	– personnes (population)	%	1990	14,6	15,6	12,5	13,4	14,3
			1991	16,0	17,6	13,2	15,5	14,3
	– enfants (moins de 18 ans)	%	1990	16,9	19,6	13,7	16,5	17,1
			1991	18,3	20,3	14,5	20,2	18,1
	– personnes âgées (65 ans et plus)	%	1990	19,3	16,2	16,2	13,0	13,9
			1991	20,0	16,8	13,7	16,1	14,3
	Ménages et logements							
46	Nombre estimatif de logements et ménages	'000	1991	9 873	177	47	326	251
			1992	10 056	177	46	329	256
*47	Revenu moyen du ménage	$	1990	45 300	38 400	35 000	39 800	38 200
			1991	46 100	39 200	37 700	39 800	40 200
48	Pourcentage de ménages équipés des articles suivants :							
	– magnétoscope	%	1991	68,6	67,8	59,6	67,8	66,5
			1992	73,8	74,6	69,6	75,4	73,4
	– four micro-onde	%	1991	73,5	65,0	63,8	72,4	72,5
			1992	76,0	68,9	69,6	76,9	76,2
	– deux voitures ou plus	%	1991	25,1	13,6	21,3	20,2	20,3
			1992	24,6	11,9	23,9	20,1	19,9
	– fourgonnette ou camionnette	%	1991	22,2	34,5	31,9	25,8	30,3
			1992	26,8	36,2	32,6	28,9	34,0
	– climatiseur	%	1991	26,7	--	--	3,7	6,4
			1992	26,7	--	--	4,9	6,6
49	Pourcentage de logements occupés par le propriétaire	%	1991	63,7	78,5	70,2	71,8	76,5
			1992	63,1	78,5	69,6	71,4	75,4

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Année	Unité	N°
14 500	19 800	15 800	15 300	19 200	19 000	..	..	1990	$	42
15 200	20 000	16 000	14 600	19 100	18 200	..	..	1991		
9 600	11 500	8 500	8 100	9 900	10 900	..	..	1990	$	43
10 100	11 800	8 300	8 600	11 000	10 600	..	..	1991		
37 500	45 500	38 700	36 100	42 100	43 600	..	..	1990	$	44
38 500	46 900	38 300	37 400	44 500	44 300	..	..	1991		
										45
14,5	9,8	14,4	14,0	12,9	11,9	..	..	1990	%	
15,9	11,2	17,1	13,4	13,1	11,1	..	..	1991		
44,0	28,5	35,7	29,3	32,6	31,0	..	..	1990	%	
44,2	31,8	38,2	34,5	33,4	35,7	..	..	1991		
18,0	11,7	17,8	16,6	15,4	14,6	..	..	1990	%	
19,2	13,5	21,1	17,1	15,9	15,1	..	..	1991		
18,1	14,7	22,0	20,4	18,3	16,9	..	..	1990	%	
19,7	17,0	26,9	21,0	18,7	14,5	..	..	1991		
28,8	15,8	19,8	10,0	19,2	18,0	..	..	1990	%	
26,1	18,0	21,4	11,0	18,7	20,7	..	..	1991		
2 618	3 585	389	359	898	1 225	..	..	1991	'000	46
2 656	3 647	396	359	912	1 278	..	..	1992		
40 500	50 600	40 500	38 200	46 200	47 100	..	..	1990	$	47
41 600	51 500	39 700	39 600	48 700	46 000	..	..	1991		
										48
64,9	71,0	66,3	64,3	72,6	68,8	..	..	1991	%	
69,1	76,8	71,2	69,4	78,4	73,3	..	..	1992		
70,6	73,8	75,1	78,6	80,2	74,0	..	..	1991	%	
72,9	77,7	75,5	81,3	81,0	73,6	..	..	1992		
21,4	27,4	26,0	23,1	28,8	27,5	..	..	1991	%	
20,9	27,9	22,2	21,7	28,4	25,0	..	..	1992		
12,8	18,2	27,0	40,9	38,3	30,7	..	..	1991	%	
17,4	23,3	31,1	44,6	43,4	35,1	..	..	1992		
15,2	48,0	45,0	32,3	10,1	8,5	..	..	1991	%	
14,0	48,6	49,0	34,3	10,0	7,5	..	..	1992		
56,8	64,1	68,4	72,4	64,4	65,1	..	..	1991	%	49
55,0	63,9	67,4	71,6	65,5	65,7	..	..	1992		

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

N°		Unité	Année	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
50	Pourcentage de logements occupés par le propriétaire non grevés d'une hypothèque	%	1991	51,3	71,2	60,6	56,8	56,2
			1992	50,6	68,3	53,1	57,0	56,0
51	Pourcentage de logements occupés nécessitant des réparations par rapport au nombre total de logements occupés	%	1991	24,5	30,5	27,7	31,9	34,7
			1992	26,7	31,1	28,2	34,3	32,4
*52	Loyer médian en pourcentage du revenu	%	1991	21	16	23	21	20
			1992	22	16	23	22	19
53	**Profil de revenu de la population active**							
	Nombre de déclarants à l'impôt	'000	1990	18 450	372	86	606	496
	Revenu :							
	Nombre	'000	1990	18 407	371	86	604	495
	Montant	$ million	1990	454 628	6 897	1 662	12 939	9 904
	Médiane	$	1990	19 100	13 800	15 400	16 500	15 300
	Indice canadien	%	1990	100,0	72,3	80,6	86,4	80,1
	Revenu de la population active :							
	Nombre	'000	1990	14 255	292	68	455	372
	Montant	$ million	1990	348 535	5 577	1 267	9 830	7 590
	Revenu d'emploi :							
	Nombre	'000	1990	14 028	279	67	445	363
	Montant	$ million	1990	336 320	4 769	1 122	9 236	6 944
	Médiane	$	1990	19 300	10 700	11 800	16 300	14 300
	Indice canadien	%	1990	100,0	55,4	61,1	84,5	74,1
	Revenu d'emploi autonome :							
	Nombre	'000	1990	1 874	31	12	52	35
	Montant	$ million	1990	20 724	238	104	660	344
	Prestations d'Assurance-chômage :							
	Nombre	'000	1990	3 044	144	28	134	131
	Montant	$ million	1990	12 215	809	145	594	646
	Indice canadien	%	1990	100,0	467,2	355,4	177,1	256,5

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Année	Unité	N°
47,5	50,2	55,3	63,1	48,8	52,0	..	..	1991	%	50
47,3	48,0	56,2	60,3	47,9	54,5	..	..	1992		
21,1	24,0	29,6	25,9	28,2	23,0	..	..	1991	%	51
25,1	25,4	32,1	30,6	28,7	24,8	..	..	1992		
20	22	21	22	21	24	..	..	1991	%	52
20	23	23	21	21	25	..	..	1992		
										53
4 693	6 888	757	642	1 660	2 202	18	30	1990	'000	
4 681	6 873	756	640	1 656	2 198	18	30	1990	'000	
104 854	187 842	16 321	13 574	42 208	57 057	479	889	1990	$ million	
17 400	21 400	16 800	16 300	19 500	20 000	22 800	21 600	1990	$	
91,1	112,0	88,0	85,3	102,1	104,7	119,4	113,1	1990	%	
3 517	5 409	559	490	1 364	1 686	16	27	1990	'000	
81 426	144 240	11 878	9 602	33 255	42 637	426	807	1990	$ million	
3 444	5 350	549	484	1 347	1 658	15	27	1990	'000	
77 460	141 121	11 515	9 315	32 440	41 208	404	785	1990	$ million	
18 500	21 500	16 800	14 600	19 100	20 000	22 200	23 400	1990	$	
95,9	111,4	87,0	75,6	99,0	103,6	115,0	121,2	1990	%	
340	675	101	137	239	248	2	2	1990	'000	
4 258	8 585	824	985	1 830	2 864	17	15	1990	$ million	
942	889	103	82	221	360	4	5	1990	'000	
3 966	3 119	363	286	815	1 429	21	23	1990	$ million	
141,0	60,9	86,8	84,6	69,1	95,6	146,6	80,2	1990	%	

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

N°		Unité	Année	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.
54	**Profil de rapport de dépendance économique**							
	Paiements de transferts :							
	Montant	$ million	1990	68 543	1 758	397	2 572	2 176
	Revenu d'emploi	$ million	1990	336 320	4 769	1 122	9 236	6 944
	Rapport de dépendance économique (RDE)	%	1990	20,38	36,87	35,41	27,85	31,34
	Indice canadien	%	1990	100,0	180,9	173,7	136,7	153,8
	Prestations d'Assurance-chômage :							
	Montant	$ million	1990	12 215	809	145	594	646
	Contribution au RDE	%	1990	3,63	16,96	12,90	6,43	9,31
	Allocations familiales :							
	Montant	$ million	1990	2 577	63	14	87	74
	Contribution au RDE	%	1990	0,77	1,32	1,22	0,94	1,06
	Crédit pour taxe fédérale sur les ventes :							
	Montant	$ million	1990	1 708	47	9	64	56
	Contribution au RDE	%	1990	0,51	0,98	0,85	0,69	0,81
	Crédit d'impôt pour enfants :							
	Montant	$ million	1990	2 128	65	14	80	72
	Contribution au RDE	%	1990	0,63	1,37	1,26	0,86	1,04
	Sécurité de la vieillesse :							
	Montant	$ million	1990	9 921	166	50	343	269
	Contribution au RDE	%	1990	2,95	3,47	4,48	3,72	3,88
	Pensions de RPC et RRQ :							
	Montant	$ million	1990	12 008	176	49	435	306
	Contribution au RDE	%	1990	3,57	3,70	4,41	4,71	4,41
	Autres pensions :							
	Montant	$ million	1990	16 164	203	60	590	386
	Contribution au RDE	%	1990	4,81	4,25	5,34	6,39	5,55

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Année	Unité	N°
										54
17 488	25 075	2 979	2 401	5 003	8 576	46	71	1990	$ million	
77 460	141 121	11 515	9 315	32 440	41 208	404	785	1990	$ million	
22,58	17,77	25,87	25,77	15,42	20,81	11,32	9,10	1990	%	
110,8	87,2	126,9	126,4	75,7	102,1	55,5	44,7	1990	%	
3 966	3 119	363	286	815	1 429	21	23	1990	$ million	
5,12	2,21	3,15	3,07	2,51	3,47	5,32	2,91	1990	%	
633	913	111	110	267	295	3	8	1990	$ million	
0,82	0,65	0,97	1,18	0,82	0,72	0,71	0,99	1990	%	
467	552	85	76	155	193	1	3	1990	$ million	
0,60	0,39	0,74	0,81	0,48	0,47	0,35	0,37	1990	%	
555	647	111	116	226	232	2	8	1990	$ million	
0,72	0,46	0,96	1,25	0,70	0,56	0,55	0,98	1990	%	
2 411	3 711	506	445	707	1 306	3	4	1990	$ million	
3,11	2,63	4,40	4,78	2,18	3,17	0,72	0,54	1990	%	
2 835	4 824	523	454	849	1 549	4	4	1990	$ million	
3,66	3,42	4,54	4,87	2,62	3,76	1,08	0,48	1990	%	
3 274	6 877	645	529	1 205	2 383	7	5	1990	$ million	
4,23	4,87	5,60	5,68	3,72	5,78	1,63	0,67	1990	%	

Voir Notes et définitions *à la fin du tableau.*

Indicateurs clés de l'emploi et du revenu

Notes et définitions

N°

1 Personnes âgées de 15 ans et plus qui sont occupées ou chômeurs.

2 Population active en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

4 Personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine.

7 Chômeurs en pourcentage de la population active.

8 Ce taux et ceux des indicateurs 9 et 10 sont expliqués dans *L'emploi et le revenu en perspective* (trimestriel, n° 75-001F au catalogue), hiver 1992, pp. 35-43.

9 Population active à temps plein : comprend les personnes qui travaillent à temps plein, celles qui travaillent à temps partiel involontairement et les chômeurs à la recherche d'un emploi à temps plein.

Population active à temps partiel : comprend les personnes qui travaillent à temps partiel volontairement et les chômeurs à la recherche d'un emploi à temps partiel.

En marge de la population active : personnes qui ne cherchent pas d'emploi parce qu'elles croient qu'il n'y a pas de travail disponible ou parce qu'elles attendent un rappel ou que des employeurs leur répondent.

10 Le taux montre le nombre d'heures perdues en raison du chômage (le nombre de chômeurs multiplié par le nombre moyen d'heures hebdomadaires actuellement travaillées), et du sous-emploi (soit, des horaires de travail de courte durée et du travail à temps partiel involontaire) en pourcentage du nombre d'heures travaillées plus le nombre d'heures perdues.

N°

29 Les renseignements sont extraits des conventions collectives visant 500 travailleurs ou plus. Les données totales incluent les conventions relevant de la loi fédérale sur les relations de travail ainsi que les conventions comprenant deux provinces ou plus.

32 Le revenu du travail comprend la rémunération et les salaires bruts (y compris les frais, primes, commissions, gratifications, allocations imposables et les payes rétroactives du directeur) ainsi que le revenu supplémentaire du travail (paiements que fournit l'employeur au bénéfice de l'employé, y compris les contributions aux plans de santé, de bien-être, de régimes de retraite, d'indemnisation des travailleurs et d'Assurance-chômage).

33 Le revenu du travail par employé est calculé à l'aide des estimations de l'EPA des travailleurs rémunérés excluant les absents sans salaire pendant la semaine de référence.

45 Pour une explication de la méthodologie sous-jacente à la limite de faible revenu, voir *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, (annuel, n° 13-207 au catalogue).

53-54 Les données sont tirées des déclarations à l'impôt de revenus des particuliers remplies au printemps de l'année suivant l'année de référence. Les adresses postales inscrites sur les déclarations servent à identifier la province d'origine.

À venir

Voici un aperçu de quelques-unes des études qui paraîtront dans les prochains numéros de L'emploi et le revenu en perspective.

- **Le marché du travail: bilan de la mi-année**

  Un regard sur le marché du travail et les autres indicateurs majeurs au cours des six premiers mois de 1993.

- **Horaires et conditions de travail: une vue d'ensemble**

  Un sommaire des résultats de l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail soulignant certains aspects des occupations mensuelles, hebdomadaires et journalières des travailleurs rémunérés. Un exposé des horaires et conditions de travail tel le travail à la maison, le travail par postes et le travail à temps partiel est présenté.

- **Les heures supplémentaires**

  Près de 8% des employés ont travaillé des heures supplémentaires rémunérées en novembre 1991. Un profil de ces travailleurs est présenté.

- **Horaires de travail flexibles**

  Une étude sur l'ampleur des horaires flexibles parmi les travailleurs rémunérés et des caractéristiques socio-démographiques de ces travailleurs.

- **Les parents détenant un emploi et la division du travail domestique**

  Dans quelle mesure les couples partagent-ils le travail domestique et comment cette entente varie-t-elle selon l'activité sur le marché du travail et selon d'autres caractéristiques des conjoints?

- **Une note sur la formation des chômeurs**

  Un regard sur la formation choisie par les travailleurs âgés de 25 à 54 ans qui ont perdu leurs emplois ou qui ont été mis à pied. On compare également les caractéristiques de ces derniers à celles des chômeurs n'ayant pas entrepris de formation au cours de l'année de référence.

- **L'évolution des salaires chez les syndiqués**

  Une note sur l'augmentation des taux de salaires depuis 1979 des travailleurs syndiqués dans les grands secteurs industriels.

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

Publication trimestrielle sur le marché du travail

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu de Statistique Canada

☐ **Oui, je voudrais L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE (75-001F) au coût de $53 par année** *(64 $ US aux États-Unis, 74 $ US à l'étranger).*

Bon de commande

Postez à :
Ventes des publications
Statistique Canada
Ottawa (Ontario), K1A 0T6

(Lettres moulées s.v.p.)

Compagnie _____

Service _____

a/s de _____

Fonction _____

Adresse _____

Ville _____

Province/Pays _____

Code postal _____ Tél. _____

Numéro de référence _____

MODE DE PAIEMENT

Numéro de la commande ☐

Paiement inclus _____

Portez à mon compte:
( ) MasterCard ( ) VISA ( ) Statistique Canada

N° de compte : ☐

Date d'expiration : ☐

( ) Facturez-moi plus tard

Signature _____

PF 03502

Le chèque ou mandat doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Les clients canadiens paient en dollars canadiens et ajoutent la TPS de 7 %; les clients à l'étranger paient en $ US, tirés sur une banque américaine.

Pour un service plus rapide **1-800-267-6677** **Comptes MasterCard ou VISA**

La situation concurrentielle du Canada sur les marchés internationaux vous préoccupe-t-elle?

Vous n'êtes pas les seuls. Les produits, l'argent, l'information et la technologie franchissent les frontières à un rythme encore jamais vu. Si nous voulons faire partie des joueurs clés, nous devons être informés sur :

- comment nos produits sont vendus aux autres pays
- comment évaluer la place du Canada dans la concurrence étrangère

À ce sujet, Statistique Canada met à votre disposition cinq publications qui peuvent élargir votre compréhension des relations économiques du Canada avec les autres pays.

Bilan des investissements internationaux du Canada

Cette publication donne un instantané de la position financière internationale du Canada et montre qui investit dans quoi au Canada et à l'étranger, en fin d'année. S'y retrouvent aussi des renseignements sur l'importance de la propriété et du contrôle canadiens et étrangers du capital employé au Canada.

PRIX: 37 $
(N°. 67-202 au cat.)

Opérations en valeurs mobilières avec les non-résidents

Sachez qui achète quoi sur les marchés des valeurs mobilières grâce à cette publication mensuelle qui présente le commerce du Canada en actions, obligations et effets du marché monétaire avec les non-résidents. Le numéro de décembre non seulement présente les données complètes de l'année, mais encore une description des sources et des méthodes.

PRIX: 158 $
(N°. 67-002 au cat.)

La balance des paiement internationaux du Canada

Vous voulez une vue complète des opérations internationales du Canada? Alors consultez cette publication trimestrielle qui retrace les marchandises, les services, les revenus de placements et les transferts au compte courant et les opérations financières au compte de capital. Les opérations sont classées selon six régions géographiques.

PRIX: 110 $
(N°. 67-001 au cat.)

Les transactions internationales de services du Canada

Cette publication annuelle examine nos pratiques internationales en ce qui concerne les services: voyages, transports, services commerciaux, services gouvernementaux et autres.

PRIX: 32 $
(N°. 67-203 au cat.)

Balance des paiements internationaux du Canada (Statistiques historiques 1926 à 1990)

Pour la première fois, les données de la balance des paiements sont présentées sous le même format de 1926 à 1990 dans une seule publication.

Vous y trouverez:

- toutes les données historiques dans le même volume!
- des tableaux sommaires pour le compte courant et le compte de capital
- des données supplémentaires choisies, telles que les taux de change et le produit intérieur brut

...et tout ceci, dans une publication unique, compacte et bien présentée!

PRIX: 50 $
(N°. 67-508 au cat.)

Pour commander, prière d'écrire au Service de la Vente des publications de Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, ou de communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus proche (la liste apparaît dans cette publication).

Pour commander plus rapidement, utilisez votre carte VISA ou MasterCard et appelez sans frais au

1-800-267-6677

L'ENVIRONNEMENT DU CANADA

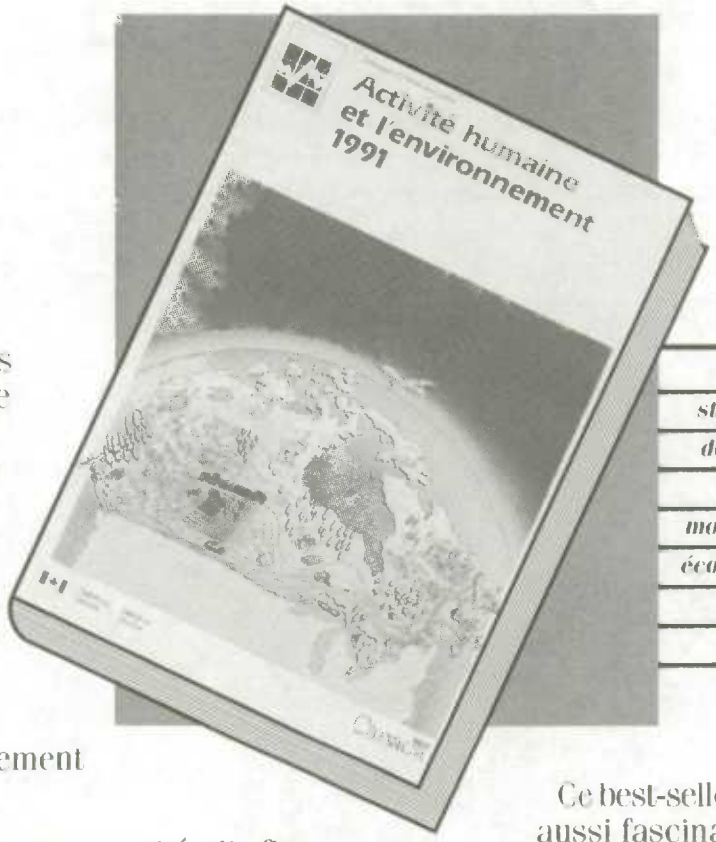

Vous lisez tous les jours des articles traitant de recyclage, de la pollution de l'eau, des émissions de gaz industrielles ou de la diminution de la couche d'ozone. Malheureusement, ces rapports sont trop souvent fragmentés et il devient difficile de se faire une parfaite idée de l'environnement physique du Canada.

Activité humaine et l'environnement est écrit afin de vous aider à comprendre les liens entre notre population, nos activités socio-économiques et notre environnement. Vous verrez, par exemple, comment les salicaires et les dreissna sont réparties à travers les eaux intérieures et quels en sont leurs effets.

L'ouvrage est divisé en trois parties importantes : la population, les réseaux socio-économiques et l'état de l'environnement, qui examine nos activités sous différents angles :

- la consommation des ressources naturelles
- la production des déchets
- la surveillance de l'état des terres, de l'eau, de l'air et des organismes vivants

ÉTUDE DE CAS : un profil statistique du bassin hydrographique de l'Ontario est également présenté, comme étude de cas, en vue de montrer comment l'information socio-économique peut être mise en rapport avec les données physiques à un endroit donné.

Ce best-seller unique met en relief des détails aussi fascinants que:

- les achats de polluants potentiels par les grandes maisons canadiennes
- l'importance des ressources naturelles pour l'économie canadienne
- la consommation d'énergie par industrie

Commandez votre exemplaire aujourd'hui!
Activité humaine et l'environnement,
(nº de catalogue 11-509F) 35 $ au Canada, 42 $ (US) aux États-Unis et 49 $ (US) dans les autres pays.

Écrivez à : Vente des publications, Statistique Canada Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Si vous le préférez, télécopiez votre commande au (613) 951-1584, ou contactez votre centre de consultation régional de Statistique Canada, dont vous pouvez consulter la liste dans la présente publication.

Pour un service plus rapide, composez sans frais le numéro 1-800-267-6677 et utilisez votre carte Visa ou MasterCard.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA
1010530183

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

Vous devez être au courant . . .

- du niveau d'instruction et de la formation professionnelle des travailleurs?
- de la répartition du revenu et de la tendance des salaires au pays?
- des dernières recherches en cours dans le domaine de l'emploi et du revenu?
- de la disponibilité d'indicateurs du marché du travail et du revenu?

. . . alors, il vous faut

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE (75-001F)

de Statistique Canada.

Un abonnement annuel à **L'emploi et le revenu en perspective** (quatre numéros) ne coûte que $53.

Pour commander votre abonnement, veuillez communiquer avec le service de Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 **(télécopieur: 1-613-951-1584)**. Ou encore, pour un service plus rapide, composez sans frais le numéro **1-800-267-6677** et portez la commande à votre compte VISA ou MasterCard.

Vous ne le regretterez jamais !!

LE PROBLÈME

Trouver de l'information actuelle et précise pour la vente directe au Canada.

LA SOLUTION

Les données régionales.

DE QUELLE FAÇON ÇA FONCTIONNE ?

Il s'agit d'un microscope... de nature statistique. Ayant à votre disposition des données sur plus de 23 000 régions postales, vous pouvez régler les lentilles de ce microscope afin de porter votre attention sur les grandes villes, ou des régions aussi petites que des quartiers.

Vous n'avez qu'à choisir la base de données qui répond à vos besoins. Nous vous fournissons l'information sur le support de votre choix (ruban magnétique, disquette ou papier).

QUELS SONT VOS CHOIX ?

On vous offre entre autres des bases de données sur la démographie et le revenu selon les quartiers, sur les finances, la famille et sur les déclarants.
Vous pouvez même concevoir votre propre ensemble de données.

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS ?

Communiquez avec notre service à la clientèle en composant le **(613) 951-9720** ou en envoyant une télécopie au **(613) 951-4745**.
Notre personnel se fera un plaisir de répondre à vos questions en matière de données.
Vous pouvez également commander notre catalogue des produits et services par télécopieur.

Division des données régionales et administratives
Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6